

Après trois ans d'activité à Alger
**Carrefour ferme
ses portes** P.3

Actualité **Autrement Vue**

**Un congrès médical
au pied du Tahat**
Farouk Zahi

Les JT de la peur
Abdou B.

Et pourquoi pas Bouteflika ?
El-Yazid dib

Des chiffres sans lettres
Ahmed Saïfi Benziane

Monologue de l'égaliseur
Akram Belkaïd

L'oeuvre du diable
Abed Charef

Désirs, caprices et... précipices !
ALI BRAHIMI

**Tzipi, Netanyahu, Liberman,
Barak, le quatuor infernal**
Mohamed BENSALAH

**La grenouille qui avala
une vipère... ou l'art de cultiver
les fraises à Ghaza**
Amara KHALDI

La Russie impactée par la crise
Fouad HAKIKI

**L'Iran contemporain :
entre révolutions et coups d'Etat**
Aït Benali Boubekeur



**Du concept de paix
génocidaire**
Mourad Benachennou



**Un oscar
pour les bidonvilles**
Shashi Tharoor

Romancier et chroniqueur très apprécié



**Nationaliser
les banques insolvables**
Nouriel Roubini

Professeur d'économie à la Stern School
of Business de la New York University

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information D'ORAN

Sahel LES DIPLOMATES CANADIENS AUX MAINS D'AL-QAÏDA P.6



Robert Fowler,
envoyé spécial
du secrétaire
général de l'ONU
pour le Niger

**«LES DEUX FEMMES VIOLÉES
PAR L'AGENT DE LA CIA
NE SONT PAS ALGÉRIENNES» P.2**

Publicité

Appelez en illimité
FREE est illimité

Pour 1000DA par mois
Pour plus d'informations, appelez le 05 50 000 333



Bouteflika en visite hier dans la wilaya

Plus de 115 milliards de dinars proposés pour Blida

Un montant de 115,6 milliards de dinars a été proposé pour le programme quinquennal 2009-2014 pour la wilaya de Blida, a indiqué mercredi à Blida le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Yazid Zerhouni.

Synthèse R. N.

« Ce programme, qui concerne tous les secteurs et qui a de fortes chances de passer, fera l'objet d'un examen en conseil de gouvernement », a précisé M. Zerhouni, lors d'une conférence de presse animée en marge de la visite effectuée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans la wilaya de Blida.

Pour ce qui est de l'année 2009, la wilaya de Blida a bénéficié d'un programme de 8,8 milliards DA, selon le ministre qui a relevé que cette wilaya a connu un développement « considérable » avec des indices de développement dépassant la moyenne nationale. En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida, le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika a procédé, hier, à l'inauguration de plusieurs infrastructures à caractère social, économique et culturel. Ainsi dans la matinée, le président a inauguré le tronçon autoroutier Oued Djer (Blida) - El-Hossainia (Ain Defla) sur une longueur de 25,250 km. Ce tronçon qui commence au niveau de l'échangeur d'El-Affroun, traverse la vallée de Oued Djer caractérisée par un relief accidenté à travers laquelle passent la RN-4 avec 13.000 véhicules/jour et la voie ferrée qui constitue la liaison principale entre Alger et Oran. Dans la commune de Bouarfa, Abdelaziz Bouteflika a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 700 foyers. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, a consisté en la réalisation de 10.800 Kms de réseau pour un coût de 31.000.000,00 DA. Toujours à Bouarfa, le chef de l'Etat a inauguré le CEM « Mohamed El Aid Al Khalifa » et deux projets de réalisation de 78 et 79 locaux à usage professionnel dont le coût est estimé à 49.456.045,53 DA.

Des contrats d'exploitation de ces locaux ont été remis par le chef de l'Etat à un groupe de jeunes bénéficiaires.

Le président a ensuite inauguré 200 logements socio-localitatifs dont le coût est estimé à 235.290.581,69 DA.

Arrivé à Blida, le chef de l'Etat, s'est offert un bain de foule, en longeant le boulevard Laïchi Abdallah, menant à la place mythique de la ville des roses, appelée communément « Placet Ettout ».

Drapeaux, banderoles, des portraits géants du président, troupes folkloriques, zorna, salves de baroud de la fantasia locale et des youyou des fem-

mes ont accueilli le président à la place du 1^{er} novembre. Le premier magistrat du pays a, par la suite, inauguré le téléphérique Blida-Chréa.

Immobilisé pendant près de 15 ans, suite à des actes de sabotage, le téléphérique Blida-Chréa a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de mise à niveau technologique d'un coût de 54.817.716,00 DA auxquels il faut ajouter 1.457.199.937,44 DA pour les équipements. Au CHU « Frantz Fanon » de Blida, le chef de l'Etat a donné le coup d'envoi de la première radiothérapie conformationnelle pour le traitement du cancer de la prostate, qui est le type de cancer le plus fréquent en Algérie et inauguré le service de rééducation fonctionnelle.

Au service de médecine interne et de cardiologie du même hôpital, le président de la République, a inauguré une salle d'angiographie et de cathétérisme et procédé à la remise de deux clinico-mobiles et d'ambulances au profit de 12 communes rurales de la wilaya financées sur le budget de wilaya et le budget supplémentaire 2008. A Ouled Yaich, le président Bouteflika a inauguré un ensemble constitué de 224 logements sociaux participatifs et 180 logements sociaux locaux. Le premier projet compte 76 logements de type F3 et 148 logements de type F4 ainsi que 70 locaux commerciaux. A cette occasion, le chef de l'Etat a remis les clés et les actes de propriété aux bénéficiaires de ces logements.

Le deuxième projet, dont le coût est estimé à 299.041.433,33 DA, compte 90 logements F3 et 90 logements F4 ainsi que 80 locaux commerciaux. A Béni Mered, 228 logements sociaux participatifs ont été inaugurés par le président Bouteflika à la cité Djar El Bahri.

Sur place, le chef de l'Etat a également procédé à la remise de clés et d'actes de propriété à des bénéficiaires. En inspectant le projet, le président Bouteflika a critiqué les lenteurs observées dans la réalisation des VRD (voirie et réseaux divers).

« Je ne tolérerai plus de retard dans la réalisation des VRD », a-t-il averti. Ce projet, propriété de l'Agence foncière locale de Blida, s'étend sur une superficie de 15.680 m².

Il est constitué de 113 logements de type F3 et 115 autres de type F4 ainsi que de locaux commerciaux. Auparavant, le président de la République avait inauguré le siège de la direction et de l'unité principale de la Protection civile de Blida.



Ph.: Areh.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Ca dérape en Guadeloupe

Jusqu'à hier matin, le mouvement de contestation sociale qui paralyse depuis un mois la Guadeloupe, département français d'outre mer, s'est déroulé dans une ambiance tendue mais sans incidents graves. L'île risque désormais de basculer dans l'émeute et la violence après l'assassinat à un barrage routier d'un syndicaliste affilié à l'une des organisations faisant partie du LKP (Collectif Contre l'exploitation) à l'origine du mouvement de protestation sociale.

Ces derniers jours, le LKP parvenait difficilement à empêcher que son action de protestation ne soit exploitée dans d'autres buts que les revendications sociales faisant l'objet de négociations auxquelles il participe face aux représentants du gouvernement et du patronat local. Fortement approuvé et suivi par la population de l'île, le collectif syndical n'est pas parvenu à obtenir satisfaction sur sa revendication la plus sensible, à savoir une augmentation des salaires en Guadeloupe de l'ordre de 300 Euros.

Cet échec ne peut que pousser des franges populaires à la radicalisation de l'action de contestation avec tous les risques de dérapages que cela peut entraîner de la part d'une population excédée par sa condition sociale qui, comparée à celle des citoyens français de Métropole, fait apparaître de flagrantes et irrécusables inégalités. Il y a, en effet, que les salaires sont généralement plus bas que dans la métropole, mais que surtout le taux de chômage est de 25%, alors qu'il n'est que de 10% en France et que la majorité des produits et denrées de première nécessité ou de large consommation sont de 10 à 40% plus chers dans l'île qu'en France métropoli-

taine. Le Gouvernement de Paris admet qu'il faut faire quelque chose contre cette situation inégalitaire à laquelle est soumise la population de la Guadeloupe. Sauf que la crise financière et éco-

nomique dans laquelle la France est plongée plombe les capacités financières, ce qui ne lui permet pas de répondre à l'exigence du Patronat de l'île qui lui demande de financer l'enveloppe d'une éventuelle augmentation des salaires. Le LKP s'en tient à la poursuite de son mouvement de contestation sociale sous une forme pacifique. Sauf que l'impasse, où sont les négociations engagées par lui avec l'Etat et le patronat, exacerbe les esprits et pousse à la mise en avant par les milieux plus radicaux de revendications allant plus loin que la satisfaction des besoins sociaux des habitants de l'île.

L'aspiration indépendantiste, quoique minoritaire en Guadeloupe, se fait entendre à l'occasion de cette tempête sociale qui souffle sur l'île. L'attitude des autorités françaises pour le moins très distante à l'égard de aspirations sociales et égalitaristes des Guadeloupéens, celle égoïste du Patronat local, donne à ce courant des arguments mobilisateurs. Pour le Président Français Nicolas Sarkozy, l'orage guadeloupéen tombe mal, confronté qu'il est déjà en métropole à une grogne sociale de grande ampleur. L'Élysée va devoir en effet gérer les deux mouvements sans que ce qu'il négociera avec l'un et l'autre ne leur donne motif à l'accuser de faire dans la politique des deux poids et deux mesures. Et le pire sera pour lui que tous deux, mécontents des solutions qu'il leur proposera, fassent jonction dans la protestation comme cela est déjà le cas entre la Guadeloupe et les autres territoires français de l'outre mer.

Zerhouni

«Les deux femmes violées par l'agent de la CIA ne sont pas algériennes»

L'amélioration de manière «très significative», a indiqué mercredi à Blida, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Nouredine Yazid Zerhouni.

«Au cours de ces derniers mois, les services de sécurité et l'Armée nationale populaire (ANP) ont obtenu d'excellents résultats et le dernier en date consiste en la reddition de Bentouati, qui était un des principaux responsables de la zone centre », a précisé M. Zerhouni, lors d'une conférence de presse animée en marge de la visite de travail qu'effectue le président de la République dans la wilaya de Blida. «C'est très positif», a-t-il ajouté, soulignant que «les choses se sont améliorées de manière très signifi-

cative». Interrogé sur les appels lancés par le terroriste repent, Hassan Hattab, dans la presse, le ministre a rétorqué que «ses appels ont eu des impacts sur les groupes (terroristes armés) et il y a eu des problèmes et des tensions sérieuses au sein de ces mêmes groupes, c'est-à-dire, entre ceux qui veulent se rendre et ceux qui ont refusé».

Concernant le statut de Hattab qu'il a qualifié de «particulier» et d'«atypique», M. Zerhouni a affirmé, à son sujet, qu'il faudra que la justice tranche». A une question relative à l'affaire du «viol de deux femmes, supposées être des Algériennes, par un agent de la CIA» qui travaillait à l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, le ministre a indiqué qu'«aucune des ces deux femmes n'est algérienne

du moment qu'elles ont la double nationalité», précisant qu'«aucune des deux victimes n'a déposé une plainte auprès de la justice algérienne».

«Ces deux dames résident à l'étranger et ont préféré déposer plainte à travers les réseaux de leur nationalité d'adoption, et il est difficile de trouver la bonne démarche dans cette situation particulière», a encore expliqué M. Zerhouni. «Dans cette affaire, il reste à définir si ces actes de viol ont été le fait d'un pervers ou s'il s'agissait de l'utilisation d'un moyen pour faire pression sur des citoyens étrangers pour les recruter à des fins à déterminer», a-t-il ajouté, relevant que «selon l'une ou l'autre éventualité, la gestion (de l'affaire) devrait être différente».

Tirage du N°4314
171.514 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 148.156.200,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : S.I.A.
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidien@yahoofr
Rédaction Algéroise
Tél.: 021.74.96.39 - Fax : 021.74.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Après trois ans d'activité à Alger Carrefour ferme ses portes

Carrefour a décidé de mettre fin à ses activités en Algérie, trois années après son arrivée dans notre pays, rapporte l'AFP qui souligne que cela a été décidé d'un commun accord avec Arcofina, le partenaire algérien.



Z. Mehdaoui

Le distributeur français n'a toutefois pas souhaité commenter, ni donner des explications sur les raisons de son départ d'Algérie, précise l'agence France presse.

Contacté par téléphone, le PDG d'Arcofina et non moins président de DAHLI, M. Abdelouhab Rahim, a confirmé l'information en précisant que son groupe avait une franchise avec Carrefour et avait tracé un programme ambitieux qui consistait en l'ouverture de plusieurs autres hypermarchés sous le même label.

Le président-directeur général d'Arcofina nous a déclaré que la décision de rompre ce partenariat entre les deux groupes est motivée par le fait que des assiettes foncières n'ont pas été trouvées pour l'installation des autres hypermarchés.

« On ne peut pas attendre une quinzaine d'années pour entamer notre programme », s'est désolé M. Abdelouhab Rahim, qui ajoute aussi que pour ce qui est de Carrefour, la crise économique et financière mondiale y est pour quelque chose.

Il semblerait ainsi que le groupe français trouve des difficultés pour trouver des investissements et des financements, du fait de la mauvaise conjoncture et de la crise planétaire durement ressentie en Europe.

C'est une explication plausible et qui tient la route, puisque le premier « magasin test » qui a ouvert ses portes en 2006 à Ruisseau, Hussein Dey, à l'est d'Alger, ne désemplissait pas. Les chiffres étaient extrêmement positifs pour une première expérience. Le magasin de 3.000 m², d'après des chiffres

présentés par les responsables de Carrefour, comptait une moyenne de 6.000 clients ainsi que de pas moins de 30 000 visiteurs quotidiennement.

Le directeur général de Carrefour Algérie, Hugues Bailly, était ravi de voir un tel « engouement » des Algériens pour la marque. Il avait assuré que le distributeur français comptait ouvrir quelque 18 hypermarchés d'ici l'année 2012. Chaque magasin pouvait créer jusqu'à 1.200 emplois, avait également assuré le responsable de Carrefour Algérie qui annoncera l'ouverture d'hypermarchés à travers toutes les grandes villes d'Algérie.

Ainsi, le premier magasin portant l'enseigne de Carrefour en Algérie était un franc succès si on se fie à tous ces chiffres et aux déclarations des responsables du groupe français qui avaient le champ libre, puisqu'il n'existait pas de concurrents directs, à savoir des hypermarchés de cette envergure.

Carrefour aura été donc la première marque étrangère de grande distribution à s'installer en Algérie, un pays dont les revenus des différentes couches sociales devenaient de plus en plus significatifs.

En tous les cas, le PDG d'Arcofina a assuré que pour ce qui est de son groupe rien n'a changé. Le programme de réalisation des hypermarchés en Algérie est maintenu. Une douzaine en tout seront réalisés nous a déclaré hier, M. Abdelouhab Rahim, sous le label Ardis, une filiale d'Arcofina.

Le premier hypermarché devrait être réceptionné avant la fin de l'année à Alger, alors que pour celui d'Oran, les travaux sont très avancés, poursuit Abdelouhab Rahim.

Vingt blessés et des interpellations à El Tarf

Echauffourées entre étudiants et gendarmes

A. Ouélaa

La tension est montée d'un cran hier à El Tarf, au lendemain d'un incendie dans la chambre d'une cité universitaire ayant fait trois blessés parmi les résidents. Après le mouvement de protestation près du centre universitaire qui s'en était suivi, des gendarmes anti-émeutes dépêchés sur les lieux étaient intervenus pour disperser les étudiants contestataires du centre universitaire d'El Tarf qui avaient pris position sur la route longeant la cité des 500 lits pour bloquer dès 8 heures du matin la RN 82 empêchant tout trafic routier sur cet axe qui relie le chef lieu de wilaya et les communes frontalières de Zitoune, Ain Kerma, Bouhadjar jusqu'à souk Ahras.

Vers 13h hier, la situation, déjà très tendue, a dégénéré. Un ca-

voilage indescriptible s'en est suivi. Les étudiants, dont des filles, ont pris leurs jambes à leur cou pour aller dans différentes directions alors que d'autres se sont retranchés à l'intérieur de la cité des 500 lits. De là, des étudiants ont commencé à lancer des pneus en direction des gendarmes. Les échauffourées entre forces anti-émeutes et étudiants ont fait plus d'une vingtaine de blessés, des étudiants, qui ont été évacués pour des soins vers les structures sanitaires. D'autres furent interpellés par les éléments de la gendarmerie.

Pour rappel, cette protestation reconduite pour la 2e journée consécutive est intervenue suite à l'incident survenu hier à la cité des 500 lits. Trois étudiants ont été victimes de brûlures au 2e degré suite à un incendie qui s'est déclaré à partir d'une résistance restée allu-

mée. Selon un témoin, les étudiants s'étaient endormis cette nuit-là vers 21h30 et, pour lutter contre le froid qui sévit, ils ont laissé la résistance allumée jusqu'à l'aube pour se voir tirés de leur sommeil par des odeurs inconfortables. L'incendie commençait à se propager. Pris de panique, ils cassèrent les vitres de la fenêtre pour ensuite ouvrir la porte. D'autres étudiants avaient accouru pour les aider à venir à bout de ce sinistre qui a presque tout emporté dans la chambre.

Quant aux étudiants brûlés, ils sont toujours gardés en observation au niveau de l'hôpital d'El Tarf où ils reçoivent les soins nécessaires. Quant aux étudiants protestataires qui ont fermé le campus, ils demandent la venue d'une commission ministérielle en vue de s'enquérir de leurs conditions de vie au niveau de la cité des 500 lits.

Sit-in dispersé hier devant l'académie de Constantine Les élèves de terminale reviennent à la charge

A. Zerzouri

La protesta des lycéens des classes terminales, déclenchée l'an dernier, presque dès l'entame de l'année scolaire, avec l'entrée en application du nouveau programme découlant de la réforme du système éducatif, et qui a conduit le ministère de tutelle à prendre d'importantes décisions en matière « d'allègement des programmes et beaucoup de souplesse » dans l'élaboration des sujets d'examen du baccalauréat de la session de juin 2008, revient.

Poursuivant leur manifestation contre « la surcharge des programmes »... « impossible de connaître un achèvement à la date fatidique du 1^{er} mai prochain », comme le soutiennent près de deux cents élèves des classes de terminale de plusieurs lycées de Constantine (Youghourta, Fadhéla Saadane, Benbadis, El Houria...), ces derniers sont

revenus à la charge, hier matin, en observant un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation. Et ce malgré toutes les assurances qu'ils auront obtenues, avant-hier, lorsqu'ils ont été reçus par les responsables de cette direction. Les manifestants ont été dispersés par un imposant déploiement des services de sécurité autour du siège de la direction de l'éducation, mais le fait est là : les élèves des classes terminales appréhendent le rendez-vous de juin prochain !

« Il est vrai que la commission de wilaya chargée de suivre le taux de progression des cours à travers les 48 lycées de la wilaya note minutieusement tout retard, ou perturbation dans la bonne marche de l'enseignement, comme on nous a tranquilisés, mais ce contrôle rigoureux pousse les enseignants à avancer dans les programmes, vaille que vaille », remarquera un groupe de lycéens. En d'autres termes, nous

explique-t-on, « l'assimilation des cours par les élèves est reléguée au second plan, car l'enseignant subit une pression qui ne peut que se répercuter négativement sur le côté pédagogique ».

Les lycéens ne veulent rien entendre, rien d'autre « qu'une attention particulière, comme celle qu'on a bien voulu accorder à ceux qui les ont précédés »... Sinon, on présage, d'ores et déjà, « des résultats catastrophiques lors du prochain examen du baccalauréat ». Mais, le ministère de tutelle ne prévoyait pas de remettre au goût du jour les mesures exceptionnelles qu'il a fini par mettre en oeuvre l'an dernier après le déclenchement d'une contestation des lycéens au niveau national, car l'application du nouveau programme a été expressément « reportée à la session de juin 2009 ». Le bras de fer est engagé, et il risque sérieusement de faire tache d'huile.

Raina
Kaïkoum
Kamel Daoud

«... tu sais, moi je voudrais bien ne plus parler de politique ni de Bouteflika, ses frères, ses petits-fils et ses produits dérivés. Chaque fois que j'en parle, c'est comme si j'avalais une « sortie-de-bain » sec, et je ressens la nausée. Je voudrais bien parler à mon fils de ses arrière-petits-fils qu'il va fabriquer s'il rencontre l'amour, ou rencontrer un ami et partager avec lui mon visage ou regarder des arbres consolider la terre, mais je n'y arrive pas. Lorsque le matin je sors de chez moi, la première chose que je vois c'est une route mal faite avec un dos d'âne fait par des ânes et c'est déjà de la politique. Je m'explique : si la route est mal faite, c'est parce que l'entreprise qui a été choisie pour la faire l'a été par des gens qui ne sont mes élus. Et si ces gens ne sont pas mes élus, c'est parce qu'ils ont été désignés par des gens qui se sont désignés eux-mêmes indépendamment de mes choix.

A la fin, c'est parce que Bouteflika a été choisi par les « siens » avant de l'être par moi et mes semblables, qu'il peut se permettre de désigner qui il veut. Des gens qui font ce qu'ils veulent et donc des trous et des dos d'âne là où ils veulent. Les partis politiques ne me représentent pas, ni les députés, ni les sénateurs, ni les maires. Que me reste-t-il ? Le trou et le dos d'âne sur ma route. A la fin, je ne peux pas ne pas parler de Bouteflika et de la politique. C'est un ami qui me l'a raconté : sur un tronçon de l'autoroute Est-

L'Algérien qui veut coudre ses lèvres pour garder sa voix

Ouest, vers Alger, une aire de repos. Avec quoi ? Avec un banc et le portrait de Bouteflika. « Où est le repos ? » m'a dit mon ami. « Dans la tombe », lui répondent les ancêtres, la bouche fermée par le sable et les racines. Tout est lié à la politique. Sauf moi, mes enfants, ma femme, mes voisins et mes soucis.

A la fin, on se trompe un peu : on croit que la « politique » c'est les partis, la fraude, les élections ou l'ENTV. Ce n'est pas vrai : la politique c'est la route, les trottoirs, le guichet de la mairie, le facteur qui ne veut plus monter les marches et se fatiguer, le policier à la chemise trop sale pour représenter un pays indépendant, l'accusé de réception qui ne vient pas, le chéquier qui met des années et les appels d'offres propres. Les politiques n'en parlent pas et ne parlent que de Bouteflika. Bouteflika parle du destin et de l'Algérie. Mais personne ne parle de la qualité du goudron et de l'hygiène des serveurs dans les cafés et du devoir de se laver les mains avant de manger. Il n'y a que moi qui en parle, mais je n'ai pas de parti, ni de chefs, ni de télévisions, ni d'autres moyens de communication que le soupir. Alors je reste seul avec mon drapeau, le tiers de l'Indépendance encore valable, du mauvais goudron en guise d'avenir et cette habitude nationale de chercher l'Algérie là où il y a le moins d'Algériens possible. C'est ce qui me reste de la politique lorsqu'elle a presque tout mangé...»

Appelez en illimité



est illimité

Appels illimités pour usage personnel et raisonnable

Pour 1000DA par mois

Pour plus d'informations, appelez le **05 50 000 333**



Le système financier américain est en faillite

3.600 milliards de dollars de pertes !

M. Saâdoune

L'économiste américain Nouriel Roubini, celui-là même qui le premier, et bien avant les événements, avait annoncé la crise financière estime que le système financier américain est en état d'insolvabilité et qu'il devra probablement assumer une perte de l'ordre de 3.600 milliards de dollars, dont la moitié pour les seules banques. Les banques américaines dont la capitalisation est seulement de 1.400 milliards de dollars sont donc en état d'insolvabilité avérée. Le plan de sauvetage (TARP) décidé par le secrétaire au Trésor de l'administration précédente était de 700 milliards de dollars dont plus de la moitié ont été déjà dépensés sans effet sur la reprise du crédit, ni sur le retour de la confiance.

Il est clair que le sauvetage des banques et la nécessité de faire face à la crise, notamment au moyen du plan de relance de 900 milliards de dollars récemment promulgué par le président Obama, vont très fortement augmenter les besoins de financement du gouvernement américain. Ainsi, le déficit budgétaire pour l'année 2008 qui est de 455 milliards de dollars devrait dépasser mille cinq cents milliards de dollars en 2009 pour revenir à 1.000 milliards en 2010. Le ralentissement de l'activité économique mondiale et la baisse importante des prix des matières premières, notamment celui du pétrole, ont pour conséquence de réduire de manière significative les réserves des Banques centrales qui sont les acheteurs de bons du Trésor américain. On a vu ainsi pour la première fois le niveau des réserves à l'étranger de l'Arabie Saoudite baisser nettement en décembre 2008.

Les questions que se posent les économistes américains tiennent en compte

3.600 milliards de dollars ! C'est le chiffre des pertes enregistrées par le système financier américain. Une situation de banqueroute générale à laquelle les politiques, enfermés dans la logique du système, peinent à répondre.

le fait que la crise mondiale va amener beaucoup de pays, les Européens et certains Asiatiques, à multiplier les émissions de crédit, contribuant ainsi à tendre les conditions du marché de la dette souveraine. Dans cet environnement peu favorable aux Etats-emprunteurs, le recours à la planche à billets, c'est-à-dire à l'inflation, paraît quasi inévitable. Or compte tenu des déficits abyssaux, la création monétaire sans contrepartie risque de provoquer des déséquilibres durables de très haute intensité.

Ces perspectives peu enthousiastes sont nourries par les indicateurs globaux de production et d'échanges qui tendent tous à présenter des niveaux de dégradation de l'activité jamais atteints. Ainsi tant en Europe qu'aux Etats-Unis, l'immobilier et la construction automobile sont virtuellement dans le coma. Et la reprise n'est pas pour demain dans un contexte où la demande solvable est très faible du fait de la montée rapide et massive du chômage aggravée par le tarissement du crédit bancaire ainsi que les anticipations négatives des ménages qui ont tendance à économiser le plus possible.

PIRE QUE LA CRISE DES ANNÉES 30

Cette dégradation de la situation a été récemment exposée avec une franchise étonnante par le ministre de l'Education britannique, Ed Balls. Selon cet

ancien économiste en chef du Trésor et proche allié du Premier ministre Gordon Brown, «la récession est l'une des plus graves depuis un siècle, plus grave que la dépression des années trente, et ses effets seront ressentis pendant une quinzaine d'années».

Récession durable et hyperinflation sont donc des probabilités à court terme auxquelles devront faire face des élites politiques qui ne peuvent concevoir les restructurations nécessaires tant ces dernières remettent en question l'ordre libéral auquel elles doivent leur pouvoir. Cette incapacité à prendre les mesures nécessaires pour la reconstruction d'une économie mondiale fonctionnelle et moins encline aux dérives spéculatives est le phénomène le plus inquiétant. Il est vrai que l'ampleur de la crise est telle qu'elle semble échapper à tout contrôle. La classe politique, de qualité médiocre, constituée par le capitalisme financier triomphant des années qui suivirent la chute de l'URSS, a-t-elle les moyens, ou même la volonté, de se retourner contre ses maîtres ? C'est à ce niveau que devra se régler une partie du problème de l'organisation économique, notamment en ce qui concerne la redistribution des richesses. Le désarroi des dirigeants occidentaux face à l'irrésistible spirale récessive laisse penser que les réponses viendront d'autres horizons politiques. Pour l'heure, les mesures d'urgence qui se suivent font figure de replâtrage d'un système touché dans ses fondations.

Un programme pour accompagner les PME

N'est pas exportateur qui veut

B. Mokhtaria

Conquérir le marché extérieur. Une aventure qui n'attire pas grand monde jusqu'à présent. Les opérateurs économiques ne se bousculent pas pour tenter l'expérience de l'exportation, et ceux ayant déjà activé dans ce créneau ne s'en réjouissent pas.

En fin de parcours, la majorité finit par abandonner en l'absence de dispositif de soutien à l'exportation et d'outils d'accompagnement. Difficile de résister dans le marché extérieur, estiment les professionnels, si l'entreprise ne s'arme pas de tous les outils nécessaires qui lui ouvrent la voie à la concurrence. « On ne part pas à l'international sans être blindé », dira M. Jacques Pons, consultant expert, présent hier à la journée d'information et de présentation du programme « OPTIMEXPORT », organisée à l'hôtel Sheraton.

Comment remonter la pente ? Tous les acteurs intervenant dans ce domaine, institutions publiques et opérateurs économiques, s'accordent à dire que beaucoup reste à faire. Le directeur de l'Agence nationale de Promotion du Commerce extérieur (ALGEX) est formel sur ce point : « il faut reconstruire la pyramide de l'exportation. Les moyens existants sont nettement insuffisants pour relancer l'exportation ».

Pour remettre les pendules à l'heure, le nouveau programme OPTIMEXPORT, mis en place en partenariat entre le ministère du Commerce, en

tant que maître d'ouvrage du projet, ALGEX, et la Chambre de commerce et d'industrie (CACI), va offrir de nouvelles opportunités aux PME algériennes pour développer leurs capacités exportatrices hors hydrocarbures.

L'Algérie occupe actuellement la 92ème place parmi les pays exportateurs, une place qu'elle partage avec le Sénégal. Elle veut avancer en optant pour une mise à niveau de toutes les PME qui désirent s'inscrire dans le programme. L'Algérie compte actuellement 400 exportateurs dont 30 à Oran.

Selon M. Marc Martinant, chef de projet OPTIMEXPORT, d'ici trois semaines, les dix premières entreprises seront sélectionnées parmi les 40 qui seront choisies dans le groupe pilote. Ces PME disposeront d'un accompagnement personnalisé de deux ans pour le programme d'action sur mesure à l'international « Challenge OPTIMEXPORT ». Ces PME, qui seront retenues parmi les 120 qui ont fait objet d'une présélection, seront notées par la COFACE. En effet, c'est le service de COFACE Algérie qui aura la mission, dira le directeur du projet, de noter ces entreprises. C'est sur la base de cette note, évaluant sa fiabilité, que le dossier sera étudié. « Cette note est une garantie pour nous que l'entreprise est éligible à ce programme », explique M. Martinant.

Le service de la COFACE, partenaire aussi dans ce programme, est chargé de l'information, de la notation et du recouvrement pour les services présen-

tés. Jusqu'à présent, ce service compte 65.000 entreprises algériennes inscrites dans un fichier, plus d'une centaine ont sollicité le service de cet organisme pour être notés par des experts. D'après les premiers résultats, les PME algériennes détiennent des potentialités importantes qui lui donnent la possibilité de tenter l'expérience dans le marché extérieur. Le chef de projet souligne, dans ce cadre, que « des efforts considérables ont été déployés et maintenant les exportateurs disposent d'un dispositif d'aide intéressant qui va leur permettre de percer dans cette activité. Le dispositif d'aide existe dans les textes de loi mais n'a pas été appliqué ». Le représentant du ministère du Commerce explique sur ce point que le champ d'aide a été élargi. Le fonds spécial déjà mis en place, qui ne concernait que le transport, a été élargi pour couvrir aussi bien les frais des études de prospection, de création de service, de création de banques de données et autres.

Ce nouveau programme, le seul existant actuellement, va-t-il répondre aux besoins des exportateurs ? « C'est une nouvelle expérience que nous tenterons », dira un opérateur économique qui a déjà fait l'expérience de l'exportation des boissons gazeuses et qui estime que le parcours est plein d'embûches sur le plan logistique, du transport, les banques... Il compte revenir à ce créneau après l'avoir abandonné et voir si, avec le nouveau programme, les charges de l'exportation seront diminuées.

110.000 pourvois en cassation introduits à fin 2008

Pour une restriction du recours

à la Cour suprême

Salah C.

«Des lois doivent être promulguées permettant à la victime de retirer sa plainte et de régler le différend à l'amiable». C'est ce qu'a préconisé, hier, Kadour Berradja, le premier président de la Cour suprême qui abordait la question des pourvois en cassation introduits auprès de l'instance qu'il préside, en faisant savoir que « le nombre des affaires soumises à la Cour suprême à la fin 2008 s'élève à 145.835, entre affaires relevant du droit pénal et du droit criminel et que 6.714 affaires ont été traitées jusqu'à présent ».

M. Berradja a indiqué également que près de 110.000 pourvois en cassation liés aux délits et infractions ont été enregistrés près la Cour suprême. Ce magistrat, qui estime que ce nombre important d'affaires de délits et d'infractions ayant fait l'objet de pourvois en cassation près de son instance sont pourtant simples, a exprimé son souhait que « le législateur algérien restreint le recours à la Cour suprême dans ce type d'affaires ». Et d'expliquer que « le citoyen recourt à la Cour suprême pour des affaires simples, contribuant ainsi à la croissance continue du nombre d'affaires soumises à cette instance et qui pourtant ne le nécessitent pas ». Dans ce sens, le président de la Cour suprême a rappelé que « le recours à son instance exige la définition de restrictions pour permettre à cette instance de garantir une meilleure prise en charge des affaires pénales et criminelles et de se contenter de statuer sur les délits et infractions méritant réellement son intervention ».

Sur l'importance de ce qu'il a qualifié de « lourd fardeau », M. Berradja est revenu sur l'ampleur du nombre importants d'affaires introduites près la Cour suprême en faisant savoir que « 440.000 pourvois ont été enregistrés entre 1991 et 2007, soit huit fois plus que ceux enregistrés entre 1964 et 1990 ». Il a relevé que « plus de la moitié des affaires soumises à la Cour suprême relève du droit pénal ».

Selon le magistrat, «dans le but de traiter ces pourvois, l'unification de la jurisprudence judiciaire au niveau des chambres de la Cour suprême a permis de coordonner les décisions judiciaires des différentes chambres, à travers une commission, constituée de juges repré-

sentant chaque chambre, chargée du suivi des décisions». Selon lui, «ceci a permis un relèvement du rythme de liquidation des pourvois déposés et une réduction de leur durée de traitement, grâce à la généralisation de l'utilisation de l'outil informatique et le traitement par courrier électronique». Il a rappelé, dans ce cadre, la connexion de la Cour suprême au réseau Internet et Intranet avec trois autres cours (Oran, Ouarzglia et Constantine).

La question du recours à la conciliation, la médiation et l'arbitrage comme mode de règlement des litiges sans faire appel aux instances judiciaires a été abordée en juin 2008, lors d'un séminaire consacré à ces modes alternatifs. Trois notions auxquelles a été consacré un chapitre entier dans le nouveau code de procédures civiles et administratives promulgué le 24 février 2008 et adopté par les deux chambres du Parlement, et dont l'application a été décidée pour le mois en cours. Lors de cette rencontre qui a vu la participation de plusieurs experts venus de pays arabes et européens, le premier président de la Cour suprême a expliqué que « le libre-échange économique doit être soutenu sur le plan du droit par ce genre de notions qui permettent aux acteurs économiques de gagner du temps et de l'argent ». De son côté, le ministre de la Justice et garde des Sceaux a rappelé que « la notion de médiation introduite dans le code de procédures civiles et administratives répond au souci de la célérité dans le règlement des conflits entre justiciables. Cette notion n'est pas propre aux conflits commerciaux et économiques, mais concerne tous conflits de quelque nature que ce soit ».

En décembre 2008, la question a été reprise à l'occasion d'un séminaire consacré aux différends bancaires et lors duquel M. Berradja a mis en relief le fait que « la médiation vise essentiellement à réduire la charge de travail des magistrats de manière substantielle. Ainsi, le juge sera habilité, en vertu de ces nouveaux dispositifs, à proposer aux deux parties en litige commercial de recourir à la médiation en vue de parvenir à un règlement à l'amiable à travers la désignation d'un médiateur impartial pour s'acquitter de cette mission ».

Sahel

Les diplomates canadiens
aux mains d'Al-Qaïda

Ali Babès

Les deux diplomates canadiens, dont l'envoyé spécial de l'Onu pour le Niger, ont été enlevés par Al-Qaïda au Maghreb, selon un enregistrement sonore diffusé, hier mercredi, par la chaîne Al Jazeera. Après presque deux mois, les deux Canadiens seraient, ainsi, aux mains de la branche nord-africaine de l'organisation terroriste Al-Qaïda qui retient également en otage quatre touristes européens capturés près de Niamey.

Dans un enregistrement sonore diffusé par la chaîne satellitaire Al-Jazeera, le groupe assure être «heureux de transmettre à la nation islamique la bonne nouvelle du succès des moujahidines dans la réalisation de deux opérations de qualité au Niger». Selon le porte-parole Al-Qaïda au Maghreb, Salah Abou Mohammed, «les moujahidines se réservent le droit de gérer le cas de ces six otages, selon la loi islamique». Les disparitions de Robert Fowler, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Niger, de son adjoint Louis Gay et de leur chauffeur nigérien, Soumana Moukaila, ont été signalées à la mi-décembre, à l'ouest de Niamey. Ils avaient, au préalable, effectué une visite privée dans une mine d'or exploitée par une société canadienne à Samira, le 14 décembre. Quatre touristes européens ont aussi été enlevés par le même groupe le 22 janvier, dans la zone frontalière Mali-Niger. Il s'agit d'un couple de ressortissants suisses, d'une Allemande septuagénaire et d'un Britannique. L'auteur du message diffusé par Al Jazeera affirme que le groupe fera état de ses revendications ultérieurement, et confirme qu'Al-Qaïda au Maghreb est également responsable de l'enlèvement, en janvier des quatre touristes européens.

Dans un premier temps, juste après la disparition des deux diplomates, le Front des forces de redressement, une organisation rebelle dissidente du MNJ (Mouvement des Nigériens pour la justice) du Niger, avait revendiqué la prise d'otages sur son site internet. Une information démentie, cependant, par le président du FFR. Quoiqu'il en soit, les auteurs de ce kidnapping se signalent aux yeux du monde de la façon la plus spectaculaire qui soit: enlever des ressortissants canadiens travaillant à l'ONU dans une zone censée être sous con-

trôle du gouvernement nigérien. Mais, très vite, cette piste avait été abandonnée, d'autant que le véhicule des diplomates a été trouvé moteur en marche, sans que leurs effets personnels ne soient volés. Ils avaient été enlevés à quelque 300 km de la capitale nigérienne. L'annonce de leur enlèvement par un groupe Al-Qaïda au Maghreb confirme, au moins, trois grandes certitudes: les groupes terroristes occupent largement toute la bande sahélienne au nord du Mali et du Niger, et au sud de l'Algérie et de la Libye, leurs mouvements dans ce vaste espace serait presque libre, et ils agissent avec une grande rapidité, là où ils veulent, quand ils veulent. Cela dénote, en outre, des complicités dans cette région et beaucoup d'experts de la lutte antiterroriste n'hésitent plus à faire le lien entre la présence de ces groupes dans cette partie du Sahel avec celles des mouvements de rébellion nigériens et maliens. Sinon, comment expliquer cette grande marge de manœuvre dans un espace surveillé, même par satellite? Mais, plus grave est cette effrayante certitude que les groupes terroristes et des bandes de bandits opèrent, en toute impunité, dans le désert, devenu un véritable marché aux otages où sont enlevés des touristes qui serviront ensuite à ces groupes à s'autofinancer par ces enlèvements. L'annonce de l'enlèvement des diplomates canadiens coïncide, comme par hasard, avec le report, une nouvelle fois, du sommet sur la sécurité et la paix dans la région sahélo-saharienne qui devait se tenir aujourd'hui, jeudi, à Bamako, en présence des chefs d'Etat du Mali, du Niger, de l'Algérie, de la Libye, du Tchad et du Burkina-Faso. Officiellement, ce report est justifié par des contingences de calendrier des chefs d'Etat devant y participer. Le but de ce sommet est de mettre en place une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et Al-Qaïda au Maghreb qui a pris, comme base arrière et de repli cette vaste zone africaine, d'autant que certains pays de la région ont également des problèmes avec leur opposition armée qu'ils soupçonnent de collaborer avec Al-Qaïda. Enfin, le rapt de touristes européens est devenu un des sports favoris de ces groupes qui, très souvent, réclament de fortes rançons en contrepartie de la libération de leurs otages. Et l'insécurité restera de mise dans cette partie de l'Afrique.

Béni-Saf

108 kg de kif saisis, trois arrestations

Mohamed Bensafi

108 kg de kif ont été saisis et 03 personnes arrêtées. Tel est le bilan d'une opération menée conjointement par les gendarmes de Ain Defla et de Béni-Saf, apprend-on. L'affaire a débuté en début de semaine, quand les gendarmes de Ain Defla ont arrêté 02 individus B.M (35 ans) et B.K. (45), deux frères originaires de la commune de Béni-Saf, transportant 25 kg de kif à bord d'un véhicule alors qu'ils roulaient en direction de la capitale. L'affaire a mené les enquêteurs jusqu'au domicile des personnes arrêtées, un quartier situé au sud de Béni-Saf. L'une des perquisitions a permis l'arrestation d'une troisième

personne répondant aux initiales de M.B.M. (42 ans) et à la découverte d'une sérieuse piste, le domicile d'un certain R.M., habitant au Douar Siga dans la commune de Oulhaça. Aussitôt sur les lieux, et alors que R.M. restera introuvable et est activement recherché, les enquêteurs, utilisant des chiens cynophiles, découvriront 83 autres kg de kif cachés non loin de la maison familiale. Le douar étant situé à quelques minutes de la mer, ce qui ne laissera aucun doute, selon notre source, que la drogue proviendrait des plaquettes de kif rejetées en janvier par la mer. Les 03 personnes arrêtées (B.M, B.K. et M.B.M.) seront présentées devant la justice aussitôt que l'instruction prendra fin.

Dix kg de corail saisis à El Kala

Selon le commandant de groupement de la Gendarmerie, les éléments de la brigade d'El Kala ont saisi, suite à une fouille minutieuse d'un véhicule, une quantité de 10 kg de corail que quatre personnes tentaient de faire sortir du territoire. Dans la même journée la gendarmerie d'El Kala a procédé à la saisie de 200 cartouches de cigarettes de marque étrangère. Si les quatre trafiquants de corail ont été arrêtés et seront traduits devant la justice, ceux impliqués dans le trafic de cigarettes ont réussi à prendre la fuite.

A. Ouelaa

Belgique

Le «non mais oui» pour Bouteflika

En attendant le 9 avril prochain, les immigrés débattent à leur manière du bilan du président Bouteflika.

Ils ne sont pas si loin de l'opinion de leurs compatriotes au pays.

De notre bureau de Bruxelles:
M'hammedi Bouzina Med

Bruxelles, comme dans le reste de la Belgique ou dans les deux autres pays du Benelux que sont les Pays-Bas et le Luxembourg, la perspective de l'élection présidentielle du 9 avril prochain donne lieu à d'étranges débats et de situations surréalistes. Les plus fervents supporters du président Bouteflika sont ceux qui critiquent son bilan à la tête de l'Etat. Et ils sont majoritaires.

Les autres, les «opposants» qu'ils soient militants de partis politiques ou non, lui reconnaissent un bilan globalement positif et appellent à l'abstention le jour du vote. Allez-y comprendre quelque chose.

Quant aux plus logiques (clairs), c'est-à-dire ceux qui soutiennent le président pour un troisième mandat sur la base du bilan politique et économique des deux précédents mandats, ils sont rares. Et puis il y a la «race» de ceux qui ne se situent, politiquement, nulle part ailleurs que dans la sphère des affaires et des dividendes qu'ils peuvent en tirer. Ils sont qualifiés «d'opportunistes».

Le plus étrange est que tous ces «avis» sont défendus, en apparence du moins, avec sincérité et foi. Il n'est pas rare de voir les débats s'échauffer sérieusement lorsque les uns mettent en doute le discours des autres. Aussi, il ne reste au journaliste pris à témoin que l'humble mission de restituer au lecteur quelques scènes de cette campagne électorale assumée par nos compatriotes immigrés. D'abord il y a les «intellectuels» qui, dans l'acceptation de l'immigration, désignent toute personne ayant fait quelques études universitaires. Juste ou pas, la question n'est pas là. L'essentiel ici est qu'ils sont vus comme des gens «qui lisent», donc ils savent plus de choses. Ils se retrouvent régulièrement dans des cafés-bars pour disséquer la politique de Bouteflika. Ce soir, il y a Hamid, cadre du secteur de la santé, Khaled, patron d'une PME dans le bâtiment, Rafik, cadre commercial d'une multinationale, Sa-

lem, trader qui commerce pas mal avec le bled, et bien d'autres. Ils sont unanimes sur le bilan de Bouteflika: le président a initié de grands projets économiques dits «structurants» de l'économie nationale. Ils citent l'autoroute, les barrages, le logement, etc. Cependant, ils lui reprochent bien des retards dans les domaines social et politique. L'appauvrissement des classes moyennes, la bureaucratie, la corruption et un système bancaire des plus archaïques au monde. Mais ces «intellectuels» ne croient pas que le champ politique est verrouillé. Pour preuve, une relative liberté de presse existe au pays, vous disent-ils. Non, ils pensent plutôt que c'est le mouvement moderniste et démocrate qui n'a pas de stratégie de conquête de l'opinion publique. Cette opinion publique attribuée au «reste» du peuple a l'avantage de ses arguments. Aux marchés hebdomadaires ou lors de commémorations nationales, biens des compatriotes venant de tous les coins de la Belgique et d'ailleurs, comme ceux de Lille (France) qui visitent chaque dimanche Bruxelles, le discours est net: «Avec Bouteflika, le climat sécuritaire s'est nettement amélioré et la vie reprend, doucement, le cours normal des choses». Nordine, chef de service dans une société de transports, marié à une Allemande depuis 25 ans, est content: «Je n'ai pu me rendre en Algérie entre 1990 et 2000, à cause de la violence qui y régnait. Depuis, j'y vais chaque été avec mon épouse et mes jeunes filles sur les plages d'Oran et Mostaganem sans problème. Pour les gens c'est rien, mais pour moi c'est vital.» Quant à Kamel, il est plus catégorique à l'endroit des adversaires du président: «Arrêtez de dire n'importe quoi! L'Algérie profonde sait ce qu'elle a vécu durant la décennie noire. Elle mesure toute la portée de la politique de réconciliation en cours qui lui assure une paix retrouvée».

Un constat cependant, dans cette ambiance préélectorale, les représentants des partis politiques au Benelux sont muets. Absents. Y

compris ceux des partis de l'Alliance présidentielle que sont le FLN, le RND et le HMS. Traditionnellement, le parti politique qui animait les débats à chaque échéance politique était le RCD de Saïd Sadi. Cela fait longtemps qu'il ne se manifeste plus. Son représentant, le docteur Abib Moumen, se donne parfois à la confiance: «Avant même que le parti ait décidé de geler toute ses activités et de se retirer de l'élection présidentielle, nous savions que la partie était jouée d'avance. Ce sera Bouteflika et personne d'autre. Nous ne voulons pas faire de la figuration.» Mais, l'absence du RCD dans cette campagne électorale manque terriblement aux compatriotes. Y compris ses adversaires. «D'habitude les meetings et rencontres-débats sont animés et nous permettent d'exprimer bien de nos préoccupations», déclarent Yasser et Zoubir, avant d'ajouter: «cette fois-ci c'est triste, nous aimons bien le docteur Moumen, même si on s'énerve parfois contre lui à cause de ses envolées sur la démocratie en Algérie». Les immigrés sont authentiques et sincères dans l'expression de leurs opinions. Ils n'aiment pas par exemple certaines personnalités connues qui appellent à la mise sur pied de «comités de soutien» à la veille de chaque élection. Puis ils disparaissent durant 5 ans. Ils disent d'eux que ce sont des renards qui ne pensent qu'à leurs affaires personnelles et se foutent de l'Algérie. A Bruxelles, Charleroi, Gand, Anvers... les jeunes, surtout, aiment à rappeler l'élection de 2004. «M. Ali Benflis a animé un meeting grandiose à Bruxelles. Comme Saïd Sadi en 1999 d'ailleurs. Dommage qu'il n'y aura personne cette fois-ci». C'est qu'ils adorent ce genre de rencontres où ils arrivent avec les drapeaux algériens et entonnent Kassaman. Ainsi vont les choses en Belgique. En attendant la campagne officielle qui démarrera en mars prochain, les services du consulat d'Algérie à Bruxelles ont commencé l'envoi des cartes électorales à ceux qui viennent d'avoir 18 ans.

Tizi Ouzou

Six condamnations
pour trafic d'armes

Nait Ali H.

Le tribunal criminel de Tizi Ouzou a condamné, hier, D.M à 06 ans de prison alors que ses co-accusés R.K, M.A, L.H, et D.F ont écopé de 10 ans de réclusion criminelle. B.K., un sixième prévenu dans cette affaire, en fuite, a été condamné par coutumace à 05 ans de prison. Ils ont été jugés pour une affaire de trafic d'armes à feu,

association de malfaiteurs, possession d'arme de type 4 sans autorisation et de drogue. L'accusé D.M a été arrêté par la police le 14 juin 2007 en possession d'une arme de type Beretta dans un quartier de la ville de Tizi Ouzou selon l'arrêt du renvoi de la chambre d'accusation.

Les investigations menées par les enquêteurs ont permis de remonter jusqu'au vendeur de l'arme, R.K., à Barika (Batna). Ces deux hommes

constituaient un réseau de vente d'armes à feu dans la région de Batna. D.M a déclaré avoir acheté l'arme pour une somme de 07 millions de centimes. Les autres membres du réseau ont reconnu les faits tout en niant qu'ils commercialisaient des armes. Le représentant du ministère public a, lors de son réquisitoire, demandé des peines allant de 05 à 20 ans à l'encontre des mis en cause.

Six ans de prison
pour un ex-garde communal

Un ex-garde communal a été condamné dans la soirée du mardi par le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou à 6 ans de prison pour soutien aux groupes armés terroristes. Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, le mis en cause, Z.K. (38 ans), a été arrêté le 24 avril 2008. Il apportait soutien logistique et renseignements

aux terroristes de la sériât Mizrana activant sous la houlette de la phalange Al Ansar de l'ex-GSPC, alors qu'il venait de quitter ses fonctions de garde communal d'une caserne sise dans la région voisine de Dellys relevant de la wilaya de Boumerdes. Il a même été chargé par des terroristes de recueillir des informations sur les déplacements des com-

merçants de la région en vue de les enlever puis les rançonner. Devant le tribunal, le mis en cause a nié certains faits qui lui ont été reprochés tout en reconnaissant avoir aidé les terroristes sous la menace. Le procureur de la République avait pour sa part requis la peine de 10 ans à l'encontre de l'accusé.

N. A. H.

Un congrès médical au pied du Tahat

Le Boeing 767 des lignes nationales, plein comme un oeuf, s'immobilisait à 23 h de ce mercredi 4 février, sur le tarmac de l'aérodrome Tamanrasset-Aguenar. La Société algérienne d'hypertension artérielle (SAHA) organisait son 7^e congrès, véritable gageure s'il en était, il regrouperait près de 450 congressistes venus de tous les horizons.

Par Farouk Zahi

Des éminences médicales aussi bien nationales qu'étrangères, italiennes et françaises notamment, faisaient partie de l'équipée. La capitale de l'Ahaggar prendra, pendant trois jours, le « pouls » de l'hypertension artérielle sous tous ses aspects. Reçue en grande pompe au salon d'honneur de l'aéroport par un groupe folklorique et des hôtes en « tissaghast » (tenue féminine locale) qui offraient un « chèche » à chacun des membres, la délégation était agréablement surprise et touchée par tant d'égards.

A l'extérieur, une armada de bus attendait les congressistes ; chaque véhicule portait sur un macaron bien en évidence, la destination du gîte de chaque groupe. Le dépaysement est accentué par les noms des hôtels et des relais sahariens qui seront occupés pendant tout le séjour : Tahat, Outoul, Bois pétrifié, le Caravansérail, Timidoi, le Dromadaire, Akar-Akar et le 4/4 et bien d'autres.

Ceux d'entre l'assistance qui connaissaient Tamanrasset étaient amusés par l'étonnement de ceux qui ne la connaissaient pas, les jeunes notamment qui faisaient de « gros yeux ». L'effet de surprise faisait son oeuvre, d'abord cette lumière profuse vue à travers les hublots. La ville immensément étalée offre une image irréelle dans le noir de la nuit. Un champ lumineux de plusieurs kilomètres carrés illumine le désert, impensable pour une localité située à plus de 1.990 kilomètres de la capitale. Quels sont les moyens mis pour produire cette énergie électrique ? A une encablure de la ville, se trouve la centrale électrique dont les générateurs au fuel ne s'arrêtent jamais. Alimentés par camion-citerne à partir de Hassi Messaoud à 1.400 km d'ici, ils consomment journalièrement le contenu d'une citerne de 60 m³. On imagine aisément la procession de véhicules mobilisés pour cette seule tâche. Les hébergements dans les relais sahariens constitueront un autre sujet inhabituel et surprenant à la fois. Réalisés en matériaux locaux, « toub » et torchis, ils offrent un espace convivial proche de la simplicité ascétique des monastères : chambres blanches à la chaux, toit de chaume, parquet de sable ou de mortier de ciment et salles d'eau collectives « nickel ». Toutes les chambres donnent directement sur l'espace extérieur ceint d'une murette et agrémenté par des essences de toutes sortes, du peuplier à l'orange. Il n'est pas rare de rencontrer au détour d'une allée, une gazelle ou un paon faisant la roue. Le ciel presque transparent, la douce température et l'air sec participent à l'émerveillement du visiteur. Situé à 1.400 mètres d'altitude, le plateau de Tam est un paradis pour les insuffisants respiratoires et les arthritiques ; point d'humidité ni d'insectes nuisants. Le petit déjeuner collectif, pris gloutonne-

ment, renseigne sur « le creux » gastrique généré par l'air vivifiant et le sommeil réparateur, même s'il a été de courte durée.

La journée du jeudi 5 est consacrée aux visites touristiques, le gros des « troupes » se déplacera à Aballessa, à une centaine de kilomètres ; là où se trouve le sanctuaire de Tin-Hinan reine des Touaregs. Sa légende, assez singulière, la ferait venir du lointain Tafilelt. Au cours de son long périple, elle et son peuple frappés de famine n'auraient dû leur salut que grâce à la perspicacité d'une servante. Celle-ci aurait remarqué une fourmi qui allait engranger un grain de blé dans la fourmière, faisant rapidement le lien entre le nombre de fourmis et de grains, elle creusera profondément jusqu'à découvrir le « grenier » qui leur permet de survivre à la faim. Ceci pour la légende.

Un groupe restreint de congressistes fut dirigé sur l'Assékrem dont le plateau culmine à près de 2.500 mètres. L'escalade et la descente motorisées ne sont pas à la portée d'amateurs. Rencontrer le père Edward dans son ermitage et assister au coucher ou au lever du soleil, fait partie du périple sacerdotal. Mis dans le bain, le congrès inaugurerait le début de ces travaux le même jour à 17 h au centre universitaire en présence des autorités locales. En dépit du nombre, le bel auditorium rouge pourpre pouvait encore recevoir du monde. L'impeccable insonorisation ne renvoyait pas d'écho et la sonorisation feu-trée permettait même de chuchoter et d'être entendu. Le premier volet du programme comporterait les recommandations de la SAHA pour le dépistage, le diagnostic et la prise en charge de l'hypertension artérielle, le deuxième évoquerait HTA et cerveau, le troisième concernerait les urgences hypertensives. L'industrie pharmaceutique, fortement représentée, organiserait des symposiums et des conférences. Et comme à tout seigneur, tout honneur, la communication inaugurale était celle du Pr Mohamed Temmar, qui restituait les résultats d'une enquête sur l'hypertension artérielle lancée en 2001, dans le Tidikelt et l'Ahaggar. Menée en deux phases appelées Oasis I et II, elle doit certainement être la première enquête épidémiologique d'une telle envergure sur le plan national et même africain. Médecin de ville à Ghardaïa, son attention fut attirée par le nombre de patients hypertendus anormalement élevé, et c'est à partir de cette observation que l'idée d'une enquête a germé dans sa tête. Placée sous l'égide de la clinique de cardiologie A du CHU Mustapha dirigée par le Pr A. Merad-Boudia et exécutée sur le terrain par le corps médical autochtone des wilayas de Ghardaïa et de Tamanrasset, cette enquête fera date dans l'histoire de la médecine nationale et de la santé publique. La prise en charge financière de ce 7^e congrès, assurée par la quinzaine de laboratoires pharmaceutiques présents dans le hall d'exposition, a été intégrale et sans faille. Le pré-

sident, le Pr Abdelkrim Berrah, et les membres du bureau de la SAHA, bien que conscients du risque encouru, ont pris sur eux de l'organiser là où les risques d'échec sont plus que probables. Ils n'ont pas relevé le défi avec brio seulement, mais avec le panache en plus. Cette initiative démontre si besoin était, que la « débureaucratization » demeure sans nul doute, la voie royale de la réussite dans toute entreprise et quelqu'en soit l'envergure. Cette assertion a été d'ailleurs confirmée par le wali de Tamanrasset lors de la séance inaugurale, où il a déclaré que sa circonscription administrative n'a pas consenti un seul centime pour l'organisation de cette rencontre scientifique. Sa participation s'est limitée à l'utilisation à titre contributif des locaux du centre universitaire. Permettez Mr le Wali que l'on vous contredise, sans l'espace offert par cet établissement flambant neuf et très fonctionnel, la rencontre n'aurait jamais pu se dérouler ailleurs dans d'aussi bonnes conditions. Inscrit dans la nomenclature du plan de développement de l'année 2002, l'établissement ouvrirait ses portes, il y a déjà trois ans, ce qui constitue un record jamais égalé à Tamanrasset et probablement même ailleurs. D'une capacité d'un millier de places pédagogiques, le centre universitaire aura à éviter à une multitude de jeunes étudiants, les affres de l'éloignement et du déracinement. Les anciennes promotions scolarisées au nord du pays ne rendaient visite aux leurs qu'une fois l'an et ce, lors des vacances d'été. Celui qui aura connu Tamanrasset ou y a résidé sera surpris par le bond qualitatif qu'a effectué cette wilaya en une période relativement courte. Mr Mokhtar Zounga, ancien maire et tour-opérateur actuellement, connaissant sa région sur le bout des ongles, est lui-même surpris par ce fulgurant développement. Il affirme qu'à son érection en chef-lieu de wilaya en 1974, la bourgade de Tamanrasset ne comptait que 4.000 âmes à peine ; elle avoisine ou dépasse les 100.000 habitants actuellement. Ses larges boulevards bitumés et abondamment éclairés, ses constructions peu élevées et typiquement sahariennes, feraient pâlir de jalousie, beaucoup de villes réputées et connues pour leur « citadinité ». Le problème de salubrité publique et d'enlèvement des déchets solides a depuis longtemps été évacué. La construction tous azimuts bat son plein. L'immense mosquée en construction et ses deux minarets qui culminent à près de 30 mètres est l'oeuvre de deux frères bienfaiteurs dont l'un a disparu lors du crash aérien de 2003. Quant au projet d'adduction d'eau potable à partir de In Salah sur près de 700 kilomètres ; il est sans nul doute, le projet le plus porteur pour cette région dont la pauvreté en ressources hydriques mettait son existence même en péril. Il sera implanté tout au long du parcours de ce véritable pipe, un chapelet de villages qui viendront animer ces immensités désertiques : « A coeur vaillant, rien d'impossible ! ».

LE-DIT

Par Abdou B.



Les J.T de la peur

Vouloir communiquer leurs propres frayeurs, réelles ou feintes, chevaucher allègrement sur la croupe de la propagande orchestrée avec brio par les dirigeants de l'Etat hébreu, sont devenus les sports préférés de nombreuses rédactions de chaînes françaises de télévision. Les grands principes qui font référence à l'impartialité de l'information, à une éthique professionnelle au-dessus de tout soupçon, à un équilibre certes fragile, au gré des conjonctures et de pressions multiples, tout est balayé lorsque des présentateurs de journaux télévisés ont « peur » ou sont sous influence. Grands donneurs de leçon devant l'éternel et bien silencieux devant des crimes abominables ils sont acrobates maladroits, patauds désorientés, devant la force de frappe d'images, pourtant indiscutables, qui ont fait plusieurs tours du monde.

Lorsque Al Jazeera bombarde la planète d'images de milliers de corps déchiquetés, brûlés au phosphore blanc qui brûle de l'intérieur des enfants morts à Ghaza, ces grands journalistes repassent inlassablement les ridicules et minuscules faits par des roquettes lancées par Hamas sur la ville de Sderot. Un Palestinien, qui pleure toute sa famille décimée, est « équilibré » par des enfants israéliens, innocents, qui jouent dans des crèches cinq étoiles érigées dans des bunkers, encadrés par des nurses rassurantes. Mais il faut reconnaître, par ailleurs, que l'honneur des médias français a été sauvé par de nombreux journalistes, y compris des Juifs, qui ont dit et décrit l'horreur et la disproportion des moyens qu'a la résistance palestinienne d'un côté, et de l'autre, ceux d'une armée parmi les plus puissantes du monde, dotée de l'arme nucléaire que n'évoque jamais « les grands » journalistes à l'abri ou sur le terrain. Pourquoi Israël s'est octroyé le droit d'avoir un arsenal nucléaire, des armes interdites par « la communauté internationale » ? Cette simple question est inconcevable pour ces grands communicateurs sous hypnose.

Dans une émission de la chaîne Sénat Public (France), un présentateur assène, l'air grave et pénétré, que « le sondage est inquiet ». Or, il ne s'agit ni de résultat d'un sondage effectué dans « le monde » ni de la manifestation sous toutes les formes d'une opinion mondiale sur tous les continents, mais plutôt de « l'inquiétude » d'un microcosme parisien, relais de « l'inquiétude » du régime israélien. Au journal de France 2, il est annoncé « l'inquiétude du monde occidental » dont ferait automatiquement Israël. Mais, cela a le mérite d'être plus précis, car il ne s'agit que du « monde occidental », nombril du monde. Le reste de la planète n'a aucun point de vue, et s'il en a, cela ne compte pas. La cause de l'inquiétude du monde ou plutôt du monde occidental ? L'Iran a lancé avec succès un satellite, rapidement assimilé à la possibilité pour ce pays de pouvoir tirer des fusées longue portée, forcément menaçantes pour Israël, qui a pourtant les moyens nucléaires d'instaurer un équilibre de la terreur au cas où... Rassurons ces grands journalistes qui ont le droit d'avoir peur et la désinvolture de chercher à communiquer leur peur. La majorité écrasante des pays n'ont aucune peur et l'auteur de ces lignes, qui fait partie du monde, n'a nullement peur de l'Iran qui a tout à fait le droit de domestiquer l'atome à des fins énergétiques et pacifiques comme le font de nombreux pays à part Israël. Cet Etat tient en respect une région explosive, stratégique grâce à la projection américaine et européenne, avec l'arme nucléaire.

Si, demain, l'Iran trouve un vaccin définitif contre le sida, de grands journalistes feront peur à leur monde en

« La peur est la plus terrible des pressions parce qu'elle fait ses premiers effets contre la raison, elle paralyse le coeur et l'esprit ».

Rivarol

le présentant comme une arme de destruction massive. Si l'Iran ou un autre pays, en dehors du monde occidental, crée une mobylette qui tourne à l'eau chaude, de grands communicateurs feront peur en « informant » qu'il s'agit d'une bombe inédite planquée dans le moteur de l'engin. Et, si l'Iran ou un autre pays, en dehors du monde occidental, développe un sèche-cheveux solaire, on dira qu'il s'agit d'un laser intercontinental facilement transportable dans un simple bagage etc. etc.

Le monde occidental, selon des experts occidentaux, est dangereusement menacé. Il l'est par des pays émergents qui font de la croissance, exportent même des voitures, de la technologie, des films, des ordinateurs et des logiciels.

Et ils (les pays occidentaux) ont bien raison d'avoir peur. Ils perdent des marchés, de l'influence à cause de leur alignement aveugle sur les thèses américaines et israéliennes, de leur présence dans les opinions arabes et musulmanes.

Des pays émergents gagnent chaque jour du terrain en Afrique, dans le monde arabe où le pétrole n'est pas éternel. La perte de marchés et d'influence de nombreux pays européens s'explique, pour une part, par le fait qu'ils sont les otages, au plan politique, du refus d'Israël de la paix et de la naissance d'un Etat palestinien libre aux côtés d'Israël. On se gargarise dans les J.T. de la peur avec « l'Autorité palestinienne ». C'est quoi cette autorité et où peut-on trouver son équivalent ? Israël contrôle jusqu'à l'alimentation basique, le carburant, la circulation de millions de Palestiniens devenus des SDF dans leur propre patrie. Et il y a des journalistes qui ont peur ! Pathétique et criminel. Sur LCI, où officie un Ayatollah en cravate, sans charisme, spécialiste des généralités approximatives, à l'humour anti-tout ce qui n'est occidental, on ne fait pas dans la dentelle. On a même été chercher un illustre inconnu, terne et creux, qui se prétend prétendant au... trône en Iran. Un média dans la France républicaine soutiendrait donc une monarchie ! Place au Comte de Paris lors de la prochaine présidentielle dans l'hexagone. Et s'il est décédé ou trop vieux, trouvons un de ses descendants on son proche voisin royaliste!

Tournés vers leur seul nombril hexagonal, ne mesurant pas à sa juste valeur le recul de la France dans le classement des grandes économies mondiales, dans celui des langues qui progressent dans les pays arabes et africains, les communicateurs en question et leurs chefs politiques restent prisonniers et otages. Ils le sont de la culpabilité vis-à-vis du peuple juif, de la politique menée par la droite à Tel Aviv, de leur refus du réel : la Palestine dans toutes ses composantes, l'érosion de nombreux régimes arabes et la réelle opinion des peuples arabes, africains et musulmans. Et si Al Jazeera règne sans partage dans cette opinion, ce n'est ni un hasard ni une conjoncture passagère. Entre la nécessité de deux Etats (Palestine - Israël), une information équilibrée, des médias et leurs propriétaires ont choisi le court terme et l'abdication devant des groupes de pression qui justifient le génocide mené en Palestine. Ces choix sont-ils bons pour la France et l'Europe sur la durée ?

Et pourquoi pas Bouteflika ?



Par El-Yazid Dib

Le pays ne s'est point empêché de dérouler le tapis rouge à tous les présidents qui se sont succédé alternativement au sommet de sa république. Il leur a servi d'affiche publicitaire. Il leur a permis de sceller leur effigie sur les cloisons de son histoire. Ils étaient faits pour les uns ; à commander et simplement à occuper le poste pour les autres. Le président est vu comme l'incarnation sacrée d'une unité nationale et exprime à travers la manifestation des urnes une consécration démocratique. Le jeu de la majorité, en régime de démocratie peut ne pas paraître utile et légitime lorsqu'il frise et opte pour l'unanimité. En dehors des dispositions constitutionnelles, l'on conçoit le poste de président de la République comme une carte nationale d'identité collective. Il est représentatif de tous les segments de la société. Qu'il soit généreux, « général », corpulent ou petit, abordable ou fâcheux, il est notoirement le père de tous. C'est à ce titre qu'il devait d'extraire de ses tripes les scories de la revanche sur l'histoire ou sur les individus, de bannir les clichés subjectifs perso-visionnaires et surtout d'afficher grandement son attachement amoureux et actif sans discrimination de caractère, de région ou de tempérament. L'histoire récente, et à ce jour, n'a pas encore nettement tranché sur les noms à porter sur le registre d'appel des présidents qui ont à régner, gérer ou gouverner ce pays. Néanmoins, la séparation chronologique et historique se fait d'entre les deux périodes. Le GPRA et l'après-indépendance. Ferhat Abbas et Benkhedda ont été deux chefs de l'exécutif virtuel d'un Etat encore virtuel. La nation toute entière se mobilisait alors derrière l'institution « présidentielle » sous un seul mot d'ordre « l'indépendance ». Ni « assimilation » ni « égyptisation » ni « despotisme agraire » ni « économie de bazar » ni « mafia politico-financière ou rassemblement patriotique » ni « loi de la rahma » ni « concorde nationale » sur fond de second mandat, ou autre sur fond d'un autre, ne purent faire valablement et en toute légitimation asseoir un personnage sur le trône de la République. Il n'y avait pas en ces temps « le clan présidentiel » avec son lot de « redresseurs ». Il y avait cependant le dilemme de « la primauté de l'intérieur sur l'extérieur » du « militaire sur le politique ». Nos généraux étaient pour certains d'entre eux des maquisards invétérés, nos « politiciens » des moudjahidines convaincus. Il n'y avait pas tout encore l'épreuve organique actuelle de la zizanie mythique généraux/président, mais le négatif original semble avoir résisté au temps et aux hommes et s'est perpétué par voie de « fridha » testamentaire, jusqu'à pouvoir aisément s'installer en diapositive dans tous les zoom des « appareils » du pouvoir et du système actuels. Ils ont pensé comme ça, nous agissons comme cela. Rien n'a changé. Quelques hommes, peu de procédés, une loi, un faux régime mais la combine est toujours la même. L'on préfère le réflexe à la réflexion. L'allégeance à la conviction. Le doute à la certitude.

Devenir président en Algérie n'est forcément pas une épreuve didactique. Elle n'est en fait qu'un aboutissement de conciliabules. En réalité d'un fort consensus. La décision de rendre un homme président se passe bien avant le passage des voix vers l'urne. Le bon moment se situe dans la décision de l'aval de candidature. Le formulaire de candidature tient lieu de pré-serment présidentiel dans tous les cas des présidents pressentis à la magistrature suprême. Le système algérien de fabrication des hommes présidentiables est tellement enveloppé d'opacité, que l'effet inverse provoqué par la présomption de fraude, ou le parti

Quel profil de président, les Algériens conçoivent-ils ? Trop gentil, très méchant, dictateur ou libéral ? Chacun y va du dos de sa cuillère. Questionnement.



pris des « décideurs », devienne une rumeur persistante qu'un tel sera assurément président. Et ainsi vont les présidents en Algérie.

Sous la dynastie du parti unique, le candidat était unique. Donc d'avance élu président. Contrairement à Chadli, que la postérité retiendra vaille que vaille comme le géniteur de la démocratie ; Boumediene arrivait quand bien même son coup d'Etat ayant renversé Ben Bella, à récolter l'estime populaire. Elu à l'aide d'un suffrage direct de oui ou de non, il pourrait fièrement s'en passer du bourrage des urnes qui aurait été pratiqué par les fanatiques du parti unique. Boumediene aimait le peuple. Le peuple le lui rendit lors de ses grandioses obsèques. Voilà, un président, un homme, un Algérien qui a su se faire adorer. Il restera inégalable que ce soit dans la forme de sa « dictature » ou dans le fond de son réel charisme. Le bain de foule n'est pas une preuve d'amour. Il est l'oeuvre de l'agissement à l'ombre des hommes du récipiendaire. Certes, le culte de la personnalité en cette ère constituait une combinaison socio-politique efficace de mobilisation. L'opposition d'alors n'était que précoce. D'autres hommes braves et courageux ont souffert du boumediénisme. Intrinsicquement, le président Ben Bella en tête. L'emprisonnement se juxtaposait à la liquidation physique. Les géolés et les barres d'accusation de l'époque sont toujours de mise, y a que les géoliers et les procureurs qui ont changé. De profil et de camp. On réprimait pour la contre-révolution, on le fait pour la simple et petite révolte.

Comme toujours, ce sont les courtisans et les courbeurs d'échine qui font des âmes bienveillantes des personnes détestables et horribles. Bouteflika en compait. Ils ont tous fait (les présidents) les frais de leur environnement mesquin flagorneur et affabulateur. Chadli souffrait du noyau familial qui l'entourait et de certains pontes de son cabinet qui savent, survie d'intérêts en prime, se recycler et se réadaptent à tous les rationnements jusqu'à nos jours. On lui prêtait la délégation de pouvoirs exagérée au profit de gens florissant ses alentours immédiats. Boudiaf devait rester intact comme une figurine de haute qualité dans le mémorial de la révolution. « ils » l'ont tué. Et avec un espoir tout aussi fragile de pouvoir songer à une nation unie, sans fracas ni tracasserie. Au lieu de rêver, on a crevé. Malgré l'éphémérité de ses jours, le souvenir national gardera de lui une image utile, de bon-père et de président-martyr tombé au champ d'honneur en plein exercice de ses fonctions. L'Algérien est tout sauf d'être amnésique.

Que peut-on dire de Ali Kafi ? Fait-il ou non partie du lot ? Effacé de-

puis l'effacement du HCE, il ne semble pas brûlant pour le débat ni la manoeuvre politiques. Il ne s'est point impliqué dans la dynamique gouvernante. Faudrait-il pour cela, le considérer comme un furtif trait de crayon à mine inscrit frugalement sur les annales de l'histoire de nos présidents ? Le dira-t-il un jour, sinon les historiens le diront. L'on peut donc affirmer qu'il ne fut qu'une parenthèse intermédiaire.

Quant à Zéroual, ce beau général, familier des arcanes du pouvoir réel ; les affaires publiques ne lui étaient pas méconnues. Ennemi juré du terrorisme, il était astreint à compatir sur le sort des islamistes. On le poussait avec sa « rahma » à concilier la victime et le bourreau. Taraudé, il jeta l'éponge avant la fin légale de la mandature. Cela fut apprécié différemment. Un abandon de poste, une reculade ou un engagement à asseoir davantage l'esprit de l'alternative au pouvoir et une antipathie envers l'accaparement du pouvoir. Les avis se départagent. En fait, l'homme à chaque événement majeur tente de se positionner. C'est une marque d'intéressement à l'actualité nationale. Mais est-ce aussi quelque part, une quelconque frustration embellie d'un brin nostalgique d'une réapparition aux affaires suprêmes de l'Etat ? Il est encore jeune notre général ! Mais aux prochaines joutes d'avril 2009, se sentant, diront les uns, dans la peau d'un grand lièvre sérieux, il préférera casser l'omerta et dire, adieu une autre fois à sa carrière politique.

Sans bienveillance, brusquement, il est à affirmer enfin que Bouteflika n'est pas comme les autres ; un ordinaire président de la République. Ils disent qu'il ne peut être une somme de propriété intellectuelle et utilitaire, de magnanimité et d'une entièresité dans le relèvement du pays. Il mériterait plus que le pamphlet de Benchicou ou la caricature de Nezzar. Il provoque l'ire et défie la patience. Personnage d'inspiration terrible, il peut toutefois inspirer angéliquement ses fervents à écrire, vanter et glorifier ses mérites et ses oeuvres. Car comme tout un chacun ; il en a des scores à brandir et des médailles à scintiller.

Ces lignes rêvent de se consacrer un jour à un président qui puisse englober communément dans un corps et un esprit, à la fois, la sainteté de Ferhat Abbas sans son assimilation, la noblesse de Ben Bella sans son air insouciant, l'attention de Boumediene sans son arrogance, la carrure de Chadli sans sa niaiserie, la plénitude de Boudiaf sans sa naïveté, la sagesse de Zeroual sans son obstination, et enfin, la puissance virtuelle et la forte résistance de Bouteflika sans sa production ni de peur ni de frayeur. Il ne doit produire que l'espoir à outrance. L'Algérie à des droits sur tous.

Des chiffres sans lettres



Par Ahmed Saïf Benziane

Trois millions d'emplois annoncés par le président pour les cinq années du prochain mandat. Le ministre de l'Intérieur annonce que 3 millions de familles ont été « visitées » pour la mise à jour du fichier électoral. Le même ministre annonce aussi que trois millions de formulaires pour la collecte des signatures ont été retirés par les candidats aux présidentielles. Voilà une bien curieuse coïncidence du même nombre. Il y a juste lieu de mentionner qu'il s'agit du troisième mandat et que les discours se basent exclusivement sur les chiffres, qu'ils soient bilanciaux ou prévisionnels.

Le trois semble être le numéro gagnant. Des chiffres auxquels quelques lettres ne feraient certainement pas de mal, les grandes lignes nous ayant souvent caché les points les plus importants. Trois millions de chômeurs pourront donc trouver de quoi subvenir aux besoins de leurs familles en espérant que cette création d'emplois profite aux Algériens, maintenant que du monde entier nous sont venus des peuples studieux, pour construire notre pays, pour faire tourner nos usines, et rallonger nos routes en rétrécissant nos capacités de savoir-faire. Studieux et bien payés d'ailleurs. Tellement bien payés qu'on a envie de reprendre l'expérience avec la main-d'oeuvre algérienne en bien la payant cette fois. Juste pour essayer. On a servi de champ d'expérimentation à toutes les nations, on peut bien se permettre, pour une fois, de nous essayer comme ne dirait pas l'UGTA qui appuie sans conditions les candidats successifs du pouvoir. D'ailleurs par extension on pourrait même essayer les bureaux d'étude algériens, les experts algériens et les agriculteurs aussi. Juste pour essayer ce que pourrait donner un troisième mandat avec seulement des Algériens. De haut en bas. La guerre de Libération s'est bien faite par les Algériens, non ? Le développement ne peut être plus difficile qu'une guerre. Sinon c'est qu'il y des doutes sur notre Histoire, ou sur notre indépendance n'en déplaie aux habiles infatigables sur notre grandeur réduite à tendre la bouche aux céréales des autres et les joues aux innombrables gifles de la bonne gouvernance.

Trois millions d'emplois nouveaux en cinq ans est une promesse qui a de quoi dissuader les passeurs, leurs clients haraga, le marché informel, et étonner les plus grands experts mondiaux de la crise financière qui ont des choses à apprendre chez nous. Bref, le chiffre a été lancé sur la base d'un investissement de 150 milliards de dollars sur 5 ans. Les mains se frottent déjà sur la manière de récupérer, par les petits trous, ces 150 milliards, si ce n'est pas déjà fait, sans pour autant dire leur provenance et les détails de leurs destinations. D'ailleurs qui exige des détails ? Le parlement, qui a approuvé la révision constitutionnelle pour permettre un troisième mandat de continuité ? Le gouvernement qui se suffit à n'être qu'une caisse de résonance d'El-Mou-

radia en contrepartie de son immuabilité ? Les partis politiques réduits à un moteur d'une propagande à la limite de l'insolence ? L'armée qui n'a officiellement aucun rôle dans la vie politique mais qui tire les ficelles selon la loi de l'offre et de la demande ? La justice qui a perdu le symbole de la balance pour se ranger sur le banc des accusés ? Le peuple pauvre qui se soulève en fonction de ses douleurs passagères et revient à ses prières dès qu'on lui oppose l'image du père en danger de mort pour le culpabiliser, sans guérir définitivement les maux qui le rongent ? Personne ne demande des comptes sauf lorsqu'il y a trop de bruit autour d'une affaire qui dépasse les frontières et qui risque d'attirer des ennuis d'ordre diplomatique. Qui évalue donc objectivement les effets induits par les investissements sur le bien-être social ? Sur la parité de notre monnaie décimée par les réformateurs et enterrée sous la botte de l'euro et du dollar pour cause de mensonges abusifs ?

150 milliards de dollars d'investissements, cela ne fait guère qu'un peu moins de 5.000 dollars par Algérien en 5 ans et moins de 3 dollars par jour, un seuil de pauvreté en matière de revenu. Mais la question n'est pas là, le drame c'est qu'on ne sait trop comment remettre la machine de production à l'épreuve de la substitution aux importations qui nous mettent en situation de dépendance éternelle et économiser les 150 milliards de dollars pour les mauvais jours. Il est de notre droit d'en réclamer l'usage car c'est de notre argent qu'il s'agit et que ceux qui veulent offrir un cadeau aux Algériens mettent la main à la poche, ils en ont suffisamment pris.

Remettre en marche cette confiance en un pays qui a donné jusqu'aux entrailles de sa terre pour voir fleurir les sourires des enfants, l'amour de quelques couleurs cachées par de longues années de colonisation et qui devaient illuminer l'image d'une Algérie sans corruption, sans violence, avec des gouvernants qui prennent des bains de foule sans craindre pour leurs vies.

Lorsque Chavez a demandé la réforme constitutionnelle pour lever la barrière du nombre de mandats présidentiels, on pouvait y lire une quelconque ressemblance avec ce qui se passe en Algérie et conclure au caractère sous-développé et autoritaire de telles pratiques. Mais Chavez l'a fait sur la base d'un référendum pour laisser à l'opposition une marge de manoeuvre utile à l'équilibre du pouvoir. Il a gagné parce qu'il a su laisser au rêve populaire son interprétation dans la réalité. Il a même su faire rêver les peuples arabes en une solidarité internationale quant à la question palestinienne. Il affronte par conviction idéologique la plus grande puissance de ce monde et marque des points à chaque pas franchi. Pendant ce temps nous affrontons les chiffres sans leur donner de sens.

Pendant ce temps nous nous débattons à consulter www.Bouteflika2009.com et la seule réponse qui s'affiche est : « Le site sera très prochainement en ligne. Nous vous remercions de patienter. » Peut-être qu'avec Bouteflika. DZ qui rappelle nos anciennes plaques d'immatriculation, les choses auraient été autrement. Peut-être.

Du concept de paix génocidaire



par Mourad Benachenhou

« Faire disparaître » les Arabes se trouve au cœur de l'entreprise sioniste, et est une condition de sa réalisation... Au début des années 1930, les leaders sionistes ont fait les préparatifs pour un transfert de population, mettant en place une commission spéciale pour la tâche.

A l'occasion, ils ont reconnu les souffrances que les Arabes auraient à endurer s'ils devaient quitter leurs maisons. Ils ont aussi débattu du caractère volontaire ou forcé du transfert. Mais même les « transferts volontaires » faisaient référence, non à la volonté des individus, mais à un accord entre Etats... La notion d'un transfert de population est profondément enracinée dans l'idéologie sioniste, une excoissance logique du principe de ségrégation entre Juifs et Arabes. (Tom Segel: « Une Palestine, au complet » 2001, pp. 405-407).

La dernière agression israélienne massive, contre une population palestinienne épuisée par cent ans de résistance et 8 années de siège, a duré 22 jours et nuits consécutifs. L'armée de l'Etat d'Israël n'a pas épargné, pour le moins qu'on puisse dire, ses moyens pour faire avancer la politique sioniste officielle et déclarée de génocide du peuple palestinien.

L'OPÉRATION DE GAZA: UNE AVANCÉE DANS LE NETTOYAGE ETHNIQUE DE LA PALESTINE !

Elle a utilisé plus de 30 mille soldats, toute une armada d'équipements et de matériel militaire ultrasophistiqués, et un assortiment, divers et varié, de munitions prohibées par les accords internationaux, renforcées à l'uranium radioactif, ou contenant du phosphore, etc. contre la population de Gaza.

Le résultat obtenu par cet assaut par terre, air et mer, a eu les résultats espérés d'Israël : tuer et handicaper à vie autant de Palestiniens que possible, et rendre toute vie normale impossible à ceux qui ont échappé, temporairement, à l'opération de liquidation physique à multiples étapes menée depuis 1948 par les sionistes.

Cette opération a abouti au massacre de 1.324 personnes, dont 437 enfants âgés de moins de 16 ans, 110 femmes, 123 vieillards, 14 médecins et infirmiers et 4 journalistes. Le nombre de blessés a atteint le chiffre de 5.380, dont 1.890 enfants; parmi eux, il y en a au moins 2.700 qui seront handicapés à vie.

A ajouter aux victimes de ce massacre, perpétué de manière planifiée, et en application de la politique sioniste génocidaire d'exploiter le moindre prétexte pour faire avancer son vieux dessein de vider la Palestine historique de sa population autochtone, les dégâts matériels : 5 000 maisons, 16 bâtiments administratifs, et 25 mosquées détruites, plus de 25 000 maisons endommagées, sans compter, évidemment, l'infrastructure routière, les écoles, les hôpitaux, le matériel roulant de transport public ou privé, les unités de production industrielle, etc.

Ces statistiques donnent une idée de l'ampleur des moyens militaires déployés contre une population quasiment désarmée face à la puissance de feu d'une armée régulière, hautement entraînée, ne souffrant ni d'un manque d'hommes, ni d'un manque de moyens, disposant d'un budget illimité, dont une partie lui vient d'une assistance internationale aux poches particulièrement profondes, comme d'une base logistique allant au-delà du territoire qu'Israël contrôle.

RELATIVISER LE NOMBRE DE MORTS ET DE BLESSÉS ?

Cependant, la sécheresse de ces chiffres, établis par des organisations internationales comme l'ONU, dont les bâtiments et le personnel n'ont d'ailleurs pas échappé à la folie meurtrière israélienne, comme l'Organisation mondiale de la Santé ou « Reporters sans frontières », risque de ne

pas donner une idée suffisamment claire de la barbarie et de l'ampleur des pertes causées à une population largement civile, que ne protège pas une armée régulière, et subissant un siège aérien, terrestre et maritime, qui, officiellement, dure depuis janvier 2006, mais qui, en fait, date de décembre 2001, période à laquelle a été achevé le mur qui encercle toute la bande, mur renforcé par des équipements de surveillance ultrasophistiqués « gracieusement » mis à la disposition des Palestiniens « pour leur propre bien » par le « gouvernement et le peuple d'Israël ».

La population de Gaza, suivant les résultats du recensement qui vient d'être rendu public, serait de 1.416.543 habitants. Ramenés à sa population, le nombre de morts en représente approximativement un pour mille, et le nombre des blessés à environ 4 pour mille.

Suivant les propos d'une autorité supérieure d'un pays se targuant d'être la patrie des droits de l'Homme, il faut relativiser le nombre de victimes de cet assaut dont seraient fiers les SS, que tant rapproche des soldats israéliens, et plus particulièrement, la haine raciale qui leur est inculquée de manière systématique, et qu'ils ont pris soin d'exprimer dans les graffitis laissés parmi les ruines de Gaza ! Rien ne vaut la comparaison pour la relativisation de ces massacres !

Ramenés à la population de pays-témoins qui auraient subi une attaque d'une violence aussi intense, voici ce que ces pourcentages donneraient : pour l'Algérie: 33.850 morts et 135.400 blessés ; pour le Maroc : 31.344 morts et 125.376 blessés; pour la Tunisie : 10.328 morts et 41.312 blessés ; pour la France : 65.074 morts et 260.293 blessés, pour les Etats-Unis d'Amérique : 305.819 morts (à comparer aux 2.998 mort de l'attaque terroriste du 11 Septembre 2001 !) et 1.223.276 blessés. Etc.

UNE COMPARAISON AVEC KRISTALNACHT ET LE GHETTO DE VARSOVIE ?

Tout un chacun peut, en s'aidant des statistiques de la population mondiale publiées sur l'encyclopédie « Wikipedia », compléter cette comparaison morbide, mais nécessaire, car elle donne la dimension exacte de la barbarie déployée, et ce n'est ni la première fois, et ce ne sera sans doute pas la dernière fois, contre le peuple palestinien, par l'incarnation du sionisme qu'est l'Etat d'Israël, dont l'entreprise proclamée est, dans un terme qu'il espère proche, la liquidation physique programmée des Palestiniens.

A la lecture de ce bilan, la barbarie nazie contre les races considérées comme inférieure ne peut que revenir à l'esprit, tellement est proche la nature de l'idéologie qui justifie le génocide des Palestiniens et de celle qui a motivé l'Holocauste : toutes deux sont racistes, toutes deux sont motivées par le désir de prendre une revanche contre l'Histoire, toutes deux rêvent de donner à une seule race le plein contrôle d'un territoire qui leur appartient par la grâce des qualités de leurs races respectives !

Paraphrasant la description de la guerre menée contre le peuple libanais au cours de l'été 2006, description donnée par James Petras, professeur dans une université newyorkaise, dans son livre intitulé : « Le Pouvoir d'Israël », (2007), on peut écrire que : « Kristalnacht, l'assaut nazi contre les maisons et les magasins appartenant aux Juifs, comme contre les Juifs eux-mêmes, était une réception dans un parc en comparaison de la destruction actuelle de Gaza... » (p.110) et l'assaut contre Gaza vise « une population ghettoisée et soumise à la famine de masse préméditée, et dont, en

plaisantant, un général israélien a dit « qu'elle était en consultation chez un diététicien », remarque qui est la réplique exacte de la discussion interne aux autorités nazies sur la population du ghetto de Varsovie » (p.144). Cette comparaison, en elle-même, n'a rien d'original, tout en donnant la juste mesure des choses.

LE GÉNOCIDE DU PEUPLE PALESTINIEN : UN GÉNOCIDE A OBJECTIFS PACIFISTES ?

Ce qui est stupéfiant, et conduit à se poser des questions sur leur équilibre psychique, c'est que les esprits sophistiqués qui façonnent « l'opinion publique internationale », si prompts à dénoncer le moindre graffiti ou slogan promettant un sort funeste aux adeptes d'une certaine religion, si rapides à hurler au génocide dès que certains osent contester un fait historique dont les coupables ont subi la punition qu'ils méritaient il y a déjà plus d'un demi-siècle de cela, - et vont jusqu'à forcer le chef respecté d'une église universelle à s'humilier pour une erreur qu'il n'a pas commise ! - se retrouvent, non à blâmer les concepteurs et les exécutants de ces massacres, mais la victime, et, comble du paradoxe, à se poser, non la question qui saute aux yeux à la simple présentation des statistiques brutes des victimes et des dégâts matériels, - non si le peuple palestinien survivra, - mais si l'Etat criminel agresseur ne serait pas sous la menace imminente d'annihilation.

Si on comprend bien la logique sioniste et pro-sioniste, c'est dans l'intérêt de la paix dans le monde que le peuple palestinien doit être liquidé, et le plus vite sera le mieux. C'est probablement la première dans l'histoire de l'humanité qu'un génocide est perpétré par « amour pour l'humanité », et « à titre de service public au monde entier ». Bref, si on en croit les sionistes et leurs thuriféraires, en fait, ils massacrent le peuple palestinien pour faire avancer la paix dans le monde.

Strange affirmation ! Mais, plus étrange encore, c'est une affirmation qui fait foi parmi les grands de ce monde. Si on comprend bien, Hitler n'est pas l'incarnation du mal pour le mal qu'il a causé, mais parce qu'il a mal su présenter sa cause ; toute l'affaire nazie a échoué faute de bonne « publicité », de « choix du bon thème », pour faire adhérer tout un chacun à son idéal de fou et en assurer la victoire.

Apparemment, les sionistes ont trouvé la bonne approche publicitaire à leur oeuvre de solution finale au « problème palestinien ».

LE GÉNOCIDE DU PEUPLE PALESTINIEN : UN PROJET INTERNATIONALEMENT APPROUVÉ ?

Il faut reconnaître que les sionistes ont accompli un excellent travail de déshumanisation des Palestiniens, dont ils ont réussi à faire passer le génocide maintes fois annoncé et exécuté avec barbarie, mais de manière méthodique et graduelle, comme marquant un progrès de l'humanité, l'annonce d'une ère de paix et de tranquillité jamais connue dans le monde.

Selon la version sioniste de la paix dans le monde, une fois le génocide des Palestiniens achevé, la paix règnera enfin, non pas seulement en Israël et parmi ses voisins malheureux, mais dans le monde entier.

Le génocide du peuple palestinien devient une sorte de projet international, auquel chacun doit participer en fonction de ses moyens : les uns en fournissant de l'argent et des armes à Israël, les autres en expliquant pourquoi ce génocide est politiquement souhaitable et moralement louable !

L'objectif du génocide est, par définition, de changer la composition démographique d'un Etat. On constate, avec quelque inquiétude, que la minorisation de la population palestinienne en Israël, par la politique de ségrégation, d'expulsion et de liquidation physique, est non seulement applaudie des deux mains par tous les médias internationaux, toutes techniques incluses, mais même justifiée par la crainte de voir Israël, anéantie !

Chez ces commentateurs, la myopie se transforme en aveuglement, la surdité devient une vertu, et l'absurdité la forme suprême de la sagesse.

17 Israéliens perdent la vie contre 1.324 Palestiniens, et ce sont les premiers qui sont menacés de disparaître, concluent ces autorités de la pensée et de la plume !

Apparemment, ces donneurs de leçons en analyses politiques n'ont pas les connaissances mathématiques élémentaires leur permettant de constater que le second chiffre est plus grand que le premier, ce qui prouve, sans l'ombre d'un doute, que ce sont les Palestiniens qui sont menacés de disparaître à court terme, pas les « citoyens juifs d'Israël » (terminologie israélienne officielle) ! Mais, comme dit le proverbe : « Quand on aime, on ne compte pas ! ».

LES POLICIERS, L'ASSASSIN ET SA VICTIME

Pour bien comprendre l'étrangeté de cette réaction des « faiseurs d'opinion », hommes et femmes intelligents, s'il en est, brillants, cultivés et, par définition, « bien informés », il paraît utile de proposer un exemple terre-à-terre :

Des policiers sont appelés sur la scène d'un assassinat dont l'exécuté prémédité n'a pas quitté les lieux ; la première action à accomplir par eux, devrait être, suivant la logique de ces « présentateurs » de s'assurer que l'assassin est en bonne santé, de lui donner éventuellement les premiers soins, de le féliciter pour un crime bien accompli, et s'il n'a pas de voiture, de lui proposer de l'accompagner chez lui.

Puis, s'occupant alors de la victime, les policiers se chargent de l'achever, si elle est encore en vie, non sans lui reprocher, au préalable, d'avoir provoqué l'assassin qui aurait été poussé au crime par elle. Pour compléter le tableau, il se trouve que l'assassin n'avait jamais caché son dessein de liquider physiquement sa victime ; et la police lui avait même fourni l'arme pour perpétrer son meurtre, car il avait un motif hautement « moral » et louable à tout point de vue : hériter des biens du mort !

POUR LES SIONISTES: MORT OU VIF, LE PALESTINIEN N'EXISTE PAS

Faut-il souligner que la logique de ces commentateurs est contraire à la logique universellement acceptée ? Mais, on doit en même temps reconnaître qu'elle est en cohérence totale avec la logique sioniste, dont l'idée fondamentale est rappelée par l'historien israélien Tom Segel cité plus haut. Les sionistes, jusqu'à présent, et quoique cela apparaisse paradoxal, ne reconnaissent pas l'existence du peuple palestinien, bien que beaucoup de leurs leaders ont, verbalement, certes, embrassé l'idée d'un Etat palestinien côte à côte avec Israël. Mais, reconnaître un Etat n'est pas nécessairement reconnaître l'identité nationale de ses habitants.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce n'est pas parce que les sionistes se déclarent disposés à un Etat qualifié de palestinien, qu'ils sont prêts à endosser la na-

tionalité palestinienne ; car, dans leur logique compliquée et parfois difficile à suivre, si on perd de vue son fil conducteur : reconnaître cette nationalité, même a posteriori, serait, du même coup, avouer que la terre actuellement occupée par Israël a été confisquée à ses habitants originaux que sont les Palestiniens.

Dans le même ordre d'idées, il y a bien un Etat d'Israël, mais pas de nationalité israélienne, car cela signifierait l'établissement d'une constitution qui serait tenue de garantir la citoyenneté pleine et totale à tous ses nationaux, ce qu'Israël, malgré ses proclamations « démocratiques », ne serait pas prêt à accepter actuellement.

L'idée sous-basant les deux refus est la même dans les deux cas. Ce serait pour les sionistes accepter la profonde illégitimité des revendications à fondements historico-religieuses de leur idéologie, s'ils venaient à reconnaître que les Palestiniens existent, soit comme citoyens d'un Etat unitaire, démocratique au sens normal du terme, non au sens sioniste, soit même comme citoyens d'un Etat mitoyen d'Israël.

IL Y A UNE CITOYENNETÉ JUIVE, MAIS PAS DE CITOYENNETÉ ISRAËLIENNE

Comme l'a si bien souligné Yitzhak Laor, un philosophe israélien dans le quotidien Haaretz du 9 novembre 2006 :

« Une Constitution est impossible parce que l'Etat d'Israël ne veut pas introduire la Constitution avec une déclaration d'égalité complète pour tous ses citoyens, et en particulier, en ce qui concerne les droits de propriété ».

En fait, Israël est encore bien en deçà de l'Etat d'apartheid, un progrès certain par rapport au statut accordé aux Palestiniens, car celui-ci, tel que pratiqué par l'Afrique du Sud jusqu'au mois de mai 1994, reconnaissait au moins l'existence des groupes raciaux jugés « inférieurs », et était basé sur le principe « séparés, mais égaux ». Les sionistes ne sont pas encore arrivés au stade de la reconnaissance du peuple palestinien. Dire qu'Israël pratique l'apartheid ne constitue pas seulement un euphémisme; c'est simplement cacher la réalité qu'il refuse même l'existence du Palestinien, alors que les partisans de l'apartheid reconnaissaient l'existence des « colored » ou « nie-blankie ».

UNE LOI SUR LES DROITS DE L'HOMME QUI REJETTE LA NOTION DE DROITS DE L'HOMME !

Dans le registre général des habitants, tenu par le ministère de l'Intérieur de l'Etat d'Israël, les habitants sont répartis entre « nationalité juive » et « nationalité arabe », et les principes de la loi fondamentale adoptée en 1992 par Israël, et signée par Ishak Shamir, alors Premier ministre d'Israël, mais néanmoins ancien membre de l'organisation terroriste sioniste, Irgun (assassin, au Caire, le 17 septembre 1948, du Comte Folke Bernadotte, médiateur nommé par l'ONU dans le conflit entre Palestiniens et sionistes, et qui, en sa qualité de président de la Croix-Rouge suédoise pendant la Seconde Guerre mondiale, avait sauvé 30.000 personnes, dont 11.000 juifs, des camps de la mort) précisent bien que la protection de la dignité humaine et de sa liberté constituent des valeurs d'un Etat à la fois juif et démocratique.

Le rapprochement entre la détermination de la nationalité et ce principe signifie clairement - et la pratique israélienne dans ce domaine est là pour le prouver - que tout non-juif ne saurait bénéficier de la protection de la dignité humaine et de la liberté au même titre qu'un Juif !

Suite en page 10

Tzipi, Netanyahu, Liberman, Barak, le quatuor infernal Véritable coup de grâce au processus de paix



Par Mohamed
BENSALAH

2009 ne sera pas l'année qui verra le drapeau flotter sur la Palestine. Elle sera plutôt, compte tenu des rapports de force actuels, l'année de tous les dangers pour un peuple qui souffre déjà de la mort. Ne nous voilons pas la face ! L'occupant militaire israélien ne mettra pas fin volontairement à son occupation. La colonisation insupportable va se poursuivre tant que les rapports de force ne changeront pas et tant que l'opinion mondiale demeurera fondamentalement pro-israélienne. Les discours aseptisés et soporifiques sur la paix ne seront d'aucun secours tant que se poursuivront les bombardements, les harcèlements militaires et l'occupation des territoires palestiniens. Depuis la guerre de 67, qui a permis à Israël de diviser les Arabes et les Palestiniens, et de redessiner la carte en sa faveur, la diplomatie mondiale est en stand by. Camp David et la conférence de Madrid (octobre 91) ont suscité l'espoir, mais il fut de courte durée, Israël refusant de restituer les terres confisquées par la force. Les pourparlers d'Oslo, puis de Washington (rencontre entre Arafat et Rabin en septembre 93) n'avaient aucune chance d'aboutir face aux anti-paix israéliens, avec à leur tête Benjamin Netanyahu, violemment hostile aux accords d'Oslo, qui accèdera au pouvoir (en 1996) après l'assassinat de Rabin par un extrémiste juif.

Treize années plus tard, la dérive extrémiste se poursuit et la situation ne cesse de se dégrader. Il aura fallu un embargo à nul autre pareil et des milliers de victimes

Il n'y a pas besoin d'être grand clerc et encore moins politologue pour deviner que l'avenir des Palestiniens ne sera guère radieux avec la nouvelle équipe qui vient de s'emparer du pouvoir.

innocentes, pour que Ehud Barak (parti travailliste), Livni Tzipi (kadima), Benjamin Netanyahu (Likoud) et Avigdor Liberman (Israël beiteinou) redeviennent visibles sur la scène médiatique. Les cinq millions d'électeurs qui ont choisi ces va-t-en-guerre assoiffés de pouvoir, se rendent-ils compte à quel point ils insultent l'avenir, leur avenir et celui du monde ? L'arrivée des fossoyeurs Netanyahu, Tzipi et Liberman en tête de liste constitue le coup de grâce au processus de paix. L'effrayant trio sanguinaire, qui incarne de manière exemplaire l'Etat sioniste totalitaire, saura vite faire oublier les frasques d'Ariel Sharon et d'Ehud Olmert. Prévoyant le pire pour son peuple, le pauvre Abou Mazen (tout comme d'ailleurs le Arafat des derniers jours) déclarait haut et fort, à qui voulait bien l'entendre, qu'il était prêt à discuter avec le vainqueur des urnes, quel qu'il soit.

Il y a lieu peut-être de préciser que depuis sa création, l'Etat hébreu n'a jamais fait montre du moindre sentiment d'humanité à l'égard de ceux qui, depuis soixante ans, paient la lourde facture des criminels nazis. Six décennies de brutalités, d'agressions, de meurtres et d'arrogance qu'il ne cherche même plus à dissimuler. Les années passent et, au lieu de l'Etat palestinien annoncé et souhaité, les dirigeants israéliens continuent d'afficher leur volonté expansionniste et leur soif de puissance. Alors que la colonisation des territoires occupés se poursuit au mépris des règles du droit international, le monde occidental détourne pudiquement le regard et refuse de voir les massacres insupporta-

bles du présent. Seule l'émeute la barbarie commise par les nazis. Les faibles réactions enregistrées durant l'agression sauvage à Gaza renseigne parfaitement sur les puissances occidentales qui se murent dans un silence coupable qui masque mal leur inconditionnel soutien aux descendants de l'holocauste.

L'Etat juif, malgré les crimes atroces commis qui relèvent du droit international, bénéficie toujours de l'impunité et du soutien inconditionnel de l'Occident et en particulier des Etats-Unis. Comment expliquer un tel assujettissement ? La réponse est en fait simple : dans ce pays, le Congrès, la Maison Blanche et les médias, sont sous le contrôle du lobby israélien. Les faits, gestes et dires d'Obama, la veille de son investiture l'attestent amplement. Même le Conseil de sécurité se trouve plombé : aucun membre permanent ne peut déposer une résolution visant à sanctionner Israël. Plus personne ne se révolte du fait qu'Israël n'a jamais honoré les résolutions de l'ONU. Trois cent millions d'arabes impuissants semblent tétanisés face à ce pays de sept millions d'habitants, qui fait la pluie et le beau temps en se faisant passer pour une victime. Encore une fois, les dirigeants arabes ont prouvé aux yeux du monde leur incapacité à s'unir et à réagir contre l'adversité.

« De toutes les illusions, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. » Paul Watzlawick

Tant que le rapport de force interne aux Etats-Unis restera ce qu'il est, la moindre velléité de

réaction contre Israël sera perçue comme un acte de rébellion contre la puissance impériale, et donc lourdement sanctionnée. En plus du soutien diplomatique inconditionnel, via le Conseil de sécurité (42 vetos aux résolutions critiquant la politique d'Israël), l'Amérique verse trois milliards de dollars, chaque année à Israël. D'où son arrogance et sa prospérité ! Pourquoi les Israéliens changeraient-ils les règles du jeu aujourd'hui en leur faveur. Malgré ses crimes immenses, Israël est toujours assuré des faveurs des grandes puissances, et par ricochet, des opinions publiques internationales. La violence inouïe qui s'est abattue sur la population de Gaza, les crimes de guerre commis par la soldatesque de l'Etat hébreu, le sang versé des enfants, des femmes et des vieillards, ne méritent-ils pas quelques éclaircissements, avant de figurer dans les manuels d'histoire ? Les coupables, ne méritent-ils pas d'être entraînés auprès du tribunal pénal international ? D'aucuns se demandent pourquoi le fameux « droit d'ingérence humanitaire » prôné par l'illustre Bernard Kouchner n'est pas applicable lorsque l'opresseur est israélien et les victimes palestiniennes ?

Ceux qui (à l'instar du député-maire du 16^e arrondissement de Paris, qui vient d'afficher le portrait de Gilat Shalit sur le fronton de sa mairie) s'inquiètent du sort de ce soldat franco-israélien fait prisonnier en plein combat, devraient aussi penser aux 10 000 citoyens palestiniens qui crouissent dans les geôles sionistes depuis des lustres. Ceux qui prennent en grippe les négationnistes de la

Shoah, savent-ils combien de Palestiniens (femmes, enfants, bébés, vieillards) ont été assassinés, brûlés vifs, décapités et incités à l'exil depuis l'occupation de leur pays ? Quand on entend le concert des contrevérités amplifiées par les médias européens durant la dernière agression contre les Palestiniens, il y a lieu d'être sceptique. La liste des mensonges et des non-dits pour innocenter Israël de ses crimes est accablante. Une fois encore, les médias ont fait preuve d'une efficacité redoutable au service des lobbies pro-israéliens. En plein carnage à Gaza, les télévisions européennes nous abreuvant de films sur l'holocauste, la Shoah et les crimes nazis et nous invitaient à suivre les confessions d'une Simone Veil au bord des larmes tourmentée par ce qui lui était arrivé, quarante ans auparavant. C'est à se demander s'il existe encore en France et en Europe des intellectuels et des journalistes dignes de ce nom.

Sous quelque angle qu'on le prenne, le présent semble sans issue. Ce n'est pas la moindre de ses vertus. A ceux qui voudraient absolument espérer, il dérobe tout appui. Que faire pour interrompre le cours normal du désastre ? Qu'ont fait les Palestiniens pour être punis de la sorte ? Peut-on imaginer un peuple européen souffrir de la sorte ? L'espoir viendra être punis de la sorte ? Peut-on imaginer un peuple européen souffrir de la sorte ? L'espoir viendra de personnes courageuses, qui tel Norman Finkelstein, refusent que ses parents morts à Auschwitz servent de fond de commerce aux just-quaux-boutistes.

Une chose est sûre : Hamas est sorti renforcé du drame de Gaza et l'Egypte est devenu l'interlocuteur privilégié de l'Occident. Le pire n'est jamais sûr. Mais, pour le moment, comme disait Oscar Wilde, le pire n'a pas fini d'empirer.

Du concept de paix génocidaire

Suite de la page 9

L'article 8 de cette loi fondamentale, supposée aligner Israël sur les « Etats démocratiques modernes » par l'adoption d'une charte des droits de l'Homme proche de la charte universelle telle qu'établie par les Nations unies utilise un langage plein de circonvolutions qui le rend quelque peu obscur.

Voici ce que dit ce texte : « Violation des Droits (8). Il ne doit pas y avoir de violations des droits sous l'empire de cette loi fondamentale, sauf par un statut adopté aux valeurs de l'Etat d'Israël, statut promulgué pour un objectif ad hoc, et dont l'étendue n'est pas plus grande que nécessaire, ou par des règlements établis en vertu d'une autorisation expresse de cette loi ».

Les Juifs étant les seuls citoyens à part entière d'Israël, et ne pouvant, de ce fait, être l'objet de règlements spéciaux violant leurs droits, cet article légalise toutes les violations de droit passées, présentes et futures contre les Palestiniens, qui, officiellement, n'ont aucune existence statutaire, mais dont le traitement doit être intégré dans la loi fondamentale d'Israël ; comme on ne peut les exclure officiellement du bénéfice de cette loi, qui pourtant ne doit s'appliquer en plein qu'aux Juifs, on prévoit donc une porte de sortie légale permettant de les opprimer « en tout respect des droits humains » selon la conception spécifiques aux sionistes.

Il semblerait qu'on ne peut leur refuser le statut d'êtres humains, certes, mais, ils ne sont pas des « hommes » au titre de la loi fondamentale, car leur statut est établi, modifié, appliqué, au gré des intérêts et des lubies de la population à droits humains complets, c'est-à-dire la population juive.

Les Palestiniens sont séparés des Juifs israéliens, mais inégalement par la loi sur les droits fondamentaux. Ils bénéficient également du « privilège légal », en complément respect de la loi sur les droits fondamentaux d'Israël, promulguée en 1990, d'être expropriables, expulsables, assassina- bles à merci en fonction des besoins d'avancement des droits des personnes enregistrées au ministère israélien de l'Intérieur comme « Juifs ».

L'UNION EUROPÉENNE, CONTINENT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXPLOITATION ET LES GÉNOCIDES ?

Il est utile de se demander à quel point le rejet de la notion de droits de l'Homme

par Israël a des implications pratiques sur ses rapports avec une Union européenne qui se fait la championne des opprimés à travers le monde et l'avocate des causes des peuples soumis à dictature ou à l'exploitation d'une majorité. Mais, là aussi, il semble que la conception de droit au génocide du peuple palestinien par les sionistes soit acceptée comme une idée qui ne soulève aucun problème de morale internationale, pourtant à la base des relations de coopération entre cette communauté de « vertueux » et le reste du monde. Voici une analyse de cette attitude faite par un expert irlandais dans le domaine :

« Un exemple de la sélectivité de l'Union européenne en matière de droits de l'Homme est les accords d'association entre l'Union européenne et Israël. Ces accords commerciaux bénéficient à Israël du fait de ses 20 milliards d'Euros annuels de commerce avec l'Union européenne. En février 2007, Israël et la Commission européenne se sont mis d'accord pour la participation d'Israël au septième programme-cadre de recherche et de développement, en faisant le seul pays non-européen à être membre de l'espace de recherche européen ».

« En dépit des décisions de la Cour de Justice internationale disant que le mur immense construit par Israël sur la terre palestinienne viole les lois internationales, et en dépit du fait qu'Israël viole les clauses mêmes en matière de droits de l'Homme telles qu'établies dans les accords d'association de l'Union européenne, aucune restriction n'a été placée sur Israël. Il n'y a pas non plus de restrictions sur les ventes d'armes à Israël en provenance des pays de l'Union européenne ». (Source : <http://www.caec.org/index.php?q=node/10>).

La preuve que l'Union européenne est partie prenante dans la légitimation comme dans l'exécution du génocide du peuple palestinien par Israël, qui est la concrétisation de l'idéologie sioniste, dont les desseins ne sont ni secrets, ni l'objet de honte de la part

de ses tenants, génocide qui viole les principes mêmes sur lesquelles cette Union tient à maintenir ses fondations et à gérer ses relations avec le reste du monde, est dans cet accord d'association, auquel s'ajoute un privilège accordé seulement aux membres de cette Union.

En conclusion :

1. L'agression contre les Palestiniens de Gaza par Israël est la continuation logique de la politique de génocide du peuple palestinien, politique qui est au coeur de l'idéologie sioniste, comme le rappelle l'écrivain israélien Tom Segel ;

2. L'ampleur du massacre perpétré en 22 jours par Israël contre les Palestiniens de Gaza est largement prouvée par les statistiques des morts et blessés, comme des destructions et dégâts matériels causés par l'armée israélienne déchaînée contre un peuple quasiment désarmé ; on reproche à ce peuple d'avoir des pétards mouillés ;

3. La relativisation des pertes à travers leur application à des pays à population plus importante donne une idée plus précise des pertes subies par le peuple palestinien, assiégé par terre, mer et air depuis 8 années, entourée d'une barrière sur ses frontières terrestres, et soumis à des agressions constantes et délibérées de la part d'Israël, un Etat dont les ressources financières et les moyens militaires en personnel et en équipement sont infinies et proviennent du monde entier ;

4. Israël présente son projet de génocide contre le peuple palestinien comme une contribution à l'avancement de la paix dans le monde ; c'est là une façon originale de présenter une entreprise criminelle conçue bien avant la création d'Israël et effectuée avec système, méthode et constance depuis plus de 60 années ;

5. Au vu des appuis à cette entreprise de génocide, il semblerait que ce soit une entreprise acceptée par la « communauté internationale » et approuvée par les « faiseurs d'opinions » ;

6. Au lieu de se demander si le peuple palestinien peut survivre aux assauts répétés contre lui, ces penseurs de toutes disciplines se posent la question de la survie d'Israël, alors que les chiffres des victimes montent sans conteste que c'est le peuple palestinien qui est menacé d'annihilation ;

7. Israël, vis-à-vis des Palestiniens, n'en est pas encore arrivé au stade de l'apar-

theid à la sud-africaine, car celui-ci reconnaissait l'existence des non-blancs, alors que les sionistes ne reconnaissent pas l'existence du peuple palestinien ;

8. Israël a adopté une charte des droits de l'Homme, en 1992, signée par personne d'autre qu'Ishak Shamir, comble du paradoxe ; cette charte confirme la position sioniste de l'inexistence du peuple palestinien et du refus de la qualité d'hommes, telle que définie par la Convention des droits de l'Homme, aux Palestiniens ;

9. La nationalité israélienne n'existe pas, parce que cela impliquerait la disparition de la nationalité juive, qui seule donne droit à la citoyenneté pleine et entière en Israël ;

10. La notion de droits de l'Homme, telle que définie par la charte des droits de l'Homme en Israël, contredit les clauses sur les droits de l'Homme de l'Union européenne ; et pourtant, celle-ci a signé un accord d'association avec Israël ;

11. De plus, Israël viole tous les accords internationaux en matière de droits de l'Homme, de droit de la guerre, de gestion des territoires occupés ; cela n'empêche pas les pays de l'Union européenne de lui vendre des armes et de l'intégrer dans son espace de recherche, réservé statutairement, aux seuls membres de l'Union ;

12. L'Union européenne ne peut, à la fois, se proclamer continent des droits de l'Homme, monter sur les créneaux à tout cas de génocide, et se faire complice du génocide perpétré contre le peuple palestinien par Israël ;

13. Ce génocide peut-il continuer sans l'aide et l'encouragement de la « communauté internationale », (et tout un chacun sait combien de pays cette « communauté » représente) ? Absolument pas ? Avance-t-il la paix dans le monde ? Certainement pas ? Constitue-t-il un pas vers un monde plus humain ? Rien n'est plus loin de cet objectif que la poursuite impitoyable du génocide palestinien par Israël !

14. Finalement, Israël a inventé le concept de paix génocidaire, une paix dont la finalité est la liquidation physique du peuple palestinien au nom d'un décret divin, et, apparemment, la « communauté internationale », dans sa composante la plus moderne, la plus civilisée et la plus humaine, accepte ce concept et en aide la réussite !

Mourad Benachenhou

L'oeuvre du diable

La solidarité avec le peuple de Ghaza a eu un effet inattendu: l'ouverture, pour une seule journée, du poste Akid Lotfi, à la frontière algéro-marocaine.



Par Abed Charef

Un homme politique britannique a réussi ce qu'aucun militant mahgrébin n'a pu obtenir : l'ouverture de la frontière algéro-marocaine. Il s'agit de George Galaoui, une figure de la vie politique britannique, connu pour son soutien aux Palestiniens face à un établissement anglais largement acquis à Israël. Malgré un environnement très hostile, ce militant a choisi de bousculer tout le monde, britanniques et arabes, et d'organiser une caravane humanitaire au profit des habitants de Ghaza. Il a décidé d'acheminer cette aide par route, en passant par le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, ce qui donnera lieu à l'organisation de toute une série de manifestations tout au long du parcours, et poussera ces pays à bouger un peu, pour laisser s'exprimer leurs citoyens et leurs bureaucraties.

Organiser le convoi, trouver l'argent et les sponsors, engager les bénévoles, gérer la logistique, prévoir les débordements politiques et les implications pour l'ensemble des pays de la région : tout ceci avait été envisagé, examiné, décortiqué par les promoteurs de cette initiative. Le trajet a été fixé, avec les étapes dans chaque pays. Bref, tout a été minutieusement prévu, en espérant que l'ultime étape, celle de l'entrée de l'aide à Ghaza, ne soit pas entravée par l'Égypte, qui contrôle le terminal de Rafah et l'accès à Ghaza.

C'est ce que croyaient, du moins, les organisateurs. Jusqu'à ce qu'apparaisse sur le parcours de la caravane une curieuse ligne oubliée jusque-là : la frontière algéro-marocaine. Vingt ans après la chute du mur de Berlin, cette frontière constitue encore une curiosité psycho-politique. Avec la ligne de démarcation entre

les deux Corée et celles entourant Ghaza, la frontière algéro-marocaine est en effet l'une des dernières frontières au monde encore fermée officiellement. A cet endroit, l'histoire semble s'être figée. Le temps s'est arrêté. La formidable bureaucratie algérienne s'est définitivement imposée contre l'histoire.

Mais le miracle a eu lieu : samedi prochain, lorsque la caravane arrivera au poste Akid Lotfi, la frontière sera ouverte. Pour quelques heures. Juste pour passer l'aide au profit des Palestiniens. Ensuite, tout sera rétabli comme avant. Les pays frères, les peuples frères, ne se parleront plus.

Pourquoi cette ouverture de la frontière pour une journée ? En fait, les dirigeants de tous les pays que doit traverser la caravane ont compris qu'il leur serait difficile de s'y opposer. A l'inverse, ils avaient tout intérêt à jouer le jeu. Peut-on empêcher l'acheminement de l'aide destinée aux habitants de Ghaza ? Peut-on rester insensible aux motivations hautement humanitaires d'une telle action et empêcher la caravane d'exprimer la solidarité populaire avec la Palestine ? Qui oserait un tel acte ?

En Algérie, les choses sont encore plus simples. Le pays est en période préélectorale, et les dirigeants font un geste qui sera favorablement apprécié. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a indiqué en ce sens que l'Algérie voulait éviter « toute polémique politique ou médiatique » en cas de difficultés qu'aurait rencontrées le passage de la caravane. George Galaoui a vu juste : non seulement sa caravane ne rencontrera pas de problèmes sur son itinéraire, mais il est probable que ministres et responsables locaux se bousculeront pour montrer leur solidarité avec la Palestine.

A l'inverse, il semble bien que Karim Tabou se soit trompé. Le premier secrétaire du FFS a lancé un appel pour l'ouverture de la frontière algéro-marocaine, mais il n'a guère été entendu. Son tort

est d'abord de ne pas avoir la puissance médiatique de George Galaoui.

Et puis, pourquoi ouvrir cette frontière ? Pour laisser passer la drogue et la camelote, favoriser les trafics et tous genres et saigner les finances du pays ? Pour sauver une économie marocaine au bord de la banqueroute ? L'argumentaire de tous ceux qui sont hostiles à l'ouverture de la frontière est connu. Il est tellement bien rôdé qu'il provoque des réactions pavloviennes. Ouvrir la frontière ? Quelle idée ! Il faut être peu soucieux des intérêts du pays pour avancer des propositions de ce genre. C'est précisément ce que fait M. Karim Tabou, confirmant ainsi que c'est un personnage douteux. Il a d'ailleurs la fâcheuse habitude d'avancer des propositions qui vont à l'encontre du consensus national. N'a-t-il pas prôné le boycott des élections présidentielles, ce qui signifie clairement qu'il veut s'opposer à la volonté des Algériens ?

Une telle position, formulée alors que l'Algérie s'apprête à reconduire le « candidat du consensus », doit être condamnée dans le domaine politique. Mais elle doit aussi être condamnée sur le plan moral et religieux. C'est ce que fait le ministre des affaires religieuses, M. Boualemallah Ghoulamallah. Celui-ci vient en effet de prononcer une nouvelle fetwa en ce sens, qualifiant de « diables » ceux qui prônent le boycott. Les appels au boycott ne sont plus seulement des prises de position politiques, mais constituent désormais des « suggestions sataniques » (hamassate chaytania), selon la formule utilisée par le ministre des affaires religieuses.

Jusqu'où ira M. Ghoulamallah ? Ira-t-il au bout de sa logique ? En religion, on sait que le diable doit être lapidé. Il n'y a plus qu'à organiser une grande séance de lapidation publique pour en finir avec M. Karim Tabou. Et donner les clés de la présidence à M. Ali Belhadj.

LA CHRONIQUE DU BLECARD



Paris : Akram Belkaïd

Monologue de l'égaliseur

Venez monsieur, asseyez-vous ici. Attendez, je vais vous aider à passer la blouse. Ça va ? L'eau du shampoing n'était pas trop froide ? Il ne faudrait pas attraper mal par ce temps, hein ? Ça fait longtemps que j'ai pas vu un tel froid sur Paris. Il faut que ça change vite parce que, sinon, moi je ferme le salon et je vais faire la manche dans le métro. Bien sûr que ça va mal ! C'est même pas une question à poser... Au mois de janvier, je n'ai bien travaillé que trois jours. Et là, en février, c'est très très mal parti.

Oui, bien sûr, quand il fait froid comme ça, les gens préfèrent éviter de se couper les cheveux. Mais y'a pas que ça ! C'est tout ça à cause des histoires de crise. Tout le monde ne parle que de ça, alors fatalement, les clients restent chez eux et ne veulent plus ouvrir leur portefeuille. Oui, c'est ça : les gens ont peur. Peut-être qu'ils ont raison, mais je crois qu'on fait tout pour les effrayer. Bah, la presse, pardi ! Les journaux et la télé, ils feraient n'importe quoi pour vendre du papier. Bien sûr, les trains qui arrivent à l'heure, les endroits où il y a du bonheur ou de l'espoir, ça ne les intéresse pas. Ils préfèrent nous affoler en nous disant que la crise est grave, que des millions de gens vont perdre leur job et leur maison. C'est des criminels ! Vous n'êtes pas journaliste, au moins ? Ah, ouf ! Parce que je suis comme ça moi, je commence à parler sans faire attention et c'est qu'après que je me demande à qui j'ai affaire.

Tenez, avant-hier ou hier, j'avais un client plus jeune que vous. On commence à parler de choses et d'autres et on en arrive aux grèves. J'ai expliqué que je ne comprenais rien à cette histoire de chercheurs à l'université. « C'est quoi un chercheur ? Ça cherche quoi ? Encore un truc qui ne sert à rien ! », que j'ai dit. Et le voilà qui se met en colère. Hé oui, c'était un chercheur avec un tas de diplômes. Il était tellement vexé qu'il a exigé d'être coiffé par quelqu'un d'autre. Je lui ai dit que j'étais le patron mais il n'a rien voulu entendre. Heureusement que mademoiselle Sofia était libre. C'est elle qui a terminé son tour d'oreille.

Et vous, vous faites quoi ? Comptable ? Ah ça, c'est un beau métier. Les chiffres et tout ça... Pendant des années, j'ai eu le même comptable. Pas un seul souci avec lui. Tout était propre, nickel. Et puis, il a pris sa retraite. Maintenant, il vit dans une caravane avec sa femme au Maroc. Il m'envoie une carte à Noël et pour la Saint Louis. Au moins lui, il a le soleil et les méchouis. J'ai jamais réussi à lui trouver un bon remplaçant. Y'a que des jeunes sur le marché et ils salopent le travail. Ils ont des ordinateurs et tout ça, mais ensuite il faut passer derrière eux et vérifier.

Remarquez, c'est comme dans mon salon. Moi, j'ai commencé apprenti à l'âge de quinze ans. A l'époque, c'était sous Pompidou, on était obligé de tout faire. Je nettoiais les outils, je passais le balai, je lavais le sol, je briqueais la vitrine. Aujourd'hui, faire de la formation, c'est se prendre des gifles en permanence. Les gens « croient » qu'on prend des jeunes parce qu'on les paie moins. C'est vrai que c'est ren-

table de prendre un apprenti mais moi, ça m'a toujours intéressé de former des jeunes. C'est le côté agréable de ce métier. Un gamin arrive chez vous, vous le formez pendant trois ans. Il part. Et puis un jour, il vient vous rendre visite et il vous lance qu'il possède trois ou quatre salons dans sa ville. Alors, là, moi, je suis fier.

Le problème, c'est que maintenant, ils veulent tout, tout de suite. Tiens, celui du fond-là. Celui qui a les cheveux teints en bleu. Sa première question quand il est arrivé au salon, c'était de savoir si j'allais lui donner des tickets-restaurants. Et ensuite, on a parlé des RTT ! Ouais, c'est de toi qu'on parle Sébastien. Il a l'oreille fine, hein ? J'ai jamais été un profiteur ou un esclavagiste mais quand même ! Et il faut faire attention à comment on leur parle. La moindre remarque, et c'est parti : l'inspection du travail et tout le tralala ! Et puis, il suffit de leur proposer cinquante euros de plus et ils vont chez le concurrent. C'est comme ça que l'arabe de la rue d'en haut m'a piqué deux jeunes que j'avais commencé à bien former.

Je lui en veux un peu mais comme c'est le plus ancien dans le quartier, j'ai préféré ne pas faire d'histoires. Il était là bien avant que Balladur ne détruise les immeubles et qu'il vire les immigrés. Ça fait longtemps que vous vivez ici ? Non ? C'était pas comme ça, ici. C'était un quartier pauvre, y'avait les abattoirs pas loin, des camionnettes partout, des bouis-bouis dans toutes les rues. Maintenant, c'est du 8.000 euros le mètre carré ! Moi je cherche quelque chose de plus petit et je visite plein de studios mais je ne trouve rien d'abordable. On dirait qu'y a que des palais des mille et une nuits en vente. C'est n'importe quoi ! J'espère que ça va bientôt baisser.

Oui, vous avez raison. J'ai comme les journaux. Je ne vous parle que des choses qui vont mal. Que je vous parle de quelque chose de positif ? Alors là, attendez, c'est bien la première fois qu'un client me demande ça. Attendez... Non, vraiment, sorti des choses personnelles, je vois pas trop ce que je pourrai vous dire. Ah, oui, tiens. J'ai enfin vu « Bienvenue chez les Chtis ». Mon beau-frère m'a passé le DVD. Qu'est-ce que j'ai rigolé. Ah, ça m'a fait du bien. J'ai même eu envie d'aller passer un week-end là-bas. C'était trop drôle. Moi, je suis parisien de la cinquième génération. Avant, ma famille habitait du côté de Nantes. Cinq générations à Paris, c'est rare. Posez, la question, vous verrez. C'est pour ça que je dis qu'il devrait y avoir un club des vrais Parisiens.

Et vous ? Ténès ? C'est où ? Aux Etats-Unis, ah oui, Ténès, Tennessee. C'est bien, ça. Ça doit vous changer, non ? Moi, je ne suis jamais allé en Amérique. J'connais bien l'Irlande, j'ai même pensé m'installer là-bas mais j'ai renoncé à cause de la langue. Et puis, maintenant ils ont la crise. Oui, comme vous dites, c'est ce que prétendent les journaux. Bon, allez, c'est fini, vous voilà propre comme un sou neuf. Essayez de ne pas attendre trop longtemps avant de revenir, d'accord ? La prochaine fois, j'aurais des histoires joyeuses à vous raconter...

République Algérienne Démocratique et Populaire



Le Président

Instruction présidentielle

Du 7 février 2009 relative à
L'élection à la présidence de la République
(09 Avril 2009)

1. La consécration du principe de la souveraineté du peuple par la Constitution depuis le recouvrement de l'indépendance du pays constitue, sans conteste, l'un des acquis les plus précieux de la nation. Pour donner un contenu à cette conquête démocratique du peuple, les pouvoirs publics se sont progressivement attelés, au moyen de dispositifs appropriés, à en garantir l'expression; le droit de vote est ainsi reconnu aux citoyens sans aucune discrimination et des dispositions législatives et réglementaires en constante adaptation permettent de consolider les garanties accordées aux électeurs et aux candidats et de capitaliser les acquis réalisés en matière de transparence et de régularité des opérations électorales.

2. C'est ainsi que depuis, maintenant, plus d'une décennie, notre pays s'est donné pour tradition de procéder au libre choix par le peuple de ses représentants à différents échelons de l'Etat, faisant ainsi de l'élection d'institutions représentatives le fondement de la gestion démocratique des affaires publiques. Par cette démarche, notre pays atteste son attachement à l'organisation de consultations électorales régulières, transparentes et à caractère pluraliste désormais enracinées dans les mœurs politiques en tant que tradition durable qui offre au peuple la possibilité réelle de choisir librement ses représentants.

3. Cette année, notre pays s'apprête, de nouveau, à vivre un rendez-vous électoral d'importance majeure dans la vie de la nation; les électeurs étant appelés à exercer, conformément à la Constitution, leur choix souverain du responsable chargé de présider au destin de la nation pour les cinq ans à venir.

4. Pour l'organisation de cette consultation électorale nationale, notre pays peut s'enorgueillir légitimement de pouvoir réunir l'ensemble des conditions requises pour un scrutin libre et transparent, conforme aux standards internationaux les plus exigeants en matière d'égalité de chances pour les candidats.

5. Dans ce cadre, la présente instruction a pour objet de rappeler les principales garanties consacrées par la loi pour le déroulement du scrutin dans les conditions de transparence et de régularité requises, de mettre en évidence les mesures complémentaires visant à conforter la régularité de la consultation électorale et de mettre l'accent, une fois de plus, sur le respect des règles s'imposant aux autorités et agents publics en matière de neutralité.

I- Les principales garanties consacrées par la loi pour le déroulement du scrutin dans les conditions de transparence et de régularité requises.

6. Le dispositif juridique national en matière électorale offre toutes les garanties pour une élection transparente et libre; garanties découlant de notre propre expérience et qui résident, pour l'essentiel, dans les prescriptions suivantes:

- l'organisation des élections relève de la responsabilité de l'administration dont les membres sont astreints à une stricte obligation de neutralité vis-à-vis de l'ensemble des candidats;
- tout citoyen a le droit de voter s'il satisfait aux conditions légales et dispose, à cet effet, du droit de réclamer son inscription sur les listes électorales;
- chaque candidat, chaque partie politique participant à l'élection, chaque commission politique de surveillance a le droit de demander et de recevoir une copie de la liste électorale communale;
- les garanties de neutralité de l'encadrement des bureaux de vote sont renforcées par l'obligation de remettre une copie de la liste des membres des bureaux de vote aux représentants des candidats aux élections;
- les bureaux de vote spéciaux sont supprimés et les membres de l'Armée Nationale Populaire et des corps de sécurité exercent, désormais, leur droit de vote directement ou par procuration;
- le dispositif de contrôle des opérations électorales est renforcé par l'institution d'une liste additive des représentants des candidats pour pallier aux éventuelles déficiences;
- les représentants des candidats dûment mandatés ont le droit de demander et de recevoir copie des procès-verbaux de

dépouillement et de recensement dès la fin de ces opérations; - tout candidat qui estime être lésé dans ses droits peut saisir les juridictions compétentes;

- les décisions de la commission électorale de wilaya, composée de deux électeurs et désormais présidée par un magistrat, sont susceptibles de recours devant la juridiction administrative compétente;

- la loi sanctionne, au plan pénal, tout refus de remettre copie de la liste électorale communale ainsi que les copies des procès-verbaux de dépouillement et de recensement des votes aux représentants dûment mandatés des candidats;

- les candidats ont le droit de faire campagne dans les mêmes conditions d'équité;

- les candidats ont le droit d'accéder, dans les mêmes conditions, aux médias publics en vue de faire connaître leurs programmes politiques.

7. Ces dispositifs, qui sont le produit de l'expérience algérienne en matière électorale et le fruit d'un effort commun de l'Etat et des partis politiques, offrent aujourd'hui toutes les garanties d'un scrutin libre et transparent, qu'il s'agisse des conditions requises pour assurer l'impartialité de l'administration publique, du renforcement du droit des partis politiques et des candidats à assurer un contrôle effectif des opérations électorales ou des conditions nécessaires pour l'exercice du droit de vote en toute liberté et transparence.

II- Les mesures complémentaires visant à conforter la régularité de la consultation électorale.

8. En matière électorale, l'expérience algérienne s'est enrichie, au fil des élections, de la mise en place et du renforcement de mécanismes de surveillance à travers la Commission politique nationale de surveillance des élections que j'ai décidé de reconduire pour la surveillance de l'élection à la Présidence de la République du 09 avril 2009.

9. Pour conforter le dispositif de surveillance de l'élection prochaine et pour ne ménager aucun effort pour réunir l'ensemble des conditions permettant l'instauration d'un climat serein, propice à un déroulement transparent, équitable et régulier de la prochaine consultation électorale, j'ai décidé de permettre à des observateurs internationaux à l'intégrité éprouvée de pouvoir assister au déroulement du prochain scrutin. J'ai donc instruit le Gouvernement d'introduire une demande d'envoi d'observateurs internationaux auprès de quatre organisations internationales et régionales dont l'Algérie est membre, à savoir l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation de la Conférence Islamique, la Ligue des Etats Arabes et l'Union Africaine. Les observateurs internationaux auront toute latitude pour contrôler les conditions dans lesquelles va se dérouler l'élection présidentielle et pourront donc attester de la sincérité de son résultat.

10. Sur le plan opérationnel et organisationnel, le Gouvernement qui a la responsabilité d'assurer les moyens organisationnels, matériels, techniques et humains, a pris en charge les aspects requis par l'organisation et la sécurité des opérations électorales, la mise en place des commissions administratives électorales, l'action informative, la sensibilisation civique et l'organisation de la couverture médiatique des élections. Le Gouvernement a, en outre, mis en place les mécanismes légaux de contrôle des opérations de vote.

III- Les règles s'imposant aux autorités et agents publics en matière de neutralité.

11. Le dispositif juridique et les mesures d'ordre pratique prises visent, en droit et en fait, à donner un contenu réel et concret au principe du libre choix des électeurs et un sens au principe de l'impartialité de l'administration publique. Ils visent aussi à consolider les mécanismes de surveillance des élections.

12. Il appartient, dès lors, à chaque acteur du processus électoral de remplir son rôle et d'exercer ses prérogatives et ses droits conformément à la loi et dans le strict respect de ses dispositions, qu'il s'agisse de l'administration publique tenue à l'obligation d'impartialité, des candidats qui disposent d'un droit de regard sur le contrôle des opérations électorales,

des médias publics tenus d'assurer un traitement équitable à tous les candidats, des mécanismes de contrôle appelés à assumer pleinement leur mission ou des électrices et électeurs appelés à exprimer librement leur choix.

13. L'administration publique devra, pour sa part, s'atteler à réunir les conditions, tant au plan matériel qu'à celui de la sécurité, pour permettre aux citoyennes et aux citoyens d'exercer leur droit sans obstacle ni contrainte. Un traitement équitable doit être réservé à l'ensemble des candidats par les médias publics aussi bien durant la campagne électorale que durant la période précédant celle-ci.

14. Dans ce cadre, l'administration doit réunir les conditions nécessaires à l'organisation et au bon déroulement de la campagne électorale, particulièrement celles relatives aux meetings, réunions et manifestations publiques et assurer, dans ce cadre, un même traitement à tous les candidats. A cet égard, il y a lieu de veiller, en particulier, au respect de l'interdiction de l'usage des moyens humains et matériels de l'Etat à des fins électorales.

15. Les dispositions nécessaires doivent, en outre, être prises pour permettre aux représentants des candidats engagés dans la compétition électorale, d'exercer effectivement leur droit de contrôler toutes les opérations de vote, de dépouillement des bulletins et de décompte des voix dans tous les locaux où s'effectuent ces opérations, y compris les bureaux de vote itinérants. Les membres du mécanisme de surveillance des élections et les observateurs internationaux doivent bénéficier, également, des facilitations nécessaires leur permettant de suivre le déroulement de l'ensemble des opérations électorales.

16. Les agents de l'administration publique en charge de l'organisation de cette élection ont la responsabilité de se conformer à la loi pour garantir la sincérité des suffrages. Ils doivent, dès lors, appréhender et saisir cette consultation électorale comme une réelle opportunité de montrer la vocation de l'administration publique algérienne à s'adapter continuellement aux exigences de la démocratie et du pluralisme politique. C'est par leur respect du principe d'impartialité, par la conformité de leurs actes à la loi, unique référence en la matière, et par l'efficacité de leurs actions, que les agents de l'administration publique pourront favoriser l'instauration d'un climat de confiance et de respect entre l'administration publique, les acteurs politiques et les candidats.

17. Cette consultation électorale doit être, aussi, appréhendée et saisie comme une authentique opportunité pour les candidats de démontrer leur capacité de mobiliser les citoyens autour des programmes politiques et pour les citoyens de manifester, une nouvelle fois, leur attachement à l'exercice, plein et entier, de leurs droits constitutionnels et à l'accomplissement des devoirs qu'impose la citoyenneté.

18. Dans le long processus de construction de l'Etat et du renforcement de ses institutions, le devoir de chacun est d'assumer pleinement les obligations mises à sa charge par les lois de la République. C'est à cette condition que chacun pourra, au regard des générations futures, se prévaloir de sa contribution à la construction de l'édifice institutionnel et à la consolidation de l'Etat de droit.

19. J'attends du Gouvernement et des Wilais qu'ils veillent, chacun en ce qui le concerne, au strict respect des dispositions de la présente instruction par l'ensemble des agents de l'Administration publique, notamment ceux des collectivités locales, dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions liées à l'organisation de l'élection présidentielle du mois d'avril prochain.

J'attends d'eux, également, une collaboration exemplaire pour le succès de la mission des observateurs internationaux, d'une part, et de la Commission politique nationale de surveillance de l'élection présidentielle, d'autre part.

J'attends, enfin, de Mesdames et Messieurs les magistrats qu'ils veillent au respect, par tous les intervenants, des dispositions de la loi électorale et, le cas échéant, de sanctionner avec rigueur toute violation de la loi.

Abdelaziz Bouteflika

La grenouille qui avala une vipère... ou l'art de cultiver les fraises à Ghaza

Par Amara KHALDI

Une affreuse grenouille a failli asphyxier une gentille vipère en refusant de se laisser avaler en douceur. Heureusement que tous les vaillants reptiles de ce monde, ameutés en catastrophe par le grand caïman d'Amérique, ont vite accouru pour la sauver d'un destin funeste. Ce fut la grande messe pour préparer l'hallali contre cette peste, qui a osé contrarier l'adorable rejeton. Abandonnant jusqu'aux formes qu'ils mettaient jadis, pour nous embobiner avec l'insupportable supercherie des grandes valeurs de l'Occident, ils ont revêtu, sans la moindre discrétion, aussi feinte soit-elle, l'armure du preux chevalier venu renouveler sans plus tarder le serment d'allégeance à la capricieuse princesse. Se bousculant au portillon, ils sont arrivés de tous les coins de la planète pour s'enquérir de l'état du pauvre reptile après l'harassante campagne de déversement de bombes de tous calibres, qu'il vient de mener héroïquement sur tous les dangereux tritons encerclés dans la mare asséchée de Ghaza. A qui reviendra l'honneur de présenter l'hotte la mieux achalandée entre les différentes formes concrètes de soutien inconditionnels et le dernier cri des joujoux de destruction.

La grosse couleuvre, qui traîne servilement un lourd tribut à cause du sublime projet de ses ancêtres d'éliminer de la face de la terre l'espèce de ce vermineux avant qu'il ne se transforme en vipère, ne voulait se laisser devancer par aucun autre rival pour proposer son entière assistance en signe d'éternelle repentance. Que ne ferait-elle pour alléger le poids insupportable d'une histoire obstinément culpabilisante. Le chemin de croix auquel elle doit s'astreindre, sous peine d'être honteusement excommuniée de l'interminable expiation des erreurs peu avouables commises par sa belliqueuse ascendance, l'oblige à redoubler sans cesse d'empressement.

La plupart d'entre eux ne se pardonne aucune velléité de tiédeur ou d'hésitation dans la satisfaction de tous les caprices, le plus souvent au prix de renoncements peu glorieux au regard du droit international ou des fameux droits de l'Homme qu'ils manipulent à leur convenance sans aucun scrupule. Ces derniers ne doivent être lus qu'à travers une grille très sélective. Un de leurs brillants intellectuels a rappelé, récemment, que la démocratie demeure l'exclusivité d'une certaine partie de l'humanité et que ce label n'est donc attribué qu'en fonction de certaines convenances !

Comme le monde semble figé autour de la paranoïa de la vipère, leurs meilleurs cerveaux explorent sans cesse toute possibilité susceptible d'éradiquer définitivement les provocations répétées de cet incorrigible batracien qui pousse l'audace jusqu'à vouloir vivre dans un espace convoité et occupé de force par leur protégée. Il faut d'abord commencer par lui faire passer l'envie de réclamer ce qu'il ose encore appeler sa terre d'origine et perturber encore une fois le quotidien de son impitoyable compagne. Elle a beau

recevoir toutes les doses de venin possible, les brisures d'os, les morsures, toutes les tentatives pour l'éliminer ont fait chou blanc. Malgré toutes les trahisons et les lâchetés sans oublier les armes fournies gracieusement par les amis, la grenouille même en pitoyable état et aux trois quarts broyée ne se laisse pas manoeuvrer docilement.

Dès qu'elle veut remuer un peu l'un de ses membres ankylosés ou juste respirer un peu d'air frais, la vipère lui tombe dessus à bras raccourcis et ajoute un autre tour à son étouffante étreinte. Elle ne crève pas, elle se débat obstinément au grand dam des fossoyeurs, qui accourent à chaque alerte avec le linceul sous le bras. Elle s'accroche invariablement et malgré toute l'adversité, à son éternelle lubie : la revendication de sa terre et sa liberté qui sont vite interprétées comme une provocation et une terrible menace pour l'existence de la paisible vipère. Confortée par la compréhension inconditionnelle des grands de ce monde, cette dernière répond avec une brutalité impitoyable par tous ses moyens guerriers et ceux de sa valetaille. Elle n'a jamais connu de problèmes de logistique, les autres sont toujours là pour payer la facture de la guerre : les Arabes pour les destructions et les Occidentaux pour renouveler les stocks de l'armement avec du matériel flambant neuf, et même des prototypes pour les expérimenter la prochaine fois sur des cibles réellement vivantes.

Quand on parle d'Israël, c'est comme si on parlait d'un fléau naturel inévitable, personne n'aura l'idée de montrer du doigt ouvertement le coupable, alors que lui-même pousse l'arrogance et le mépris jusqu'à se vanter des atrocités qu'il commet. Si quelqu'un tente de sortir du sillon pendant les campagnes de massacre à ciel ouvert, une simple allusion d'antisémitisme le réintègre dare-dare au troupeau : Pantois, il se rachète vite fait en affirmant, toute honte bue, qu'Israël a tous les droits de faire de la légitime défense.

Le tsunami, un tremblement de terre, l'éruption d'un volcan n'aurait pas pu provoquer autant de dégâts. Comme ce désastre est l'oeuvre d'un Etat au-dessus des règles de l'humanité, il est vite rangé dans le chapitre des sinistres naturels avec en moins pour les victimes la commisération et l'élan de solidarité que manifeste naturellement l'humanité dans pareilles situations. Cyniquement, certains iront jusqu'à dire, qu'ils l'ont bien mérité ce qui leur arrive ils n'avaient pas à la défier. Mais, avec cette vipère tout peut être interprété comme provocation, puisqu'elle est juge et partie, et aucune force au monde ne peut contester son jugement. La traduction en grandeur nature de la fable du loup et de l'agneau trouve ainsi toute sa pertinence : c'est tellement facile de fabriquer un subterfuge.

Pressée de toute part pour dire ce qui pourrait lui faire supporter son manque de réussite malgré sa surpuissance de feu depuis un certain temps, la vipère trouve toujours un prétexte. Cette fois, elle se plaint de l'existence

d'une taupinière utilisée par la grenouille pour se ravitailler et s'aérer pour survivre. Donc il s'agit d'un réseau de métro sous le bout de frontière entre Ghaza et... l'Egypte qui pourrait faciliter l'arrivée de pétards capables de surclasser dangereusement l'équipement high tech de Tsahal. Ce danger doit vite être supprimé afin de ne pas l'empêcher de vaquer tranquillement à son habituelle tâche humanitaire : parquer, affamer et assassiner les Palestiniens. Plus la vipère frappe, détruit et assassine, plus ses acolytes sont persuadés et convaincus que le problème c'est cette grenouille qui n'arrête pas de gigoter, de se débattre et de râler sous les coups. Ce qui donne à la vipère toutes les raisons de redoubler de férocité et de bénéficier, contre toute logique, de la connivence nécessaire et de la surenchère dans la surprotection et le surarmement.

Après avoir tué et estropié quelques milliers, la vipère est allée renâcler à Davos de la roublardise des Palestiniens et de l'aveuglement d'une partie de l'opinion publique internationale qui n'ont pas su apprécier objectivement les dernières intentions d'Israël à Ghaza : développer la culture des... fraises ! (cf. discours de Pères à Davos sous les applaudissements nourris d'une salle complètement tétanisée prête à jurer que le soleil se lève à l'Ouest pour peu qu'Israël le lui demandait).

Ce qui a révolté Mr Erdogan, une conscience encore éveillée dans cet aréopage anesthésié par la propagande sioniste.

Les candidats aux élections rivalisent dans l'engagement de mettre en oeuvre la meilleure méthode de faire disparaître les Palestiniens par l'exil ou par les bombes au vu et su de tous les grands défenseurs de droits de l'Homme. Celui qui garantit l'avenir le plus sombre pour les Palestiniens met ainsi toutes les chances de son côté pour remporter les élections. Ce genre de discours raciste, criminel, abject, n'offusque et n'émeut aucune conscience. Chaque peuple a, dans sa propre histoire, enduré et fait endurer à d'autres des guerres et des souffrances, sans pour autant imposer à l'humanité entière de porter indéfiniment le deuil d'avoir subi des atrocités ou de traîner éternellement la culpabilité pour les erreurs commises par d'autres générations en d'autres circonstances.

Surtout lorsque la récurrente évocation de cette sombre page est cyniquement utilisée pour perpétrer en toute impunité d'autres holocaustes.

Un monde qui se laisse glisser vers le balisage de sa propre conscience avec des tabous, et aliéner son libre arbitre, augure une perspective périlleuse pour le devenir de l'humanité qui aspire à plus d'ouverture et de liberté.

« Le monde est dangereux non pas à cause de ceux qui font du mal mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire », avait dit Einstein. Tant que les grands de ce monde continuent d'ignorer honteusement toutes les misères que leur lâcheté couvre contre toute logique, la vipère trouvera toujours des témoins, pour jurer que c'est « la grenouille qui est en train d'avalier la vipère ! ». Et ça passe !

La Russie impactée par la crise

«Le contrat social entre l'Etat et la population consistait à confisquer les droits civiques en échange du bien-être économique. Au moment où le bien-être décline, il serait bon que les droits civiques regagnent du terrain.» (**)



Par Fouad HAKIKI (*)

Entre 1999 et 2007, le PIB russe a été multiplié par six, avec une croissance de 8,1%, en 2007. Les revenus des ménages avaient augmenté de 10% par an. La Banque centrale gérait alors la troisième réserve de change (308,2 milliards d'euros) au monde, après celles du Japon et de la Chine. Et le Kremlin parlait de miracle économique.

Mais voilà que la crise est là. Pour tout le monde (sauf l'Algérie, bien sûr). Tout comme le peso du Mexique (autre pays exportateur de pétrole) qui vient de battre un nouveau record à la baisse, le 17 février, en tombant à 14,75 pesos pour 1 dollar - contre 10 pesos pour 1 dollar à la mi-2008 (selon la banque Banamex) -, le rouble, après avoir perdu 35% de sa valeur en deux mois, vient à peine de se relever de 5%.

Les décideurs publics russes viennent, cependant, de reconnaître, pour la première fois, mardi 17 février, que leur pays était entré en récession.

A. Klepach (vice-ministre de l'Economie) parle d'un recul de 2,2% du PIB russe, en 2009, contre 0,2% prévu auparavant. Cette contraction sonne le glas de huit années de croissance ininterrompue, tirée par les revenus du pétrole et par la consommation. La Russie a surtout connu, en janvier, une chute sans précédent (selon le Comité d'Etat aux statistiques) de sa production industrielle, en recul de 16%.

Le secteur le plus touché est celui de la construction : symboles de la Grande Russie de Son Excellence Poutine, les projets immobiliers pharaoniques sont actuellement abandonnés. Même dans Moscou, la construction du centre d'affaires Moskva City s'est ralentie. La «Tour de Russie», futur plus grand immeuble d'Europe (612 mètres de hauteur pour 118 étages), ne sera pas construite.

Le trou béant de ses fondations signe la fin du «miracle» russe. Ainsi, les prix élevés du pétrole n'ont pas permis une appréciation durable du rouble après 2008, une accélération du potentiel de la croissance russe (autorisant une diversification de l'économie), ou la mise en place d'une vraie politique sociale et de réformes structurelles effectives, comme l'avait promis le pouvoir sorti des urnes après le deuxième mandat présidentiel de Poutine (qui s'est achevé en mars 2008).

Face au ralentissement économique qui a fait monter le taux de chômage national à 7,7%, en décembre 2008 - son niveau le plus élevé depuis deux ans et demi - le nouveau président russe cherche des boucs-émissaires. Un décret vient d'être signé relevant de leurs fonctions quatre gouverneurs de région (de Pskov, d'Oriol, de Voronej en Russie centrale et du territoire autonome des Nenets dans le Grand Nord). Il s'agit de la purge la plus importante depuis l'automne 2004. Selon le quotidien «Vedomosti», le Kremlin, soucieux de prévenir la fronde des provinces, prépare une nouvelle purge des gouverneurs dans les régions les plus fortement touchées par le chômage.

Les mauvaises nouvelles y pleuvent : recul du PIB en 2009, endettement record des entreprises de 440 milliards de dollars (348,7 milliards d'euros), fragilité de la monnaie et du système bancaire. Et, les critiques du pouvoir s'y multiplient.

Cette chute ressemble à ce qui s'est passé à la fin des années 1990, aux heures les plus noires de la transition. Mais est-ce que les arrières de salaires, le troc, les créances inter-entreprises et les dettes entre les banques vont-ils refaire leur apparition ?

Pour défendre le rouble, la Banque centrale a dû injecter près de 200 milliards de dollars sur le marché des changes. Elle a été obligée d'alimenter le crédit, prêtant aux banques commerciales (l'équivalent en roubles) de 214 milliards de dollars, rien que pour les dix derniers jours de janvier. Or, au même moment, la devise perdait 18% de sa valeur car, au lieu d'injecter ces liquidités dans l'économie, les banques se sont empressées de changer leurs roubles en dollars, nourrissant la chute de la monnaie. La Banque centrale a donc rehaussé son taux d'intérêt directeur, coupant le robinet du crédit.

La chute du rouble a été enrayée (pour quelque temps) mais la croissance, elle, a bel et bien été bloquée (pour combien de temps?)

«Il y a six mois, il (Poutine) nous disait que le rouble allait remplacer le dollar et voilà que...!», déplore un petit entrepreneur russe.

(*) Docteur d'Etat en sciences économiques

(**) Igor Iourguens, président de l'Association des patrons et des entrepreneurs et réputé proche du Président Medvedev (et de Poutine).

Désirs, caprices et ...précipices !

Par ALI BRAHIMI

Le célèbre homme d'Etat anglais féru de démocratie, et des légendaires londrés, non moins pétri dans de la « farine » coloniale, ne tarissait pas d'éloges vis-à-vis de l'ambiance envoûtante émanant des vastes chambres aux meubles rustiques, et des romantiques allées fleuries dudit hôtel situé aux hauteurs mythiques d'Alger agrémenté, à l'époque, de charmants jardins verdoyants aux multiples plantes locales et exotiques, attraites, odeurs enivrantes provoquant les sensations fortes et les folles imaginations tentantes de toutes sortes !

Les ultra-colonialistes, notamment des grandes villes d'Algérie, emportés, dans ce sens, par des ambitions démesurées voire extravagantes car à contre-courant du fleuve de l'Histoire ont inauguré, vers la fin de toute une époque d'insouciance, une nouvelle mentalité de désirs insensés exprimés par des coups de force capricieux bien spécifiques au caractère colonial local sans pareil par ailleurs de point de vue « ancrage » véhément, préconçus excluant et arrogant jusqu'au ségrégationnisme abject, voire suicidaire à plus d'un titre, pour une forte majorité dite de « pieds noirs » ballottés entre deux destins. La preuve ! Comme il en sera ainsi, un jour ou l'autre, avec cependant toutes proportions historiques conservées, pour le conflit entre les Israéliens et Palestiniens.

Ces précipices dus donc aux intérêts bornés, mais immenses en termes de possessions démesurées et de concurrence hégémonique pour d'autres, ont, ainsi, fait précipiter la chute de l'un des grands empires coloniaux séculaires qu'a connu le monde. L'Algérie en fut la fine fleur de cet empire nord-africain et, paradoxalement, sa tombe en même temps !

Notre pays recouvrant sa liberté, après donc de lourds sacrifices, fut contraint d'accepter les faits accomplis des coups de force post-coloniaux se succédant, au gré des caprices des uns et des autres, à cause de contradictions existentielles multifformes « cultivées » par un régime politique issu d'une volonté indépendantiste acquise dans le feu d'un combat des plus meurtriers de l'époque, certes, mais il est également chargé d'ambitions démesurées et d'ambiguïtés déroutantes dont une partie, non encore assainie, voire non clarifiée depuis bientôt un demi-siècle déjà ! Ce qui rend bien difficile, donc, pour un président de république, entre autres, quelle que soit sa « baraka » ou bien sa perspicacité ou encore pour un parti politique, quel que soit son ancrage, à moins de dribbler momentanément le bon sens comme cela a été et comme cela demeure toujours d'ailleurs dans la plupart des cas de ce genre de pouvoir, en vue d'établir et de concrétiser dans la bonne entente un projet harmonieux de société libérée des carcans et reconnaissante des sacrifices consentis par la génération novembriste dans le feu du combat libérateur et de celui de la reconstruction de l'Etat dans son ensemble, ainsi que celles d'après poursuivant la tâche non moins laborieuse et décisive en vue de parachever tous azimuts l'édification nationale se situant à l'orée du troisième millénaire et face à des crises inter pénétrantes, par la force de la mondialisation des échanges d'intérêts de plus en plus disproportionnés car sélectifs, voire égoïstes, dont la spéculation financière aux multiples impacts sur les états d'esprit de ses leaders transnationaux, détachés des amères réalités des peuples du monde qu'ils ont enfantés d'où, justement, la dépréciation monétaire et de la confiance à l'encontre de la flexibilité légendaire du capita-

Le Premier ministre anglais, Sir Winston Churchill 1874 -1965, avait un faible pour le climat méditerranéen et adorait se détendre dans les vastes salles de bain, au style architectural mauresque, du fameux palais du peuple et du célèbre hôtel ex-Saint Georges entre autres fleurons hérités d'une certaine époque mouvementée.



lisme provoquant ainsi, au fil du temps qui passe, la concentration des déséquilibres au sein de ses leviers, et flottements continus de ses indices de « confiance » et autres coteries boursières extravagantes désormais en proie à des crises de confiance entre citoyens du monde -banques-Etat et vice-versa. Sans compter les malversations liées, à grande échelle, opérées à ciel ouvert au sein même de ses soi-disant sanctuaires.

UN ENSEMBLE DE GÉNÉRATIONS AU MILIEU DU GUE DES ENJEUX DU SIECLE DE TOUS LES DEFIS EXISTENTIELS MULTIFORMES

En principe, et après une crise existentielle alourdie par de multiples sacrifices et de ruptures douloureuses, les générations postindépendances ont dû logiquement en tirer les enseignements utiles afin que, dans l'avenir, ce genre de conflit identitaire - existentiel - ne se répète point, et ce, quelque soit les motifs !

En principe, également, l'avenir serait désormais balisé un tant soit peu en terme de projet d'une société harmonieuse au dessus des caprices personnels, politiques et autres partisaneries coalisées au gré des intérêts positionnels et électoralistes voire conjectures qui, à la moindre anicroche, deviennent franchement fuyants, lâches. Comme d'habitude ! En revanche, d'autres dynamismes évoluent, tout en s'adaptant avec insistance d'une année à l'autre. Ils vont faire préfigurer à terme, le dit projet de société libérée des carcans de tout acabit. Les horizons 2015 seront les premières lueurs illuminant les nouveaux chemins allant dans le sens cité plus haut. Ainsi, la tâche demeure ardue mais réalisable à plus d'un titre. L'essentiel est que les élites dormantes, actuellement, se trouvant dans toutes les strates sociales et autres chapelles, se réveillent dans le dynamisme constructeur afin de devancer les habituels dribbles politiques prenant ancrage dans les permissivités incongrues de ces mêmes élites encore hésitantes à inaugurer un autre entrain épouinant les arrogantes certitudes et coups bas politicards des professionnels de la mystification, et qu'ils prennent ainsi en charge leur devenir et, à partir de là, celui du pays dans son ensemble.

Les enjeux de la prochaine mandature présidentielle seraient mul-

tiples. Son aboutissement coïnciderait, enfin, avec la relève d'une époque au profit d'une autre aux défis tout autres que ceux du dernier siècle. Cependant, elle aurait l'épineuse tâche de préparer dans les faits cette relève intergénérationnelle. En attendant, chacun de ces acteurs des devants de la scène politique voit différemment les enjeux car chacun, d'entre eux, reste obnubilé par les attirances du pouvoir quitte à oublier, voire mépriser ses rampes de lancement. Comme ses prédécesseurs. Et ainsi de suite !

Par conséquent, une nouvelle culture politique s'impose d'elle-même afin d'effectuer une rupture radicale avec celle actuelle basée sur le *zerdisme zaouiste* aux effets calamiteux, tout au long de son parcours, notamment pendant la colonisation et, depuis ces dernières années, malgré ses « bienfaits sélectifs » et autres dervicheries d'apparats. La période précoloniale et, au temps actuel, pétrolière en est l'illustration édifiante de ce genre de gâchis et de mirage mystificateur car clientéliste au siècle de la rigueur et des crises multiformes. Donc, gare à l'approximation dervichienne prétendant accéder aux auréoles de l'Histoire qui, elle, broie tous les germes du parasitisme moral dont il est, de nature, rétif à tout changement salutaire. Pourtant, il est impératif que la mutation intervienne. Pour accéder, enfin, à la légitimité démocratique en vue d'acquiescer et d'exercer le pouvoir sans passion déplacée voire morbide.

STIMULER LE CHANGEMENT RADICAL DES MENTALITES D'ELITES APTES A S'INSCRIRE DANS LES DEFIS DU SIECLE

Et de libérer les mentalités rentières prévalant à ce jour : c'est d'assurer effectivement, dans la sérénité et le contentement généralisé, pour la majorité des citoyens, la relève, à l'avantage des élites attachées au devenir de la nation et à la bonne gouvernance et non à l'accaparement « planifié » du pouvoir pour se pérenniser, en quelque sorte, dans le dit pouvoir ou dans sa périphérie à l'image des guetteurs - piégeurs - à l'affût. Un non sens ne menant qu'aux impasses ! En effet, les enjeux actuels et futurs, se dessinant subrepticement, ne se contenteraient nullement des rengaines politiciennes, encore moins

qu'ils seraient affrontés par la seule volonté d'une personne, quelle que soit sa hauteur et son ascendance morale, ou d'un groupe partisan aussi sincère qu'il soit.

En revanche, et comme nous venons de le souligner précédemment, ce serait le défi d'une génération et bien d'autres avant-gardes, promues par le destin aiguillonné par la volonté populaire tenace et persévérante. Cela dépendrait aussi de la volonté des éléments dominants et influents de la société, capables et entêtés, soucieux de s'inscrire dans le giron des grands peuples de ce siècle. Effectivement, ceux d'avant et ce quel que soit leur niveau en terme de maturité morale, pourraient bien s'éclipser, à la moindre anicroche, des devants de la scène et vivent les affres de la décrépitude et de la marginalisation conjuguée à la démagogie des tenants de l'autorité sous toute ses formes y compris élue. Le précédent siècle et celui en cours en foisonnent de ce genre d'exemples. Dont le notre. Dramatiquement !

Effectivement, nous avons frôlé nombre d'écueils qui nous ont presque terrassés. Le dernier, qui est de taille, malgré sa distanciation reste aux aguets car s'alimentant de haines et d'exclusions. Deux sources, aux multiples branchements, qu'on ne cesse de revigorer par le biais de la mauvaise gouvernance, et ce, malgré les bienfaits matériels engrangés mais insuffisants car il s'agit bel et bien de confort moral tout à fait différent de celui matériel.

Cette aisance morale va s'intensifier, en d'autres exigences, au cours des prochaines années car cheminant en parallèle avec la justice sociale tous azimuts. A ce titre, les ressources matérielles gagneraient à être mieux inventoriées, classées et exploitées rationnellement plus qu'avant. Pour ce faire, il faut cesser de s'ouvrir pêle-mêle aux aventuriers des affaires biscornues au seul motif de leur « apport financier » miroité et, qu'il fallait s'y attendre de leur désistement d'autant plus que les attraites de nos voisins sont mieux convaincantes, et qui, ces derniers temps, commencent à se rétracter en vrac à cause de la crise financière mondiale ergotent-ils.

Par conséquent, les enjeux du siècle se définissent, nous semblait-il, en la bonne exploitation de nos ressources naturelles conjuguée à la mobilisation de nos potentialités humaines inscrites dans un cadre d'égalité des chances et

de participation mobilisatrice à l'effort productif collectif et individuel dans toutes leurs dimensions créatrices de richesses dont les nourritures de base et le savoir lié.

PRODUIRE SUFFISAMMENT SA NOURRITURE C'EST PRESERVER SA DIGNITE AU SEIN D'UN MONDE DE TOUS LES EXCES

L'Agriculture constitue, souligne-t-on plus que jamais, le creuset le plus déterminant pour les épreuves et enjeux futurs que doivent affronter, inévitablement, aussi bien les élites de gouvernance que celles de l'avant-garde paysanne dans son ensemble. Inévitablement et encore plus qu'aujourd'hui. Bien évidemment, il y a lieu d'abord d'engager toute une politique de « redressement » des mentalités ainsi que de tracer un programme judicieux et persévérant de mise en valeur de nouvelles/anciennes terres, et surtout de réflexes promoteurs de nouveaux mécanismes valorisant les idées et les hommes, sans limites ni blocages de quelque nature que ce soit.

Dans le même ordre d'idées et de soucis, les hauts plateaux, avec ses hautes et basses plaines, et le grand sud avec ses immenses ressources hydriques, constituent les futurs greniers du pays et qui sont capables de rivaliser avec ceux du temps numidien. Il suffirait de croire en son Histoire et son destin au sein d'un monde qui, désormais et plus qu'avant, devient de plus en plus insensible aux blocages et insuffisances des marginalisés.

Notre pays a importé, au cours de l'année écoulée, pour près de 7 milliards de dollars/an de denrées alimentaires (soit plus de 30 % des importations alimentaires effectuées par l'ensemble des pays arabes) dont essentiellement le pain - aux environs de 65% de nos besoins annuels - et le lait : plus de 30 % au minimum de notre pot au lait sont ainsi importés. Au train où vont les choses, notamment au plan des moyens mis en œuvre en rapport avec les objectifs tracés aux niveaux des instances dudit secteur, il est permis d'avancer que les résultats engrangés depuis ces dix dernières années sont en deçà, notamment des moyens financiers engagés. Le nouveau programme sectoriel allant d'ici 2014, contenant d'autres leviers et mesures jugées probants que ceux d'avant, avancent ses initiateurs, aboutiront en principe à une diminution conséquente de notre dépendance alimentaire.

Ainsi, l'heure est à la concentration des esprits aussi bien pour le secteur de l'agriculture que de celui de l'aménagement du territoire, entre autres, formant ensemble dans leur interaction la pierre angulaire, au tréfonds des réalités du terrain, de l'exploitation de nos ressources naturelles dont celles liées à l'Agriculture constituant, faut-il le souligner, le volet déterminant de part son engouffrement des énergies et de l'argent par la faute des incartades des décisions engagées.

A l'heure actuelle, donc, elle demeure à la merci des aléas de toute nature et constitue, réellement, un gouffre ou se jettent pêle-mêle idées et argent sans pour autant faire éloigner le spectre de la dépendance alimentaire qui, elle, n'est pas seulement de nature économique mais de tempérament et de dignité morale voire de santé physique.

Certaines projections, concernant l'ensemble du monde arabe, affirment qu'en 2030 la facture alimentaire atteindrait 70 milliards de dollars, alors qu'en 2008 elle aurait atteint 20 milliards de dollars. Un véritable gouffre s'approfondissant au fil des années qui passent. Jusqu'à quand ? Pour en savoir plus, et si tout va bien, rendez vous en Avril 2014 ! Incha'allah !

L'Iran contemporain : entre révolutions et coups d'Etat

Par Aït Benali Boubekour

Bien que le régime iranien ne soit pas le modèle à envier, il n'en reste pas moins que la société iranienne ne s'est pas figée, et ce, malgré un embargo rigide, infligé par les Etats-Unis depuis 30 ans. Par ailleurs, depuis l'élection d'Ahmadinejad à la tête de l'Etat iranien, l'administration américaine s'est acharnée contre son régime en le qualifiant dans l'un des discours de G.W.Bush, en janvier 2002, comme faisant partie de « l'axe du mal ». En effet, durant le règne de G.W.Bush, l'intervention militaire contre l'Iran n'a jamais été exclue. Cette velléité de contrôler la région, c'est-à-dire le Proche-Orient, est dictée par l'esprit mercantiliste des Occidentaux afin d'avoir une mainmise sur l'or noir, dont les réserves atteignent les deux tiers de l'ensemble de la production mondiale. Du coup, quelle que soit la nature de la révolution dans la région, les puissances étrangères déployaient et déploient tous leurs moyens pour les saborder. En Iran, les trois événements ayant marqué cette ancienne civilisation ont connu une intervention étrangère musclée. Les deux premières n'ont pas survécu aux coups durs portés par les étrangers. La dernière n'a pas encore vacillé, bien que l'Amérique n'attende que le moment opportun.

LE PREMIER RÉGIME CONSTITUTIONNEL DU MONDE MUSULMAN

Depuis l'avènement de l'acceptation Etat-nation, l'Iran a été le premier musulman à s'être doté d'une constitution. En octobre 1906, les divers groupes sociaux, y compris les religieux, ont mis en place un système politique reposant sur la démocratie et l'Etat de droit. Un an plus tôt, la connivence du roi, pour l'octroi d'une concession sur la vente et l'exportation de tabac à un amiral anglais, avait exaspéré la population. Ce mouvement nationaliste s'était assigné alors un objectif à court terme : faire cesser l'influence anglaise dans leur pays. Suite à cette pression populaire, le prince Muzaffar al-Din Shah a signé une proclamation donnant naissance à la première assemblée constituante. Bien que les groupes aient été hétérogènes, ces derniers s'étaient entendus sur trois réformes capitales : le constitutionalisme, le sécularisme et le nationalisme. Selon Thierry Coville, les trois réformes avaient pour ambition la mise des gardes-faux. Ainsi, pour l'auteur : « Le constitutionalisme permettait de lutter contre le pouvoir royal, le sécularisme contre le pouvoir religieux et le nationalisme contre les influences étrangères ». Toutefois, le nouveau régime n'a pas survécu aux pressions extérieures. Le pays, qui s'appelait à l'époque la Perse, a sombré vite dans l'anarchie. Du coup, la troisième réforme n'a pu se concrétiser à cause de l'intervention étrangère permanente. L'opposition au régime a bénéficié d'un soutien indirect, mais décisif, de la Russie et de l'Angleterre.

Cependant, la position de la Perse pendant la Première Guerre mondiale a été fatale pour l'avenir de son constitutionalisme. En effet, exhortée par les alliés à les rejoindre, la Perse a adopté la position de neutralité. Par ailleurs, le ressentiment du peuple perse à l'égard de Londres et de Moscou a penché la bascule vers le bloc germano-turc. Ce choix a provoqué la prise du territoire perse par les deux puissances alliées. Le gouvernement, mis en place à la fin des hostilités, a été favorable aux deux

L'Iran vient de célébrer le trentième anniversaire de la révolution islamique de 1979. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la propagande occidentale, colportée jusque-là sur l'Iran, ne visait qu'à lui porter préjudice. Ainsi, depuis trois décennies, les articles et reportages ne montraient ou ne décrivaient que les foules fanatiques et des femmes en tchador noir, un pays totalitaire et obscurantiste, a écrit l'auteur de « Iran : la révolution invisible », Thierry Coville.



pays. Cette situation a permis à Reza Khan de renforcer la monarchie en 1921. Quatre ans plus tard, le roi, de la lignée de Pahlavi, a mis fin au régime précédent, en se proclamant Shah. Il a également baptisé la Perse en lui préférant le nom d'Iran. Bien que le nouveau régime se soit appuyé principalement sur l'armée, dont le budget a été multiplié par cinq entre 1926 et 1941, plusieurs réformes modernistes ont été mises en oeuvre. Le statut de la femme a été amélioré. Et les établissements scolaires étaient contraints, tout au long de cette période, d'accepter les filles sous peine d'amende. Cependant, une fois de plus, le déclin du nouvel Iran a été à l'origine de l'immixtion de la Russie et de l'Angleterre dans les affaires intérieures de ce pays. En effet, la neutralité de l'Iran lors du second conflit mondial a provoqué l'invasion russo-britannique de son territoire, le 16 août 1941. Cette fois-ci, aux deux forces alliées présentes sur le terrain, un nouveau pays, les Etats-Unis, a fait son entrée sur la scène moyenne-orientale en général, et iranienne en particulier.

LE MOUVEMENT DE NATIONALISATION DES ANNÉES CINQUANTE

L'opposition des forces étrangères à toute forme de nationalisme iranien, qui remettrait en cause leurs intérêts, a fragilisé la société. Mais, dès 1950, le Front national, que dirigeait Mohammad Mossadegh, s'est opposé, selon Thierry Coville, à la renégociation de l'accord de 1933 avec l'Anglo-Iranian Oil Company (AIOC). Il a même milité pour que cette société soit nationalisée. Suivi dans cette contestation par la population, le parti de Mossadegh a été majoritaire aux élections de mai 1951. L'intervention étrangère, suite au coup d'Etat fomenté par la CIA, a été une nouvelle fois à l'origine de la chute du régime nationaliste. En effet, dans le documentaire intitulé « le dossier secret de la CIA », l'auteur du coup d'Etat, Richard Helms, a avoué avoir obéi aux injonctions de la nouvelle administration du président Eisenhower. Le coup d'Etat d'août 1953, qui a remis le pays aux mains de Mohammad Reza Shah, a mis fin à cette expérience d'un pouvoir national-

liste légitime et fruit d'un processus démocratique. Certes, le Shah a repris la totalité du pouvoir, mais l'opinion iranienne savait désormais que le roi entretenait une complicité avec une puissance étrangère, en l'occurrence les USA. En effet, l'influence des Etats-Unis, heurtant à ce titre le nationalisme iranien, n'a pas été digérée pas la majeure partie de la population. Ils reprochaient au roi de les avoir éloignés de la gestion de leur pays au profit d'une nation étrangère. Pour se pérenniser, le roi recourait systématiquement à la répression, sans vergogne, des manifestations en s'appuyant derechef sur l'armée et la SAVAK (les services secrets). Toutefois, bien que la réforme agraire de 1963 ait été de nature à garantir l'autarcie économique du pays, la rue était ouvertement sceptique à toute réforme émanant du roi. L'opposition libérale a décidé de s'associer avec les religieux pour contrer l'emprise du roi. Ce dernier a recouru, comme d'habitude, à la répression des manifestations. Il y avait également plusieurs arrestations, dont celle du guide Ayatollah Khomeiny.

Libéré contre la promesse de ne plus faire de déclaration publique, ce dernier a enfreint la clause, en octobre 1964, en critiquant la loi qui prévoyait d'attribuer l'extraterritorialité politique au personnel militaire américain.

Le départ du guide religieux pour la Turquie dans le premier temps, et Nadjaf (Irak) ensuite, a seulement donné un répit relatif au régime du roi. Car l'opposition a glissé vers les extrêmes comme l'a bien noté Thierry Coville : « Succédant au début des années 1960 au mouvement nationaliste libéral de Mossadegh, marqué et affaibli par le coup d'Etat de 1953, l'opposition religieuse au shah est vite apparue comme l'opposition nationale la plus légitime ».

VERS LA RÉVOLUTION THÉOCRATIQUE

Le discrédit du mouvement réformateur, incapable de changer le cours des événements, a porté au devant de la scène une opposition de plus en plus radicale et religieuse. Le laminage des forces libérales a rendu l'équation, pour les nationalistes, plus alam-

biquée. Leur silence allait avantager le maintien de la dictature royale et leur mobilisation ne pouvait conduire qu'à instaurer un régime théocratique. Le spécialiste de la révolution iranienne, Thierry Coville, a estimé que la condition sine qua none d'un éventuel changement résidait en fait dans le rassemblement le plus large possible des différents groupes sociaux. Il a noté à ce propos : « la répression des soulèvements menés en 1963 par les religieux, lors de la révolution blanche, confirma qu'un mouvement politique national de protestation contre la dictature royale ne pouvait réussir et durer en Iran que s'il reposait sur une alliance durable entre les classes moyennes modernes, d'un côté, et le bloc traditionnel, classes moyennes traditionnelles et clergé, de l'autre ». Dans les années 1970, plusieurs événements ont concouru à ce qu'une alliance soit scellée entre les différents groupes. En 1971, le roi a mis en place une politique culturelle consistant à glorifier la période préislamique. Pour ce faire, il a débloqué une enveloppe conséquente pour la célébration du 2500^e anniversaire de l'Empire achéménide.

Dans la foulée, le calendrier habituel, celui de l'Hégire, a été remplacé par celui correspondant à la date de la création de cet Empire. Bien que le roi ait instauré des lois libérales, dont celle relative à la protection de la famille et celle accordant aux femmes le droit au divorce et la garde des enfants si le tribunal compétent le décidait, la société traditionnelle n'a pas adhéré à ces nouvelles dispositions. En effet, seules les femmes des classes aisées ont adhéré de façon effective à ces réformes.

En revanche, sur le plan économique, la détérioration de la situation a débuté avec la crise pétrolière de 1973. Sur l'ensemble du règne du Shah, le bilan était surtout mi-figue mi-raisin. En effet, bien que la croissance économique ait été très positive pendant plusieurs années de suite, il n'en demeure pas moins que les projets ont été financés grâce à la hausse des prix du pétrole. Quant à la corruption, celle-ci a touché tous les niveaux de la société conduisant au détournement de sommes colossa-

les. Conséquence de cette gabegie, le fossé séparant le roi et la société allait grandissant. Selon Evrand Abrahamian, cité par l'auteur, l'erreur du roi résidait dans la stratégie suivie : « en se reposant sur l'armée, un système politique clientéliste et l'appareil bureaucratique, le souverain s'est ainsi peu à peu isolé de la société ». Par ailleurs, profitant de la récrimination du président Jimmy Carter en 1976 au roi, l'exhortant de cesser les brutalités contre son peuple, les forces religieuses ont profité de cet espace qui s'est libéré. L'erreur fatale s'est produite en février 1978, lorsque le quotidien gouvernemental a osé insulter l'ayatollah Khomeiny. Le lendemain, des milliers d'étudiants en théologie sont sortis dans la rue. La répression policière a été sans pitié. Ce jour-là, plusieurs morts ont été enregistrés du côté des manifestants. En constatant cette effusion de sang, la population s'est rangée du côté des révoltés. Le 7 septembre 1978, la foule a carrément demandé pour la première fois le départ du shah et le retour de Khomeiny. Cette pression s'est maintenue tout au long de l'année 1978. Le 16 janvier, le shah a fui le pays. Deux semaines plus tard, en provenance de France, Khomeiny est arrivé à Téhéran. La révolution islamique est ainsi née. Pour conclure, la découverte du pétrole au début du XX^e siècle, en paroi à toutes les convoitises, a suscité un appétit incommensurable des Occidentaux. Les régimes successifs dans le Moyen-Orient ont été déstabilisés par les étrangers à cause de l'intérêt porté à leurs richesses. L'immixtion dans les affaires internes de ces pays a conduit à une multitude de coups d'Etat. Seuls les pays acceptant de coopérer avec eux ont bénéficié d'une paix durable. Le seul régime qui a résisté à ces coups fatals est pour le moment la révolution islamique d'Iran. Bien que le nouveau président américain, Barack Obama, ait voulu nouer un dialogue avec Téhéran, il n'en reste pas moins qu'un pays impérialiste ne change pas de cap de façon aussi instantanée. Ce qui est certain en revanche, c'est que, tant que cette révolution n'est pas déchu, la richesse pétrolière restera entre les mains des Iraniens.

Un Oscar pour les bidonvilles



par Shashi Tharoor
Romancier et chroniqueur très apprécié

Les Indiens n'ont pas eu souvent l'occasion de se réjouir pour les Oscars, qui célèbrent chaque année à Hollywood les succès du cinéma. Au cours des 50 dernières années, seuls deux films indiens ont été nommés pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, mais n'ont rien remporté.

Les Indiens tirent donc un plaisir indirect du triomphe de films « du courant dominant » en rapport avec l'Inde - comme par exemple des sept Oscars remportés par Richard Attenborough en 1983 avec Gandhi, ou du succès de Sixième sens, écrit et réalisé par Manoj Night Shyamalan, Philadelphien d'origine indienne.

Cette année, l'attention du pays est rivée sur Slumdog Millionaire, succès inattendu de la saison - dont l'action a lieu en Inde, avec des personnages, acteurs et thèmes indiens - nommé dans dix catégories. En fait, pour la première fois, les citoyens indiens sont en compétition pour deux statuettes dorées : pour la meilleure chanson et pour la bande originale de A. R. Rahman.

Les films sur l'Inde réalisés par des Occidentaux n'ont généralement rien d'extraordinaire. Citons Indiana Jones et le temple maudit caractérisé par le racisme ignorant de Steven Spielberg et le bien intentionné La route des Indes, qui a de quoi faire honte à David Lean et met en scène un Alec Guinness qui fait des trilles, le visage grimaçant en brun pour l'occasion. Mais la plupart des Indiens considèrent Slumdog Millionaire comme une exception.

Réalisé par l'Anglais Danny Boyle (Trainspotting) et basé sur le roman captivant du diplomate indien Vikas Swarup, Les fabuleuses aventures d'un Indien malchanceux qui devint milliardaire

[titre original : Q and A], le film a ravi le cœur du public et de la critique dans le monde entier. Il raconte l'histoire d'un enfant des taudis, d'un sous-fifre dans un centre d'appels téléphoniques qui remporte un quiz télévisuel inspiré de Qui veut gagner des millions ? Exubérant, passionnant, tape-à-l'oeil et d'un réalisme à faire pâlir Dickens, Slumdog Millionaire donne vie au Mumbai d'aujourd'hui sous son côté peu reluisant, avec brio, compassion et une excellence cinématographique de A à Z.

L'Inde étant ce qu'elle est, le film - qui commence tout juste à être diffusé sur les écrans du pays, des mois après sa sortie en Occident - ne fait pas l'unanimité. Des habitants des bidonvilles ont manifesté contre son titre, jugeant le terme « slumdog » [littéralement : « chien des bidonvilles »], inventé par le scénariste, très offensant. Sur les pancartes des manifestants, on pouvait lire : « Nous ne sommes pas des chiens ». A la consternation d'Indiens progressistes, un magistrat a jugé recevable une pétition contre les cinéastes, même si l'on peine à croire que l'affaire ira loin.

Comme on pouvait s'y attendre, d'autres ont décrié la description extrêmement réaliste de la pauvreté et de la vie dans les bidonvilles. Filmé en grande partie avec de petites caméras numériques à l'épaule, dans le plus grand bidonville de Mumbai (et de l'Asie), à Dharavi, Slumdog Millionaire n'évite ni les monceaux d'ordures, ni les fosses d'aisance ni les égouts qui débordent. Une scène à la fois révoltante et hilarante concerne même des excréments humains.

Il ne s'agit pas pour autant d'un exercice de pornographie de la pauvreté. La vie dans les bidonvilles est décrite avec intégrité et dignité, et avec une joie de vivre qui transcende sa misère. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi Slumdog Millionaire plaît aux cinéphiles du monde entier, con-

trairement à un film plus sombre comme La Cité de la joie, tourné dans les taudis de Calcutta.

Pour d'autres encore, le film montrerait les Indiens comme des individus fourbes, sans principes ni pitié ; et les seules personnes compatissantes du film seraient le couple de touristes blancs qui donne un peu d'argent au protagoniste. Cet élément pourrait être révélateur de la vision de Boyle de la nature humaine, or, la plupart des spectateurs indiens ont conscience de vivre dans un pays largement dénué de héros charismatiques.

Nous, Indiens, avons appris à prendre les êtres humains tels qu'ils sont, c'est-à-dire, imparfaits. Et on ne pouvait souhaiter protagoniste plus sincère que le héros du film, joué par le jeune acteur anglo-indien Dev Patel qui, avec son regard intense et expressif, sait rester authentique.

Alors, si Slumdog Millionaire ajoute à ses quatre Golden Globes, son Screen Actors Guild et ses sept récompenses du BAFTA (équivalent britannique des Oscars) un Academy Award ou trois, il y a de fortes chances pour que la plupart des Indiens fassent la fête. De plus, si une partie des bénéficiaires plus importants que prévus est consacrée aux bidonvilles où le film a été tourné, il est fort probable que les critiques finiront par se taire. Ce qu'ils veulent, après tout, c'est une partie de la gloire.

Slumdog Millionaire est le travail d'un artiste au sommet de son art. L'Inde est la palette de Boyle, et Mumbai - « cité maximum » grouillante et ses 19 millions de besogneux aux dents longues, qui se bousculent, complotent, luttent et tuent pour le succès - est son pinceau. Le portrait qui en résulte est fait de touches audacieuses, de couleurs vives et d'images frappantes. Il restera longtemps dans les esprits, qu'il rafle ou non les Oscars.

Traduit de l'anglais par Magali Adams

Nationaliser les banques insolubles



par Nouriel Roubini

Professeur d'économie à la Stern School of Business de la New York University

Il y a un an, je prédisais que les pertes des institutions financières américaines atteindraient au moins un milliard de milliards de dollars, voire deux. A l'époque, les économistes et les responsables politiques s'accordaient à dire que ces estimations étaient exagérées, puisqu'on pensait que les pertes liées aux subprimes ne totaliseraient qu'environ 200 milliards de dollars. Comme je l'ai fait remarqué, l'économie américaine et mondiale glissant vers une grave récession, les déficits bancaires iraient bien au-delà de ces prêts hypothécaires à risque, au point d'inclure les subprimes, les near-primes et les primes, l'immobilier commercial, les cartes de crédit, les prêts automobiles et étudiants, les prêts industriels et commerciaux, les obligations émises par des entreprises privées, les obligations souveraines, les obligations d'Etat nationales et locales et les déficits sur tous les actifs qui ont titrisé ces prêts. En effet, depuis lors, les dépréciations effectuées par les banques américaines ont déjà franchi la barre du milliard de milliards de dollars (d'après mon estimation plancher des pertes), et des institutions comme le FMI et Goldman Sachs prévoient maintenant des pertes supérieures à deux milliards de milliards de dollars.

Si ce chiffre vous paraît déjà astronomique, sachez que selon les dernières estimations de mon cabinet de recherche, RGE Monitor, les pertes totales des prêts accordés par les compagnies financières américaines et la chute du cours des actifs qu'elles détiennent (telles les valeurs mobilières adossées à une hypothèque) s'élèveront à environ 3,6 milliards de milliards de dollars.

Les banques et courtiers américains sont exposés à environ la moitié de ce chiffre, soit 1,8 milliard de milliards : le reste est supporté par d'autres institutions financières aux Etats-Unis et à l'étranger. Le capital qui finançait les actifs des banques n'était que de 1,4 milliards à l'automne dernier, laissant le système bancaire américain avec quelques 400 millions manquants, ou près de zéro même après la recapitalisation de ces banques par le gouvernement et le secteur privé. Un autre milliard de milliards et demi est nécessaire pour ramener le capital des banques à son niveau d'avant la crise, afin de résoudre le problème du resserrement du crédit et de rétablir les prêts au secteur privé. Le système bancaire américain est donc véritablement insoluble dans l'ensemble, de même qu'une grande partie du système bancaire britannique et que nombre de banques européennes.

Quatre méthodes élémentaires permettent d'assainir les systèmes bancaires en proie à une crise systémique : le refinancement des banques, associé au rachat de leurs actifs toxiques par une « mauvaise banque » (« bad bank ») d'Etat ; le refinancement, associé à des garanties gouvernementales - après un premier déficit chez les banques - des actifs toxiques ; le rachat privé des actifs toxiques avec garantie gouvernementale (plan adopté par les Etats-Unis) ; et la nationalisation incondition-

nelle (ou, si vous n'aimez pas ce terme grossier : « redressement judiciaire gouvernemental ») des banques insolubles et leur revente au secteur privé après qu'elles ont été assainies. Les trois premières méthodes ont de sérieux inconvénients. Avec celle de la « mauvaise banque », le gouvernement risque de trop payer pour des actifs toxiques dont la valeur est incertaine. Même avec celle de la garantie, ce surpassement implicite du gouvernement est possible (ou une sur-garantie dont la valeur n'est pas correctement fixée par les commissions qui reçoivent l'Etat).

Dans la méthode de « mauvaise banque » s'ajoute aux problèmes du gouvernement celui de gérer l'ensemble de ses nouveaux actifs toxiques - tâche pour laquelle il n'est pas compétent. La très encombrante proposition du Trésor américain de supprimer les actifs toxiques des bilans des banques tout en apportant des garanties gouvernementales était si peu transparente et compliquée que les marchés ont chuté dès son annonce.

La nationalisation peut donc être, paradoxalement, une solution plus adaptée aux besoins du marché : elle écarte les actionnaires ordinaires et privilégiés des institutions manifestement insolubles, et éventuellement les créanciers sans garantie si l'insolvabilité est trop importante, tout en présentant quelques avantages potentiels pour le contribuable. Elle peut aussi résoudre le problème de gestion des mauvais actifs des banques en revendiquant la plupart des actifs et des dépôts - avec une garantie gouvernementale - après les avoir assainis à de nouveaux actionnaires privés (comme ce fut le cas pour sauver la banque Indy Mac).

De plus, la nationalisation permet de résoudre le problème des banques d'importance systémique, c'est-à-dire bien trop grandes pour faire faillite (« too-big-too-fail ») qui doivent donc être sauvées par le gouvernement à un coût élevé pour le contribuable. En fait, le problème a gagné du terrain parce que l'approche adoptée a poussé des banques faibles à reprendre d'autres banques encore plus faibles.

Faire fusionner des banques zombies, c'est comme demander à des ivrognes de s'aider à tenir debout. Les rachats de Bear Stearns et de WaMu par JPMorgan, de Countrywide et de Merrill Lynch par la Bank of America et de Wachovia par Wells Fargo font ressortir le problème. Grâce à la nationalisation, le gouvernement peut mettre un terme à ces monstruosités financières et rendre aux investisseurs privés des banques saines plus petites. La Suède a employé cette méthode avec succès pour sortir de sa crise bancaire du début des années 90 mais il est probable que la méthode américaine et britannique finisse par créer des banques zombies à la japonaise, qui ne font pas l'objet d'une bonne restructuration et perpétuent le gel du crédit. Le Japon a souffert d'une quasi récession durant près d'une décennie à cause de son incapacité à assainir ses banques. Il n'est pas exclu que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et d'autres économies obtiennent des résultats similaires - déflation et récession sur plusieurs années - si elles n'agissent pas comme il se doit.

Traduit de l'anglais par Magali Adams

ENFIN DU NOUVEAU DANS L'AVICULTURE NATIONALE

«ELEVEURS CECI VOUS INTÉRESSE»

S.T.C.O vous propose le nouveau contrat d'élevage «**A prix de reprise garanti**» inédit en ALGERIE. **Dorénavant, plus de risque de marche**, le prix de vente du poulet est fixé par contrat dès l'entrée en production.

- Pour chaque élevage réalisé avec l'aliment de bétail «**Excellence**», le poulet sera racheté à un prix de reprise garanti dès la mise en place et grâce au suivi vétérinaire de la filière STCO «**Offrons ensemble un poulet de qualité au consommateur**».

Pour tout renseignement, contactez notre service commercial, nos directions régionales ainsi que nos vétérinaires et vendeurs sur tout le territoire national aux numéros suivants:

REGION OUEST:

Direction générale à SIG zone industrielle de SIG N° 16 et 17: Tél: 045.84.76.91 service commercial: 045.84.75.26 Fax: 045.84.79.40

Nos vétérinaires et vendeurs dans la Région Ouest : 0770.99.08.11 / 0770.27.54.87 / 0770.92.18.26, TLEMCEM : 0770.27.97.63 / 0770.32.88.31 / 0770.32.88.53. ORAN : 040.21.89.00 / 0770.32.88.36 / 0770.27.54.88. MASCARA : 0770.32.88.43 / 0770.32.88.46 / 0770.27.54.94. SAIDA : 0770.32.88.54. MOSTAGANEM : 045.21.14.26 / 0770.27.97.59 / 0770.66.12.74 / 0770.27.97.58 / 0770.32.88.40 / 0770.32.88.41 / 0770.27.97.57 / 0770.27.97.62. RELIZANE : 0770.32.88.47 / 0770.27.54.90 / 0770.27.54.92

REGION CENTRE:

Bureau d'ALGER : 021.60.69.82 / 0770.32.88.56 / 0770.32.88.57 / 0770.52.28.55

Nos vétérinaires et vendeurs dans la Région CENTRE : BLIDA : 025.42.88.30 / 0770.27.97.75 / 0770.32.88.45 / 0770.32.88.58. AIN DEFLA : 0770.25.82.75. MEDEA : 0770.27.97.78. BOUMERDES : 0770.25.82.74. TIZI OUZOU : 0770.25.82.77. BOUIRA : 0770.32.88.59. BORDJ BOU-ARRERIDJ : 0770.27.97.77. BEJAIA : 0770.25.82.71. SETIF : 0770.52.28.45

REGION EST:

Bureau de ANNABA : Tél : 038.83.11.54 Fax : 038.83.11.45 / 0770.27.97.79 / 0770.52.28.51 / 0770.25.82.73 / 0770.52.28.48 / 0770.52.28.49 JIJEL : 0770.52.28.47. BATNA : 0770.52.28.54 / 0770.27.97.88 BISKRA : 0770.25.82.79 GUELMA : 0770.52.28.53 OUM EL-BOUAGHI : 0770.52.28.59. KHENCHELA : 0770.27.97.85. SOUK AHRAS : 0770.52.28.56. TEBESSA : 0770.25.82.76

Avis de recrutement

CHEF MEUNIER

Dans le cadre d'une réorganisation, minoterie du secteur privé, installée dans l'Ouest proche d'Oran cherche un chef meunier pour conduire son moulin de 200 T

Mission

Sous l'autorité de la direction générale vous:

- assurez la conduite et le réglage du moulin,
- garantissez la qualité des produits,
- garantissez la productivité,
- garantissez le respect des règles de sécurité,
- gérez le personnel de fabrication,
- assurez la formation du personnel et parfaites le développement de son savoir-faire pour améliorer la fiabilité dans les opérations de fabrication et conditionnement,
- planifiez, lancez et contrôlez les opérations de maintenance curative et préventive, en collaboration avec le chef du service technique,
- recherchez l'amélioration des performances et du débit de production,
- proposez les investissements productifs et participez aux décisions.

Compétences requises

- Minimum Bac + 2,
- 10 ans d'expérience en minoterie dont 5 en qualité de chef meunier,
- Esprit d'initiative et d'organisation.

La réussite dans ce poste sera fondée sur la rigueur et l'engagement.

Si vous aimez les challenges, et vous reconnaissez dans cette annonce, contactez-nous

Contact

**Envoyez CV + lettre de motivation à:
candidat.mino@Yahoo.fr ou par fax au:
045.84.79.40**



**EL CENTRO DEL
INSTITUTO CERVANTES DE ORÁN
CONVOCA UN PUESTO DE
AUXILIAR ADMINISTRATIVO
(Ref.: C56-AUXI-PUBN-01/09)**

Tipo de contratación	Plazo de presentación de solicitudes
Contrato laboral de carácter indefinido, de acuerdo con la legislación local.	El plazo de presentación de solicitudes finaliza el 5 de marzo a las 18:00 horas.

Proceso de selección

El proceso de selección se desarrollará según las bases reguladoras establecidas en la convocatoria.

Bases reguladoras de la convocatoria en:
<http://www.cervantes.es>
Y en el centro:
Instituto Cervantes de Orán
13 Rue Beni Soulem (ex: Léonie) 31000 ORÁN ARGELIA

EL INSTITUTO CERVANTES ES UN ORGANISMO PÚBLICO ESPAÑOL CREADO POR LA LEY 7/1991, DE 21 DE MARZO, PARA LA PROMOCIÓN Y LA ENSEÑANZA DE LA LENGUA ESPAÑOLA Y PARA LA DIFUSIÓN DE LA CULTURA ESPAÑOLA E HISPANOAMERICANA.

**PROMOTION IMMOBILIERE
SERPI PROM**

La SARL SERPI met a votre disposition un programme de 126 logis LSP Type (F2/F3/F4)
POS SUD EST-AIN TEMOUCHEM

AVANTAGE :

- Une aide de l'état non remboursable de 700000 DA.
- Versement en plusieurs tranches, par apport à l'état d'avancement des travaux.
- Assister le souscripteur pour un crédit bancaire.

Pour tous renseignements nous contacter ou ce présenter au niveau de notre bureau sis a :

AIN TEMOUCHEM : Adresse : N°19 Hai Moulay Mustapha.
Tel : 0665 368 962 / 0771 892 870

ORAN : Adresse : N°09 Coopérative El Rahmane - Bir El Djir.
Tel : 041 431 412



Protesta de bénéficiaires de LSP devant la wilaya

H. Barti

Des dizaines de souscripteurs au projet des 316 logements LSP à Akid Lotfi, à Oran-Est, se sont rassemblés hier devant le siège de la wilaya d'Oran pour protester contre le retard dans la livraison de leurs logements, dont les travaux accusent d'importants retards depuis maintenant trois années.

Selon les contestataires, près de 200 souscripteurs sont dans cette situation d'attente. Le projet, qui compte en tout 316 logements, date en fait de 2001, et depuis cette date, seulement 120 logements ont été achevés et distribués à leur destinataires. Les bénéficiaires, qui se sont rassemblés hier devant le siège de la wilaya, ont demandé à être reçus par le chef de cabinet pour tenter de convaincre les autorités locales d'intervenir en vue de trouver une solution définitive au problème. « On prétend que le projet des 316 logements LSP de Hai El Akid Lotfi est achevé à 50 %, alors que c'est totalement faux. Seulement 120 bénéficiaires ont pu accéder à leur logements, et il faut voir de visu dans quelle situation vivent les familles concernées, » affirme un des souscripteurs. Et un autre d'enchaîner: « Ce qui est malheureux, c'est que



certain d'entre nous ont payé la totalité du prix du logement, alors que leurs immeubles sont toujours au stade des fondations. » On a frappé à toutes les portes. Et personne ne veut prendre ses responsabilités, a-t-il encore déploré. On a l'impression que

notre cas n'intéresse pas grand monde. Ces trois dernières années, nous les avons passées à faire des interminables aller-retours entre les services de la DLEP, de la wilaya et même du Ministère de l'habitat pour plaider notre cause.

Petit Lac

Enfin une solution aux eaux usées ?

Djamel B.

L'épineux problème du refoulement des eaux usées en plein centre du quartier Ibn Sina (ex-Petit Lac), est en passe d'être réglé, avec le lancement de la deuxième tranche des travaux de réfection et de réhabilitation du réseau d'assainissement dans les tout prochains jours, apprend-on de sources proches de la division de la circulation et de la voirie (DVC) de l'APC d'Oran. Selon ces mêmes sources, la première tranche qui a trait au diagnostic du réseau a été achevée.

Dans la perspective du lancement des travaux, nos interlocuteurs soulignent qu'une réunion regroupant l'ensemble des services concernés a été tenue il y a une dizaine de jours pour l'approbation du schéma directeur d'assainissement de Petit Lac. Notre source indique que la division de l'urbanisme et de la planification (DUP) de la commune d'Oran a lancé, pour la première phase, une étude diagnos-

tic pour reconnaître le réseau, sa dimension, son âge, etc. et partant déterminer les problèmes à l'origine des refoulements qui interviennent à chaque forte précipitation. Cette étude diagnostic, dont le coût avoisine le 1 million de dinars, a été achevée et a été présentée à l'ensemble des services concernés lors de cette réunion.

Nos interlocuteurs indiquent qu'à l'issue de cette rencontre, il a été décidé le lancement, le plus tôt possible, des travaux par les services chargés de l'assainissement.

Il faut souligner, dans ce sens, que le problème du réseau d'assainissement de ce quartier, perdure depuis plusieurs années et constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires qui se sont succédés à la tête de l'APC et du secteur urbain. Pratiquement chaque année, la saturation du réseau provoque le déversement d'importantes quantités d'eaux usées qui bloquent pratiquement la circulation au centre du quartier, et parfois inondent les commerces mitoyens. Les nom-

breuses interventions sur le réseau effectuées par les services concernés, n'ont pas réussi à trouver une solution, ce qui a incité les autorités locales à opter pour une grande opération de rénovation du réseau. Les habitants du quartier, qui endurent un véritable calvaire depuis plusieurs années, tout comme le mouvement associatif, n'ont pas cessé d'interpeller les services concernés pour intervenir et mettre un terme aux refoulements répétés des eaux usées.

Chute mortelle à Sidi El Bachir

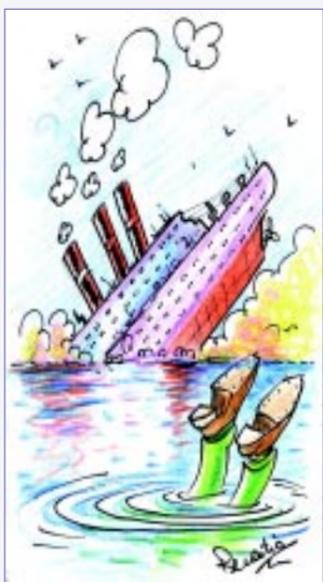
Un maçon, âgé de 53 ans, a été victime d'une chute mortelle avant-hier dans un chantier à Sid El Bachir. Sa dépouille a été transférée à la morgue du CHU d'Oran. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du drame.

J. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Escroquerie



cils. Ni impôt, ni deux pots. Du bénéfice clair. C'est de bonne guerre, me diriez-vous. Mais vous viendrez que quelque part, il y a maldonne. Tambour et trompettes annoncent une kemia d'investissement au moment ouïne une population crache du feu pour visiter Tati et patati et patata. Maintenant si on tentait de faire le même calcul pour toutes les ambassades européennes; d'additionner tous les frais de visas que le petit Algérien de rien débourse, par rapport aux investissements que ce groupement d'étoiles octroient comme aide, on s'apercevrait aisément que c'est de l'Art. Un art avec un grand «A» comme arnaque.

Mais le plus beau, c'est que nos dons, ne sont pas médiatisés et leurs aumônes, mon Dieu, combien elles sont couvertes par des couvertures de couvreurs couverts par des couvreurs, coureurs derrière la première proposition pour un petit voyage sans frais.

Moi je préfère être au Titanic, quitte à couler à flots !

Une moyenne de 180.000 visas, dont un tiers (1/3) de visas de circulation, est accordée annuellement aux Algériens, au niveau des trois consulats français en Algérie. Quand on sait que pour l'octroi d'un visa pour ce pays, il faut déboursier, 6.000 DA. Faisons un petit calcul. Une simple multiplication. 180.000 visas par 6.000 DA (c'est une moyenne). Cela nous donne la petite cagnotte de 1.080.000.000 de dinars. Ce qui se traduit en mauvaise langue, en 108 milliards de centimes par an. Cela s'appelle, bien entendu, frais de visa.

D'un autre côté, on apprend que la France met 3 millions d'euros, c'est-à-dire 300 millions de dinars, convertis en mauvaise langue à 30 milliards de centimes de dinars pour financer «l'appui à la réforme des écoles supérieures de technologie». Amala, convertissons le tout en euros et voyons voir disait l'aveugle, combien madame la France prend sans froncer les sour-

Bouteflika la semaine prochaine à Oran

K. Assia

Le président de la république, Monsieur Abdelaziz Bouteflika est attendu du 22 au 24 février dans la capitale de l'Ouest du pays. Au programme de cette visite, une série d'inaugurations notamment dans la ville industrielle d'Arzew où il est attendu le 24 février. Le président de la République se rendra à la zone industrielle d'Arzew où il procédera à l'inauguration d'une unité d'ammoniac. Une seconde unité sera également inaugurée dans le complexe GNL3. Toujours dans le cadre de cette visite, Bouteflika procédera également à l'inauguration des

100 locaux commerciaux au profit des jeunes dans le cadre du dispositif de l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, cette journée verra également la visite du secrétaire général de l'UGTA, M. Sidi Said et un important programme est mis en place pour la célébration du 46^{ème} anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. Du côté de l'APC d'Arzew, toutes les dispositions ont été prises et un plan d'action visant à l'embellissement de la ville a été mis en place par les élus locaux. Il s'agit principalement d'actions de bitumage de chaussées, d'entretien et de nettoyage des principales artères de cette ville en prévision de cette journée.

Promesse pour une ville mieux éclairée

K. Assia

Pas moins de 55 postes transformateurs seront installés dans le groupement d'Oran. C'est ce qui ressort de la séance de travail tenue, hier, au siège de l'hôtel de ville et regroupant les délégués des secteurs urbains et les représentants des divisions techniques. Des intervenants ont mis l'accent sur les points noirs de l'éclairage public à Oran. Il a été procédé à l'élaboration d'un programme conjoint entre la division de la voirie et de la circulation et l'APC d'Oran en vue d'assurer l'entretien et l'uniformisation des 30.000 points lumineux existants. Il s'agit d'un programme qui va s'échelonner sur plusieurs années pour uniformiser tout le réseau.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures préconisées pour l'enrichissement du plan lumière d'Oran, il a été décidé le lancement de la mise en lumière des édifices publics. Ce projet sera lancé incessamment avec le choix, dans un premier temps, de 20 édifices dont l'hôtel de ville, la « Cathédrale », les placettes historiques, le fort Santa Cruz, les immeubles du front de mer, et autres. Un bureau d'étude a été déjà désigné et un avis d'appel sera lancé dans les prochains jours pour ficeler ce dossier.

Notons par ailleurs, que l'installation des 55 postes transformateurs par la direction régionale de Sonelgaz vise surtout à mettre un terme aux chutes de tension relevées.

Les agents immobiliers veulent accorder leurs violons

K. Assia

Le décret exécutif n°9-18 du 20 janvier 2009 régissant l'exercice de la profession d'agent immobilier sera à l'ordre du jour d'une rencontre régionale organisée aujourd'hui à Oran et regroupant les agences immobilières de la région ouest. Après Constantine, c'est au tour d'Oran d'abriter ce regroupement régional a indiqué, un représentant du bureau de wilaya des agences immobilières ajoutant que l'objectif de cette rencontre qui sera animée par Djebbar est de débattre des nouveautés introduites dans ce texte de loi, notamment les

conditions exigées pour l'exercice de la profession d'agent immobilier. Des conditions ayant trait à la caution de garantie, le diplôme universitaire exigé pour le propriétaire de l'agence, l'assurance et tant d'autres conditions que ne peuvent pas remplir tous les membres de la corporation. Les intervenants débattront également de la question de la transformation de la fédération nationale des agences immobilières (FNAI) en organisation syndicale en plus de la préparation du congrès de la fédération prévue le 5 mars à Alger. D'autres contraintes socioprofessionnelles seront abordées lors de cette rencontre régionale.

Trois ans de prison pour embarquement clandestin

J. Boukraâ

Le tribunal criminel d'Oran a statué hier sur une affaire d'embarquement clandestin et d'infraction au code de change. Une affaire qui remonte à 1995. L'accusé B.M, âgé de 38 ans « harag » récidiviste, expulsé par les autorités espagnoles en novembre dernier, a été intercepté une première fois en juin 1995 à bord d'un car-ferry à destination d'Italie. Il avait en sa possession une somme d'argent en devises estimée à 5.400 francs français. Il a été placé sous contrôle judiciaire

et il devait être jugé par le tribunal criminel pour infraction au code de change. Avant d'être jugé il a pris la fuite et s'est rendu en Espagne par les frontières marocaines avant d'être expulsé d'Espagne l'année dernière, suite à un mandat d'arrêt. L'avocat de la défense a demandé la prescription de l'action publique, puisque l'affaire date de plus de 13 ans et aucun acte n'a été lancé pour renouveler l'action, a-t-il expliqué.

A l'issue des délibérations B.M a été condamné à trois ans de prison avec sursis et une amende de 60.000 dinars.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boudieb Sadia, 76 ans, 06 Place EL Djazair Bir Djir
Kacem Sadoun Yamina, 82 ans, 153 Av. Sidi Chahmi
Benyettou Abdelhafid, 52 ans, 16 rue Tourabi Mohamed Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 safar 1430

El Fedjr 06h20	Dohr 13h17	Assar 16h24	Maghreb 18h52	Icha 20h10
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



CHLEF

Vers l'éradication du préfabriqué

Abbad Miloud

Ce mardi, une rencontre présidée par le wali s'est tenue à la salle de réunion de la wilaya. Elle a regroupé le secrétaire général de la wilaya, des directeurs de l'exécutif, chefs de daïra, P/APC, des membres de comités de quartiers des logements en préfabriqué et ceux de la société civile ainsi que des membres de la commission de suivi du préfabriqué.

Le wali, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, les a informés des récentes mesures prises par le gouvernement pour la résolution des problèmes liés au séisme du 10 octobre 1980 : maintien des locataires des chalets sur place dont le nombre est de 6.300, achat des chalets par ces locataires avec un prix de cession symbolique et une aide financière consentie par l'Etat. Il s'agit de l'octroi d'un crédit bancaire pouvant atteindre jusqu'à 200 millions de centimes avec un taux bonifié de 2% et une aide directe de 70 millions de centimes fixée par la circulaire interministérielle n°01 SPM/MHU du 24-1-2009, relative à l'octroi de l'aide pour le remplacement des chalets érigés suite au séisme de Chlef de 1980 (Intérieur et Collectivités locales, Habitat et Urbanisme et Finances). Ils seront accordés à tout occupant d'un logement en préfabriqué sans distinction.

Le wali a précisé que, jusqu'à ce jour, seulement 88% des locataires ont déposé leurs dossiers d'achat au niveau des commissions de daïra et que ce dépôt ne doit en aucun cas excéder la fin du premier semestre 2009. Il a informé les participants de toutes les facilités accordées pour leur permettre le dépôt dans le délai imparti telles que l'établissement d'un échéancier de paiement entre l'OPGI et le citoyen pour les arriérés du montant des loyers. Ceci n'empêche pas que le programme initial a été retenu, augmentant de ce fait le quota de la wilaya de Chlef en matière de logements sociaux qui atteint ainsi

9.300 logements et entre dans le cadre de la construction du million de logements initiée par le président de la République pour la période 2005-2009.

2.000 logements sont en cours de réalisation au niveau du site de la commune de Chettia sur une superficie de 45 hectares et accusent un taux d'avancement des travaux dépassant largement les 50%.

4.300 logements ont connu récemment un début des travaux au niveau des sites Hay Bensouna et Hay Chorfa sur une superficie totale de 181 hectares.

Les 3.000 restants relèvent du programme normal et sont éparpillés au niveau de certaines communes de la wilaya. «Ils seront achevés dans deux ans, au maximum trois ans et contribueront à résoudre le problème du logement dans les communes de Chlef et Chettia.»

Pour les logements à réaliser par les occupants des chalets en préfabriqué, il a insisté sur le respect des règles de l'urbanisme et des normes parasismiques.

Compte tenu que c'est un immense chantier (18.000 logements) qui sera mis en oeuvre au niveau de la wilaya, il a exhorté les responsables concernés à prendre toutes les dispositions qu'ils jugent nécessaires pour une parfaite organisation afin de faciliter la tâche au citoyen. Il a invité les associations, les comités de quartiers et les citoyens à aider l'administration par leur participation efficace. Les APC doivent jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu dans ce domaine.

Après un long débat au cours duquel sont intervenus des élus, des membres du mouvement associatif, des comités de quartiers et de la commission de suivi du préfabriqué, les principaux problèmes exprimés sont : «Nous saluons l'initiative qui a rendu espoir aux Chélifiens mais nous jugeons que l'aide directe est nettement insuffisante. Nous ne refusons pas le montant mais nous demandons qu'il soit revu à la hausse quitte à nous réunir avec les responsables concernés. Le montant est très insuffisant notamment pour les démunis sur

le plan financier. De plus, le crédit bancaire n'est pas accordé pour les retraités, les chômeurs et les personnes âgées de plus de 70 ans...» ; «Qui doit supporter les frais d'établissement des plans et ceux de la délivrance du permis de construire, l'Etat ou le citoyen ?» ; «Est-ce que les responsables ont pris en considération les prix des matériaux de construction qui vont certainement augmenter vu que la demande sera importante ?» ; «Nous demandons une augmentation de l'aide directe, les occupants de ces logements souffrent de maladies causées par la présence de l'amiante et l'état de précarité avéré des logements. Ils sont atteints d'asthme, de cancer...» ; «Les vrais sinistrés ne peuvent pas accéder au crédit bancaire. La majorité d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans...»

Les interventions du wali ont permis d'apporter un éclairage sur certains points précis et d'ajouter que toutes les structures ont été mises en place : commission de wilaya, structures au niveau de chaque daïra et qui seront renforcées en moyens humains et matériels. L'objectif est d'éradiquer le préfabriqué, en rappelant que c'est une décision prise par le président de la République lors de ses visites officielles à la wilaya de Chlef. «Nous devons tous donner l'importance à cette opération de grande envergure qui va démarrer dès le samedi prochain» et d'ajouter «en parallèle, nous allons poursuivre la politique du dialogue et de la concertation et tenir des réunions périodiques pour l'examen des problèmes et leur apporter les solutions nécessaires dans le strict respect des procédures et la réglementation en vigueur...».

Les avis de certains citoyens rencontrés en fin de journée : «Le montant de l'aide directe est nettement insuffisant, la solution du crédit bancaire est bonne mais les retraités et les chômeurs comment peuvent-ils rembourser ? Ils n'arrivent même pas à satisfaire aux besoins les plus élémentaires de leur subsistance. Cette frange de la population mérite une attention tout à fait particulière.»

AÏN TÉMOUCHENT

La planification urbaine en débat

Belhadri Boualem

L'amélioration urbaine et la résorption du déficit en voirie et réseaux divers (VRD) constituent un axe prioritaire affiché par les préoccupations les plus urgentes des pouvoirs publics et des autorités en charge de l'urbanisme et de la construction et du logement et équipements publics. Des préoccupations dictées par l'état des lieux et les doléances des collectivités et des populations devenues plus exigeantes à mesure que le déficit est important et suscitant des désagréments ça et là. Les deux thèmes fédérateurs étaient développés ce mardi 17 février à l'occasion de la journée maghrébine de l'urbanisme, une journée célébrée

sous le sceau caractéristique «Pour une planification urbaine civilisationnelle et durable». Le triptyque mis en exergue s'intéresse à l'urbanité, la civilisation et la durabilité, trois segments que l'on veut indissociables, complémentaires et associatifs dans la démarche globale à mener à Aïn Témouchent, cadre organisationnel de la journée d'information et de sensibilisation du large public concerné par les aspects liés à la promotion foncière, un portefeuille qui n'est pas maîtrisé bien comme il faut eu égard aux problèmes rencontrés et constatés lors des visites qu'effectue le wali d'Aïn Témouchent à travers les daïras. La qualité des matériaux de construction utilisés à ce jour, la pros-

pection d'autres répondant aux nouvelles techniques et normes usitées et le contrôle technique par des organismes habilités de l'Etat, avec la possibilité de faire appel à d'autres en cas de contre-expertise, sont des domaines abordés par les exposants et les techniciens venus participer.

Toute la problématique est à ce niveau qui ne doit pas être vu superficiellement en amont ou en aval des projets. Selon monsieur Saïm Haddach Abdelkader, chef de service de l'urbanisme, «l'objectif visé est le respect et la préservation du cadre bâti avec une occupation prévisionnelle et rationnelle» mais surtout dont les impacts doivent répondre aux aspirations présentes et futures des populations.

SIDI BOUBAKEUR

Les cantines scolaires et le gaz au menu d'une visite

Ali Kherbache

Il a fallu une heure de trajet à la délégation conduite par le wali de Saïda pour arriver à Hounet, commune enclavée de la daïra de Sidi Boubakeur, et de menues précautions pour parvenir au douar Shaoura constater de visu les efforts accomplis par «ceux qui ont préféré le retour à l'activité champêtre, à l'instar de l'exploitation familiale, malheureusement quelque peu freinée par les différends familiaux», regrette un membre. Et pourtant, ce sont 2540 ha de SAU qui sont exploités dont 8 ha à l'irrigué. Un exemple d'engagement conforté par l'aménagement d'une piste rurale sur 7 km, et la réalisation d'une route de 3 km reliant Hounet à M'cid.

Le wali s'est enquis de l'avancement des travaux dans la commune de Sidi Boubakeur, dont la cantine scolaire Benyamina, le projet gaz et les locaux commerciaux à Zeraoun. Des décisions

ont été prises sur place, à l'issue de débats francs et fructueux avec une population attentive, tout acquise au développement local et adhérent pleinement à l'effort des pouvoirs publics. «Nous saluons la démarche des autorités locales pour une proximité évidente car elle permet de montrer les contraintes et imager les doléances», résumeront à chaque halte des intervenants mandatés par leurs pairs, dans les communes de Sidi Boubakeur, Sidi Amar et Ouled Khaled. Des bourgs de Daalil ou Hamar Louz, que ce soit à Ouled Kaïd, Boumediène ou Hammam Rabi ou encore à Zeraoun et Shaoura, la délégation composée des membres du conseil exécutif de la wilaya et du SG a pu se rendre compte «des réalités sur le terrain afin d'entrevoir de meilleures projections», affirmera M. Delfouf. «La tournée, qui a duré près de 12 heures, fut fructueuse et édifiante à plus d'un titre», notera le P/APW de Saïda.

SIDI BEL-ABBÈS

1.790 descentes de police en 40 jours

M. Kadiri

La sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès a tenu pour sa part à commémorer la journée du Chahid qui coïncide avec la date du 18 février, en mettant en application un programme qui se déroula ce mercredi 18 février 2009 au siège de la BMPJ (brigade mixte de police judiciaire) sis à la sortie nord-est de la ville. Dans ce cérémonial, ont été honorés des retraités (fils de chahids...), indique la cellule de communication. Outre cela, et en ces quarante derniers jours, soit un mois et demi, les services de police de Sidi Bel-Abbès ont mené 1.790 opérations coup-de-poing. Ces opérations ont été effectuées dans les quartiers chauds ou à fort mouvement de population. Ceci a concerné 1.018 points du territoire de la wilaya, 6.165 personnes ont été interpellées parmi lesquelles ont été arrêtées 90 recherchées dans différentes affaires : détention de drogue, port d'armes prohibées, CBV, agression, vol, ordonnances d'huissier de justice... à titre indicatif. Pour la seule période allant du 1er au 12 février dernier, la police a fait

507 descentes au niveau de 209 points de la wilaya, 1.960 personnes ont été interpellées pour examen de situation, 22 parmi elles, qui faisaient l'objet d'un mandat de recherche, ont été arrêtées. Après leur présentation devant le procureur de la République, 2 ont été immédiatement placées sous mandat de dépôt, un mineur dans un centre de rééducation et 18 autres étaient poursuivies par des ordonnances d'huissier de justice alors qu'une autre personne ne s'était pas présentée lors d'une citation directe. Pour la période du 1er au 31 janvier 2009, la police a mené 1.283 descentes au niveau de 809 points. 4.205 personnes ont été interpellées dont 68, qui étaient recherchées dans différentes affaires, ont été présentées devant le procureur de la République. 12 ont été placées sous mandat de dépôt, 6 ont bénéficié de la liberté provisoire, 2 ont fait l'objet d'une citation directe alors que 5 ont été transférées vers d'autres services judiciaires.

L'action des services de police se poursuit pour le seul bien des personnes et la quiétude en général, conclut-on.

BORDJ EMIR ABDELKADER

Une commune privée de son abattoir

Lazab Ahmed Lakkhal

La population de Bordj Emir Abdelkader est privée de viande rouge depuis l'accession de ses membres à l'Assemblée populaire communale à cause d'une situation héritée des précédents conseils qui avaient cédé les anciens abattoirs à des particuliers pour servir d'habitation et par conséquent, soustrayant cet élément au contrôle des services de l'hygiène. D'ailleurs, pour dé-

fait d'estampillage, de la viande a été saisie par des contrôleurs de la qualité. La suspension de cette activité a lésé tous les habitants de la commune, du producteur de cheptel au consommateur du produit à des prix largement abordables. Les autorités locales, conscientes du gel de ce potentiel vital en matière de débouchés et de ressources, conjuguent leurs efforts pour remédier à cette problématique en se conformant à la législation.

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**

Sous l'égide du Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Sécurité Sociale



ORGANISENT

DU 22 AU 26 Février 2009 au Palais des Exposition
Les Pins Maritimes, Alger

**Salon National
de l'Emploi**

SALEM 2009

Programme

DE 10H00 A 18H00: EXPOSITION DE PRODUITS ET SERVICES DES MICRO-ENTREPRISES

DE 11H00 A 16H00: CYCLE DE CONFERENCES- SALLE DE CONFERENCES ALI MAACHI SAFEX

DE 14H00 A 17H00: ANIMATIONS DIVERSES - ESPLANADE PLACE DE L'UNITE AFRICAINE SAFEX

AVEC LE CONCOURS DE



Poste à pourvoir :

Directeur Pédagogique

**à titre effectif et permanent dans un
établissement privé de l'Enseignement supérieur.**

Le candidat doit :

- Etre de nationalité algérienne;
- Etre titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme lui ouvrant droit au grade de maître assistant de l'Enseignement supérieur,
- Justifier d'une expérience professionnelle de cinq (5) années, au moins, dans des activités de formation supérieure;
- N'avoir pas subi une sanction disciplinaire contraire à la morale professionnelle;
- Jouir des droits civiques.

Les candidats doivent adresser par e-mail à eso_sp@yahoo.fr une demande accompagnée d'un CV et copies du ou des diplômes de l'Enseignement supérieur. Les candidats recevront par e-mail une invitation pour un entretien de recrutement.

ARCOPRIM
MET EN VENTE

**Des Bureaux, Prestations de Services et Cabinets
situées à
Hai El yasmine POS 52 -USTO -
ORAN**

POSSIBILITE DE CREDIT BANCAIRE

Pour tout renseignement contactez service commercial :
108 logts cité hosn el djiwar bt A5 -usto- Oran
Tel: 041 53 07 96/97 05 55 01 77 18 Fax: 041 53 07 98



Techn Eaux International

Spécialiste en traitement des eaux et piscine

Nous contacter au:

Alger: Tél & Fax: 021 82 41 09 - 021 76 24 72

Constantine: Tél & Fax: 030 22 76 11 - 031 66 33 39

Oran: Tél & Fax: 040 20 54 98 - 041 53 04 10



La société KPMG Algérie SPA recrute pour son nouveau bureau d'Oran :

- Un(e) secrétaire pour assurer le secrétariat et la permanence du bureau
- Des spécialistes en fiscalité
- Un auditeur comptable pour réaliser les audits contractuels confiés à notre société

Conditions requises :

- Diplômé(e) dans le domaine
- Libre de tout engagement
- Dégagé des obligations du service national
- Bonne connaissance du français et de l'anglais

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à matthieujean@kpmg.com



ORAN-OUJDA-ORAN

en vol charter Zenata voyages avec l'aimable collaboration d'Air Algérie tous les jeudis à compter du 26.03.2009. Prix: 14.800,00 DA

Zenata Voyages Oran: 041.39.12.05 - 041.39.12.57- 041.41.37.21- Fax 041.39.12.27

Email: zenatavoyagesoran@yahoo.fr

Email: tewfikzenata31@yahoo.fr

Zenata Voyages Tlemcen: 043.27.70.90 - 043.27.35.45 - 043.27.19.19

Zenata Voyages Remchi: 043.24.04.34 - 043.24.98.01

Zenata Voyages Alger: 021.63.39.44 - 021.64.27.00

Ou votre Agence habituelle.

BLIDA

Détournement à la poste de Ouled Yaïche

Tahar Mansour

C'est suite à un contrôle opéré la semaine dernière au niveau de la poste d'Ouled Yaïche qu'un trou de 180 millions de centimes fut découvert par des inspecteurs venus du ministère de tutelle. Une plainte fut alors déposée au niveau de la brigade financière de la sûreté de la wilaya de Blida et une enquête a été ouverte. Très vite, les enquêteurs découvrirent l'auteur en la personne de Kh.A., âgée de 24 ans, qui travaille au guichet de ce bureau de poste.

Mettant à profit sa fonction, la jeune femme remplissait les formulaires de chèques secours avec des noms et des numéros de comptes CCP de clients, prenait l'argent mais sans débiter le compte en question. De cette manière, les titulaires de CCP ne se plaignaient pas car ils ne perdaient rien et l'administration des postes comptabilisait la somme portée sur le chèque comme sortie mais ne la récupérait point. La jeune fille faisait de même avec les formulaires de retrait des carnets CNEP ainsi qu'avec certains clients analpha-

bètes qui lui demandaient de leur remplir des chèques sur lesquels elle portait des sommes plus élevées et empochait la différence.

Présentée au parquet de Blida mardi, elle a été placée sous mandat de dépôt.

Il y a lieu de rappeler que la même brigade avait procédé au courant de la semaine écoulée à l'arrestation de deux autres employés d'Algérie Poste, l'un au niveau de la même poste d'Ouled Yaïche et l'autre à Sidi Abdelkader, mais les sommes détournées n'étaient pas très importantes.

BOUMERDÈS

L'histoire du léopard de Naciria

O. M.

À l'entrée du bureau du maire de la localité de Naciria, un beau léopard au tablier gris et doré, empaillé, trône sur un socle aménagé pour mettre en valeur toute la stature et la vélocité du félin. Curieux, nous avons essayé d'en savoir plus sur l'origine de cet animal et comment il a atterri ici à Naciria. A ce sujet, M. Oubrahem, vice-président à l'assemblée locale, nous dira que le léopard et une femelle (un couple) ont été abattus en 1926 dans le vaste maquis de Sidali Bounab sur les hauteurs de Laazib (Naciria) lors d'une partie de chasse. Ramenés en ville par

les chasseurs en fanfare et exhibés sur la place publique, des curieux des villages et douars environnants se précipitèrent pour admirer les derniers fauves de cette partie ouest de la Kabylie.

Passé ces moments, le couple fut séparé, la femelle fut gardée à Naciria et le mâle prit le chemin de la mairie de Tadmaït (Tizi Ouzou). Si la féline (conservée) trône toujours à Naciria, le léopard de Tadmaït a disparu, car, selon la version locale, ce dernier a été remis au président de la République lors de sa visite dans la localité au début des années 2000, mais l'intrigue est que le félin empaillé n'a plus donné signe de «vie». Notre

source précise que les services de la présidence n'arrivent pas à le localiser, disparu entre Tadmaït et Alger. La nouvelle a fait à l'époque grand bruit parmi la population et soulevé le courroux des habitants de Tadmaït sur cette énigmatique disparition.

Quant à la femelle, elle a failli connaître le même sort, selon M. Oubrahem, lorsque des personnes venues d'Alger ont proposé de descendre l'animal sur la capitale pour qu'il soit restauré au niveau du musée d'Alger, mais cette proposition a reçu un nœud catégorique des élus locaux et de la population et depuis... 83 ans la féline fait la fierté de toute une région.

MÉDÉA

Pour la création de "grands groupes d'édition"

Des participants à la rencontre nationale sur la littérature pour enfants qui se tient depuis lundi à Médéa ont souligné l'impératif de mettre à l'abri l'enfant de la «mainmise» des maisons d'édition internationales. Les participants aux ateliers mis en place à l'occasion de cette rencontre organisée à l'université de Médéa à l'initiative conjointe de la direction de la culture et de l'association Bencheneb, ont mis en garde contre les effets de la mondialisation dans ce domaine précis. Ils ont préconisé, à cet égard, la création de «grands groupes d'édition» qui contrôlent le marché de l'édition pour enfants et la diversification des supports et des contenus proposés aux jeunes lecteurs, pour éviter de leur imposer des choix de lecture qui se heurtent le plus souvent avec la culture et la personnalité du lectorat originaire des pays arabes ou du Maghreb. Les participants ont relevé, en outre,

que les thèmes et sujets traités, de façon parfois délibérée et calculée, tendent à créer une certaine ambiguïté dans l'esprit des lecteurs issus d'une autre culture que le pays de son auteur, particulièrement les contes et les histoires pour enfants qui s'inspirent des idéaux de la civilisation occidentale et des cultures locales. Cette confusion est perceptible, a fait observer un intervenant, dans le comportement des jeunes lecteurs, se traduisant souvent par un détachement de la réalité et leur immersion dans un «monde surréel», avec son propre mode de fonctionnement, ses personnalités et ses rêves. Outre la crainte de voir ce type de lecture prendre le dessus sur la littérature infantile «pure» et «constructive», les participants constatent un «net déséquilibre» entre le produit divertissant et le produit à caractère éducatif. La priorité donnée au contenu divertissant risque d'accroître encore davantage ce dé-

sequilibre, si cette tendance est maintenue, notent ces spécialistes qui plaident, dans ce contexte, en faveur d'un soutien plus conséquent pour la création littéraire à vocation éducative, à caractère didactique et l'édition scolaire afin de contrecarrer les «appétits voraces» des grandes maisons d'édition et permettre ainsi l'émergence d'un type de lecture, autre que celui imposé d'ailleurs, ont estimé ces derniers. Des ateliers consacrés à l'écriture pour enfants dans les domaines du conte, la poésie et le théâtre sont animés à la faveur de cette journée nationale sur la littérature pour enfants. Les participants avaient débattu mardi de la problématique de l'écriture pour enfants et les principaux défis et enjeux auxquels sont confrontés les auteurs et les professionnels de l'édition, notamment face à la domination des grandes maisons d'édition internationales spécialisées dans ce genre de littérature.

TIZI OUZOU

De l'argent pour les plages

Une enveloppe globale de 120 millions de DA a été consommée en 2008 au titre des travaux d'aménagement des 7 plages autorisées à la baignade de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris mardi du directeur de l'urbanisme et de la construction (DUC). Lors d'une réunion consacrée aux préparatifs de la prochaine saison estivale, les chefs des deux daïras côtières de Tizirt et Azeffoun ont assuré «suivre de près le reste des travaux de réaménagement en cours au niveau de ces plages, en prévision de la saison estivale 2009». Selon le directeur du tourisme, l'amélioration des conditions d'accueil au niveau des pla-

ges de Tizi Ouzou a permis, en 2008, de doubler le nombre des estivants, comparativement à la saison estivale 2007. Pour preuve, il a fait cas de la réalisation par les structures hôtelières locales d'un chiffre d'affaires de près de 46 millions de DA, soit une hausse de 28,90% par rapport à celui enregistré en 2007, a-t-il affirmé. Aussi, le responsable du secteur a fait part de la réalisation en cours de quelque 15 projets (de structures d'accueil diverses) dotés d'un investissement global de 1,5 milliard de DA, dont le taux d'avancement est estimé entre 20 et 80%, a-t-il précisé. Pour le wali de Tizi Ouzou, le «professionnalisme» est plus que

jamais de rigueur dans les prestations touristiques locales. A ce propos, il a insisté sur les facteurs de l'hygiène et de la propreté des établissements d'accueil et de tout leur environnement qui devraient constituer une condition sine qua none pour la délivrance des autorisations d'activités aux camps de vacances, notamment. Pour sa part, le représentant de la direction de l'hydraulique a rassuré quant à la prise en charge totale du problème du déficit en eau accusé par les daïras côtières sus-citées. Il a annoncé l'approvisionnement attendu de ces deux localités avec un volume quotidien de 17.000 m³ d'eau, à partir de mai prochain.

ALGER

Les conteneurs font recette



Ph.: Arch.

Le nombre de conteneurs traités au port d'Alger a enregistré une hausse de plus de 14% en 2008 comparativement à l'année 2007, selon les données publiées samedi par l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL). Le nombre de conteneurs est passé à 606.181 unités en 2008 - dont 314.661 enregistrés à l'entrée et 291.520 à la sortie - contre 530.520 conteneurs en 2007, soit une croissance de 14,26%. En terme de volume de navires commerciaux (tonnage jauge brut), le port d'Alger a enregistré 30,67 millions de tonneaux à l'entrée en 2008 contre 29,43 millions de tonneaux l'année précédente, soit une hausse de 4,22%. En parallèle, 29,91 millions de tonneaux ont été enregistrés l'année écoulée à la sortie du port d'Alger contre 29,34 millions de tonneaux en 2007 (+ 1,92%), indiquent-on de même source.

Le trafic marchandises s'est caractérisé par une hausse de l'ordre de 9,69% avec un volume total de 12,33 millions de tonnes, contre 11,24 millions de tonnes en 2007. La structure du trafic montre une forte progression des marchandises

débarquées (10,18 millions de tonnes en 2008 contre 9,24 millions de tonnes en 2007), alors que les marchandises embarquées connaissent une évolution relativement moins importante de 7,99% (2,15 millions de tonnes contre 1,99 million de tonnes). Selon l'EPAL, la forte hausse des marchandises débarquées concerne en grande partie les importations de céréales (+ 13,92%) durant l'année 2008.

S'agissant du mouvement de la navigation, il est enregistré un trafic total de 5.243 bateaux contre 5.269 en 2007.

Le nombre de navires entrants est de 2.638 contre 2.639 navires en 2007 (-0,04%), tandis que celui des navires sortants est de 2.605 contre 2.630 en 2007 (-0,95%).

Le même constat peut être tiré concernant le flux des passagers au niveau de la gare maritime d'Alger qui a été ramené à 287.602 contre 373.538 en 2007, soit une croissance négative de -23,01%. Les véhicules accompagnés affichent également une baisse de 17,23% passant de 119.749 véhicules en 2007 à 99.117 véhicules en 2008.

La directrice de l'école supérieure polytechnique nous écrit

En référence à l'article paru sur votre quotidien du 11 février 2009 en page 11, relatif à l'article: «Grève à l'Ecole nationale polytechnique», je vous demande d'insérer dans vos colonnes, au titre du droit de réponse, et dans les meilleurs délais, les vérités suivantes, que l'auteur de l'article K.R. aurait pu trouver auprès de la direction mise en cause par les travailleurs cités, et qui sont données ci-dessous:

Le chiffre de 150 travailleurs cités est faux, j'ai une preuve matérielle qui vous permettrait de faire le décompte à chaque minute des deux journées dites de grève.

Elle est à votre disposition auprès de la direction. Toutes les revendications exprimées par le bureau de la section syndicale ont reçu des réponses satisfaisantes, un procès-verbal de la réunion du

14/01/09 a été rédigé et affiché.

Pour la prime dite de rendement, elle est de ce fait proportionnelle au rendement de chaque travailleur: les organismes d'observation publient régulièrement le «taux moyen» du rendement des salariés, au niveau de tous les pays.

Aucun retard de salaire n'a eu lieu à ce jour, le mois comptant trente à trente et un jours; cependant, le porte-parole de la section syndicale, n'effectuant aucune tâche, souhaiterait percevoir son salaire avant le 12 de chaque mois, je vous laisse la conclusion à tirer face à cette revendication.

Pour les agents chargés de la sécurité la nuit, je suggère à l'auteur de l'article de venir vérifier par lui-même les conditions dans lesquelles ils travaillent et comparer avec d'autres structures du même secteur.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 Safar 1430

El Fedjr 06h05	Dohr 13h02	Assar 16h07	Maghreb 18h35	Icha 19h54
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Les commerçants en colère après l'APC

A. Mallem

Le torchon brûle entre les commerçants et la municipalité de Constantine et les relations entre ces partenaires semblent se dégrader encore. La cause du ressentiment grandissant, voire de la colère que nourrissent les commerçants des marchés populaires de la ville des Ponts, à l'égard de la municipalité, provient, bien évidemment, de cette fameuse augmentation des loyers des locaux, maintes fois décriée et dénoncée par les intéressés.

«Procéder d'un coup à une augmentation de l'ordre de 772% est absurde et unique dans les annales de l'histoire du pays, sinon de l'histoire tout court!», disent les intéressés, en citant des exemples concrets de commerçants qui ont vu le loyer mensuel du local qu'ils occupent passer d'un coup de 400 à 8.000 dinars, ceux de 8.000 à 15.000, et ainsi de suite.

«Je ne vous cache pas que nous venons juste de désigner un avocat pour ester l'APC de Constantine en justice», nous a révélé M. Amar Boutamine, secrétaire de wilaya de l'UGCAA, qui affirme avoir reçu, hier matin, une délégation des commerçants venant de tous les marchés de la ville lui exprimer leur colère, menacer de sortir manifester dans la rue et déclencher une grève.

Le responsable du syndicat des commerçants affirme avoir réussi dif-

ficilement à calmer les commerçants en leur faisant admettre qu'il faut bien patienter, pour le moment, dans l'attente de l'aboutissement des démarches que son organisation compte entreprendre auprès du wali.

Mais dans l'immédiat et en cette fin de semaine, c'est le programme de réorganisation des marchés constantinois initié par le wali qui semble accaparer l'attention du syndicat des commerçants et artisans qui a visé le marché de gros des fruits et légumes (Magrofel) implanté au «polygone» de la cité Boussouf. A ce propos, une assemblée générale a rassemblé, hier mercredi à 14h, au siège de l'UGCAA, les 175 commerçants de gros opérant dans ce site pour procéder à l'élection d'une section syndicale qui les représentera, désormais, auprès des autorités communales gérant le marché et qui défendra les intérêts de ses membres.

Mettant à profit cette occasion, les commerçants de gros n'ont pas manqué de dénoncer, à leur tour, l'attitude de l'APC à propos de l'augmentation des loyers des locaux commerciaux en disant qu'ils sont déterminés à y faire face par tous les moyens juridiques et dans le cadre de la loi.

Ils se sont engagés, toutefois, à travailler de concert avec l'administration pour organiser et réguler le marché, lutter contre les parasites et le marché informel afin de répondre à l'attente de la population.

Des crédits d'équipement pour des bibliothèques non achevés

A. El Abci

La direction de la Culture de la wilaya de Constantine se dit prête à entamer l'opération d'équipement des 10 bibliothèques qui devaient être édifiées dans différentes communes de la wilaya, les crédits nécessaires étant disponibles. Mais le hic en la matière, c'est que les travaux de construction de plusieurs de ces bibliothèques ne sont pas encore achevés. Alors qu'une autorisation de programme de 10 milliards de centimes, soit une moyenne d'un milliard par bibliothèque, a été accordée dernièrement au secteur.

Ainsi, malgré la disponibilité de l'argent qui servira à l'équipement de celles-ci, les ouvrages tardent à se réaliser, car, nous dit M. Nettour, directeur de la Culture de la wilaya, «la construction de ces ouvrages dépend des assemblées populaires communales, par le biais du fonds commun aux collectivités locales (FCLL), ce qui n'est donc pas du ressort de notre tutelle».

Celui-ci, n'a pas manqué de faire état, avec un certain dépit, qu'entre autres «la construction de la bibliothèque de la commune de la ville des Ponts, se caractérise par un grand et inexplicable retard, à telle enseigne que même les procédures d'attribution du marché ne sont pas encore entamées. C'est là un paradoxe ma-

nifeste d'une ville qui prétend être la «cité de la science et du savoir», mais qui est cruellement sevrée d'espaces de culture et même lorsqu'elle ne manque pas de projets, en la matière, elle peine à leur donner le jour».

Et d'ajouter «que ce cas n'est pas unique, bien au contraire, il est à signaler celui de la bibliothèque du Khroub qui n'est pas mieux avancée et dont les travaux peinent à démarrer». Il est à souligner selon les chiffres que nous a communiqués M. Nettour, que si les édifices culturels en question, dans les grandes communes font du «sur place» et sont toujours à l'état de projet, les petites communes, en revanche, se distinguent par des taux de réalisation beaucoup plus appréciables à l'image de la mairie de Messaoud Boudjeriou où il est de 100% et l'édifice est prêt à recevoir les équipements.

Il en est, à peu près de même pour ce qui concerne l'ouvrage d'Ibn-Ziad qui se trouve achevé à 80%, apte, lui aussi, à recevoir les premiers équipements et matériels. Cependant dans l'ensemble des autres communes, l'on est loin de l'idéal, car dans leur majorité, les taux de réalisation sont insuffisants, variant entre 35 et 40% pour Didouche Mourad et Beni-H'midène et encore moins pour le reste des mairies, Ben-Badis, Ouled Rahmoun, Hamma Bouziane, Zighoud Youcef.

Intoxication d'étudiantes à la cité Nahas Nabil

De nouvelles pistes en attendant les résultats

A. Zerzouri

L'affaire de l'intoxication alimentaire survenue dans la nuit de mardi au mercredi, de la première semaine de ce mois de février, dans la résidence universitaire Nahas Nabil, de Constantine, qui a fait près de 407 victimes, dont près de 76 ont été admises au CHUC, devrait connaître de nouveaux développements avec la parution des résultats d'analyses relatifs aux échantillons de repas servis, ce soir-là au dîner, dans le restaurant de la résidence (poulet, pâtisserie et thon). «Les résultats des analyses communiqués par le laboratoire d'hygiène communal ont été positifs pour le poulet qui a été consommé au dîner du 3 février par les résidentes», nous a signalé, hier, le vice-président de

l'APC de Constantine chargé de la commission de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement. Ce dernier ajoute que «ces résultats sont actuellement sur le bureau d'une commission de wilaya qui ne manquera pas de livrer ses conclusions, au début de la semaine prochaine». Certes, des microbes ont été, aussi, décelés par les analyses bactériologiques sur l'échantillon de la pâtisserie servie au dessert, «mais l'intoxication est due à la consommation du poulet», nous a affirmé notre source.

Peut-on pour autant conclure que le poulet consommé par les résidentes était avarié? «Pas aussi simple d'en arriver là», précisera notre interlocuteur. «Car, dira-t-il, à notre estimation, la manipulation serait à 80% responsable de la contamination microbienne du

Les avocats peuvent voir leurs clients les jeudis

Les représentants du barreau de Constantine qui se sont réunis, dernièrement, avec les responsables de la cour, ont réussi à obtenir, après négociations, l'autorisation de rendre visite à leurs clients en détention, les jeudis. Cette autorisation a été favorablement accueillie par les robes noires car jusqu'à ce jour, les visites étaient autorisées les jours de semaine uniquement.

Ne travaillant pas les jeudis, ces visites durant ces journées les libérera d'une contrainte certaine dans la composition de leur programme de travail entre les plaidoiries et les visites auprès du client détenu.

Le nouvel ouvrage de Merdaci présenté demain

M. Abdelmadjid Merdaci, écrivain et enseignant en sociologie à l'université Mentouri, présentera vendredi, son ouvrage intitulé «Le dictionnaire des musiques citadines de Constantine». Selon l'auteur, cet ouvrage «s'inscrit dans la continuité des recherches académiques qu'il a consacrées aux musiques constantinoises, notamment lors de la présentation de sa thèse d'Etat soutenue à Paris (France)». Ainsi, ce dictionnaire s'adresse, aussi bien, aux mélomanes avertis, qu'au public le plus large, permettant de découvrir l'un des héritages de l'histoire de la médina constantinoise. Il s'agit, enfin, d'une tentative pour contribuer à la fixation, la plus fine possible, de la mémoire musicale constantinoise.

Crevasse à la cité Benchicou

Les automobilistes habitant la cité Benchicou jasant, à propos d'une «grande crevasse qui barre la rue principale sur toute sa longueur. Cette situation, disent-ils, nous oblige, pour rentrer chez nous, à faire du tout-terrain depuis plusieurs jours. La crevasse est tellement profonde que personne n'a osé la franchir, de peur de voir son véhicule coincé. Alors on bifurque sur le bas-côté, on frôle le fossé et à la longue l'un de nous se retrouvera dans ce fossé tant la «piste» est étroite.

Un chantier laissé en plan

Les habitants du grand immeuble de 14 étages situé à la rue des Frères Bouchama, sur les hauteurs de la ville, sont consternés. Après avoir constaté que des ouvriers se sont lancés dans la réfection de la peinture extérieure du bâtiment, ils déclarent «que les travaux se sont brutalement arrêtés. Cela fait donc plusieurs jours que des pans de murs ou de balcons sont partiellement refaits, et juste à côté, d'autres dans le même état qu'autrefois». Et de se demander les raisons de ce travail partiel qui laisse la bâtisse dans un état aussi lamentable. A. C.

Le grand marché du «Remblai» vit ses derniers instants

Sous les arches audacieuses du pont de Sidi Rached, sur la rive gauche du Rhumel, à Constantine, se tient tous les matins comme depuis bien longtemps, le marché aux puces du «Remblai» et son côté «folklore citadin» que les amateurs de flâneries ont toujours apprécié. Il ne fait, cependant, plus de doute que la démolition -achevée- du quartier voisin du Bardo, la rénovation de la vieille ville et les grands projets de modernisation inscrits -ou déjà en chantier- dans la capitale de l'est algérien annoncent la mort prochaine de cet endroit que certains trouvent pittoresque alors que beaucoup d'autres ne regretteront pas.

Autrefois, le «Remblai» connaissait une certaine prospérité car il abritait, en plus du marché aux puces, des dinandiers, des brocanteurs et d'autres artisans, avant que tout ce beau monde ne soit déplacé ou, dans certains cas, maintenu en activité mais à l'autre bout du quartier.

L'appellation de «Remblai» renvoie vraisemblablement aux travaux effectués quelques décennies seulement après la prise de Constantine, au début de la colonisation française.

L'occupant avait entrepris alors de défigurer la ville du vieux Rocher et son magnifique site dont le défilé a été comblé au niveau de deux endroits distincts (Bab el-Djabia et Bab el-Oued), qui formaient les portes ouest et sud de cette cité, véritable îlot-citadelle. En 1912, l'inauguration du pont de Sidi Rached, élégant ouvrage de maçonnerie, devait rehausser la beauté de ce qui a été épargné de la vieille ville, désormais traversée par des artères «haussmanniennes». Mais les terrasses et les tuiles romaines, rouge écarlate, qui dévalaient en cascades rieuses jusqu'au bord du précipice, sont décombrés hérissés de poutres en genévrier imputrescible, en attendant de pouvoir égayer de nouveau le panorama, à la fin des travaux de rénovation entamés récemment. Les amoureux de la ville des Ponts suspendus, notamment les plus irréductibles d'entre eux, ne désespèrent plus de revoir un jour le ciel limpide sillonné par le vol indolent des cigognes, grands migrants symboles de fidélité, et qui paraissent apprécier l'hospitalité que leur offre la ville. De Bab El-Djabia au Bardo, le marché aux puces du «Remblai» se tient à l'ombre des Eucalyptus, plantés, là, pour fixer un sol parfaitement stabilisé depuis plus d'un siècle. La réputation de site peu recommandable lui colle à la peau Autrefois, jusqu'au milieu des années 1970, dit-on, c'était «sous le pont», tout près de notre marché que l'on situait les bas-fonds de la ville, lieu peu recommandable s'il en fut, souvent fréquenté alors par des marginaux qui s'adonnaient à des activités répréhensibles, jeux de hasard, recel ou bien pire encore. C'est là aussi

que les «pochards» expulsés tard dans la nuit par les videurs des bars, terminaient leurs soirées dans les vapeurs de l'ivresse, parmi de ténébreuses et hésitantes silhouettes. Le marché aux puces a également perdu de sa «prospérité» malvenue après la ferme-ture, déjà vieille de quelques décennies, des lieux de «toutes les réjouissances» qui drainaient une «faune» marginale. «Par bonheur, ce quartier n'est plus ce qu'il a longtemps été, lorsque l'on s'y enfouait, le soir, au milieu d'une foule plus ou moins accueillante, résine sur un brasero grillait des merguez à l'odeur incertaine, et que l'on croisait, à tous les coups, le spectacle décadent d'un chien roux sommeillant dans la poussière, à côté d'un marginal aussi noirci qu'un ramoneur», résume un habitué des lieux, heureux comme tant d'autres de la disparition annoncée de cet ancien «temple de la débauche». C'est qu'aujourd'hui, le marché est beaucoup plus «aux normes» mais la peu glorieuse réputation qu'il a traînée pendant des décennies lui colle encore à la peau et plaide pour sa disparition. Le bric-à-brac habituel et un air de déjà vu On y entre par l'artère commerçante de la Souika où, sur le pavé, les passants contemplent des marchandises aussi hétéroclites qu'incongrues en ces lieux, comme les appareils ménagers, la viande rouge, les épices, la quincaillerie, les cigarettes ou l'habillement. Lorsque le flâneur réussit à se glisser au milieu d'une foule compacte, il emprunte ensuite des escaliers, sous le pont, où il peut constater que les «Puces» ne sont plus aussi fournies que jadis, bien que l'on continue d'y trouver encore le même genre de bric-à-brac. Et tout s'y côtoie dans un singulier mélange: les fameuses et antiques semences de cordonnier «n°12», des pneus d'un autre temps à peine usagés, un trousseau de clefs à l'histoire perdue à jamais, mais aussi, parfois, un receleur des braconnages, proposant un aigle de l'Atlas ou un singe magot dont le regard vous fixe comme s'il reconnaissait en vous le vieux pote perdu de vue.

La libéralisation du commerce ayant mis fin aux terribles pénuries des années 1970 et 1980, le «Remblai» n'est plus, par ailleurs, le rendez-vous des amateurs de fripes, de jeans délavés et autres «Bleu de Shanghai», disponibles à présent partout et nulle part. Mieux, l'accès à la ville s'étant généralisé, ils se font rares, maintenant, les «escamoteurs» et autres débrouillards qui exploitaient la crédulité des jeunes ruraux pour les déplumer, entre autres au jeu des «Trois cartes», le fameux «Reyürey».

En face, sur la crête du rocher, se dresse le mausolée de Sidi Rached, patron de cette ville si particulière, et qui semble attendre de voir pousser des tours futuristes sur l'assiette du quartier du Bardo, à présent rayé de la carte...

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Cherifi Mokhtar, 55 ans, CHU.

Khenine Chaâbane, 62 ans, CHU.

Daoudi Boudjellal, 79 ans, cité Daksi

Benlatreche Zoubida, 59 ans, Ain El-Bey.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 safar 1430

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h51	12h48	15h54	18h21	19h40



SKIKDA

La crevette japonaise arrive

A. Boudrouma

Le coup de starter des travaux de réalisation d'une ferme pilote pour l'élevage des crevettes japonaises «*Penaeus Japonicus*» a été officiellement donné, lundi dernier, par M. Smaïn Mimoun, ministre de la Pêche et de l'Aquaculture.

M. Smaïn Mimoun a procédé officiellement au lancement des travaux d'un projet de ferme-pilote destinée à l'élevage de la crevette japonaise, dans la région d'Oued El-Kébir, commune de la Marsa, dépendant de la daïra de Ben-Azzouz. La cérémonie s'est déroulée, lundi dernier, en présence du wali de Skikda, M. Tahar Melizi, et de

l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, M. Jung Hai Ung, outre le chef de la daïra de Ben-Azzouz et des autorités locales. Ce projet constitue une première au niveau national et comprend une écloserie devant permettre une production de 20 à 30 millions de larves de crevettes annuellement, des étangs pour la production de 5 tonnes extensibles à 30 tonnes de crevettes de taille marchande par an, d'une station d'alimentation d'eau de mer ainsi qu'une structure d'accueil pour stagiaires et chercheurs. Ce projet a été initié en partenariat avec la Corée du Sud à qui incombe la formation de l'encadrement de cette ferme. Les délais de réalisation ont été fixés à 10 mois quant à

l'élevage proprement dit, il ne commencera que dans une année.

Dans le cadre de sa visite d'inspection, le ministre a inspecté le projet du nouveau siège de l'Institut de technologie de la pêche de Teleza, à Collo, de même que les travaux d'extension du port de Stora. Ce dernier, une fois réceptionné permettra de disposer de plus de capacités notamment pour l'accueil de bateaux de pêche semi-industriels et d'une trentaine de bateaux de plaisance de plus de 30 m de long.

Ce projet devrait transformer le visage de la localité de Stora et impulser une dynamique nouvelle, non seulement au secteur de la pêche mais aussi à celui du tourisme.

EL-TARF

Le poisson d'eau douce aux premières loges

Les poissons d'eau douce, notamment le mulot, la carpe, l'anguille, la dorade ou le marbré du lac Mellah, cédés, selon le calibre, entre 150 et 500 DA le kg, sont, de plus en plus, prisés par les consommateurs, dans la wilaya d'El-Tarf, a-t-on constaté. La persistance du mauvais temps, doublée d'une mer agitée, a fait que le poisson d'eau douce, pêché dans les lacs et les mouillères, se vend convenablement, supplantant les produits d'origine marine. Disponible à foison sur les marchés à un prix abordable, ce poisson s'est trouvé «propulsé» aux premières loges car, selon Salah, un poissonnier d'El-Kala, «durant cette période de mauvais temps et de tempête, les amateurs de poissons

et de crustacés marins se rabattent sur le poisson d'eau douce qui est disponible en quantité suffisante et au moment voulu». Il faut dire que les lacs et les mouillères, sites appropriés pour l'aquaculture et la pisciculture, ont donné lieu à des résultats positifs, notamment dans les lacs Mellah et Oubeira dont l'exploitation a été concédée à un investisseur privé dont les efforts pour le développement de la pêche continentale sont localement remarquables.

Conscients de l'importance de cette ressource et sa contribution effective à la création de richesses et d'emplois, les pouvoirs publics ont accordé plusieurs projets d'investissement pour le développement de la pêche continentale dans

les lacs et les mouillères avec une participation à la reconstitution du stock ichtyologique. Une reconstitution qui s'est faite, note-t-on, par des lâchers d'alevins d'espèces autochtones, la mise en place d'un centre de pêche, la création d'un centre d'alevinage destiné au repeuplement des plans d'eau de la wilaya, le développement de la pêche lagunaire et la réalisation d'un parc à mollusques associé à une unité d'élevage de crevettes et de palourdes en semi-intensif. L'activité liée à la pêche de différentes espèces de poissons d'eau douce a donné lieu, dans la wilaya d'El-Tarf, à la création de 110 emplois directs pour une production évaluée à plus de 150 tonnes par an, rappelle-t-on.

SOUK AHRAS

Diabète et hypertension au menu

A. Gatouchi

Les journées médicales se suivent mais ne se ressemblent pas. Celle qui vient de se dérouler et qui a eu pour cadre, l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle est à classer parmi les plus instructives jamais organisées à Souk Ahras. Destinée à un public averti composé de généralistes mais aussi de cardiologues, internistes, diabétologues venus de Annaba, Guelma, Tarf, Tébessa et, bien sûr, Souk Ahras, la 3e journée médicale sur l'hypertension et le diabète a, tout compte fait, tenu ses promesses.

Le thème retenu «recommandation et bonne pratique» devant s'adresser aux sujets malades ainsi qu'à un large public, a fait l'objet d'une exhaustive revue opérée via de savantes interventions, brillamment répercutées par une constellation de professeurs comme Roula médecin-chef au CHU de Cons-

tantine, R. Malek, médecin-chef au CHU de Sétif, A. Chelghoum, médecin-chef au CHU de Annaba, les docteurs Moussooui, Maaalem, Kouider, Bouhraoua, Mellouk... Quasiment tous les segments de la relation diabète/hypertension ont été débattus, en long et en large, à l'instar de «la prise en charge au diabète de type 2 par le médecin généraliste», ou «les néphropathies diabétiques», «risques cardio-vasculaires du diabète», «syndrome métabolique»...

A propos de l'hypertension artérielle en Algérie, il est estimé que chez la population âgée entre 25 et 64 ans, forte de 15 millions d'âmes, 4 millions sont hypertendus. Au-delà de 45 ans, près d'un Algérien sur 2 est hypertendu. Le plus alarmant dans tout ça, c'est que sur les 15 millions de malades seuls 800.000 sont identifiés et traités, le reste, tout le reste émerge au chapitre des malades qui s'ignorent, courant par conséquent le risque réel de complications

pouvant être forcément fatales. Au rayon des informations contenues dans le dossier remis à la presse, nous avons pu noter, s'agissant du pied du diabétique par exemple, qu'il y a, à travers le monde, une amputation d'un membre inférieur toutes les 30 secondes et que la plupart des amputations débutent par un ulcère du pied.

Dans un registre beaucoup plus rassurant, il est affirmé que dans la plupart des cas, il est possible de prévenir les ulcères et les amputations à hauteur de 49 à 85% s'ils sont, bien entendu, pris en charge à temps.

Les organisateurs de cette journée d'étude et de formation, la 3e du genre, Dr. K. Rouainia et le réseau Est du diabète, insistent sur la précieuse collaboration des laboratoires impliqués dans la réussite d'une rencontre appelée à se multiplier pour garantir une meilleure diffusion de thèmes en rapport avec ce que l'homme a de plus cher: la santé.

GUELMA

Le logement «sur plan» et la réalité

Menani Mohamed

La maison de jeunes Me-Lhamdi Youcef, à Guelma, a abrité, mardi dernier, la célébration de la journée maghrébine de l'Habitat et l'Urbanisme sous le slogan «vers une planification urbanistique durable», animée par les participants de la DLEP, la DUC, l'OPGI et divers bureaux d'études techniques d'architecture locaux.

La manifestation a été inaugurée par le wali de Guelma accompagné du président de l'APW et des autorités locales civiles et militaires. Ceci, avant d'entamer une revue guidée sur des communications en posters exposant les différentes étapes des réalisations ou des perspectives du programme de l'habitat et de l'urbanisme ainsi que l'équilibre dynamique mis en place pour favoriser la consolidation des fondements d'un développement durable de notre cadre environnemental.

Les réflexions et les concepts étalés devant les visiteurs s'alignent, théoriquement, sur les ambitions de l'Etat dans la mise en oeuvre de la politique de nivelle-

ment du potentiel national d'études et de réalisations répondant aux exigences naturelles de la pleine viabilité, intégrant aussi toutes les commodités et les équipements d'accompagnement structurant nos ensembles immobiliers. La modernisation et le développement de ce secteur très sensible, a un effet d'impact transcendant sur la qualité et l'harmonie du cadre de vie des citoyens. Ainsi, dans cette stratégie d'ascension vers le bien-être et de sereine viabilité, les initiatives innovantes se doivent d'être adossées à des actions cohérentes de créativité amarrée aux ancrages culturels et civilisationnels avec une large ouverture sur la modernité.

Dans les schémas directeurs, esquisses ou autres illustrations graphiques présentés sur les opérations en cours de réalisation, à travers le territoire de la wilaya, l'on dénote un réel attrait où se dégage la pensée inventive originale et conceptuelle de nos urbanistes et architectes, pour peu que ces idées sur plan puissent connaître une concrétisation effective et dans une fidèle interprétation.

Des terrains pour le sport scolaire

Cinq terrains de sports de type «Mateco» ont été programmés dans la wilaya de Guelma au titre de l'exercice 2009, a-t-on appris de la direction du Logement et des Equipements publics (DLEP). Ces infrastructures destinées à la pratique du sport scolaire, seront implantées dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) Abda Saïd (El-Fedjoui), Badji Mokhtar (Boucheougouf), Mouloud Chouïter (Oued Zenati) et ceux de Nechmaya et de Tamlouka, a précisé la même source.

Habitat précaire

La construction de 130 logements socio-locatifs relevant d'un programme destiné à la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans les communes de Boucheougouf et Belkheir (Guelma) sera bientôt lancée. Selon l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), ces logements seront réalisés en 7 lots distincts, dont 5 pour Boucheougouf avec 100 logements et 2 lots pour Belkheir avec 30 logements, a-t-on précisé de même source.

Une prison à Bendjerrah

Les travaux de réalisation d'un établissement pénitentiaire seront lancés «très prochainement» dans la commune de Bendjerrah (Guelma), a-t-on appris, samedi, de la direction de l'Administration locale (DAL). D'une capacité d'accueil de 1.000 places, cette infrastructure qui sera dotée de tous les équipements nécessaires a nécessité une enveloppe financière de plus de 885 millions de dinars, a précisé la même source.

KHENCHELA

La ville se souvient de ses Chouhada

A. Salmia

A l'occasion du 21e anniversaire du chahid, la wilaya de Khenchela, en étroite collaboration avec la commission des festivités et la maison de la Culture, a arrêté un programme riche et varié pour commémorer cet événement historique et rappeler à chacun de la génération actuelle, le sacrifice consenti par tout le peuple, pour arracher son indépendance.

Ce passé glorieux de notre Révolution de novembre 1954, demeure et demeurera enraciné dans nos pensées et sera le message d'une génération à l'autre, qui est celui de l'amour du pays, sa liberté et aussi son triomphe contre toutes les forces du mal. Cette journée concernait, notamment, la visite des lieux histo-

riques, la baptisation d'infrastructures scolaires aux noms de martyrs et le recueillement au musée du Chahid, avec la pose de gerbes de fleurs au «carré de Martyrs». Des festivités devaient, également, se dérouler à la maison de la Culture, avec des expositions, des conférences-débats, des projections de films autour de l'événement, etc... Les ateliers de la maison de la Culture contribueront, aussi, à des pièces théâtrales pour enfants pour la signification de l'événement, des chants patriotiques, l'ouverture d'un concours sur le meilleur exposé sur la vie d'un chahid au choix, la rédaction des lettres d'enfants d'Algérie à ceux de Ghaza, une soirée poétique révolutionnaire et une remise des récompenses aux enfants méritants du concours ouvert.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Escroquerie



ni deux pots. Du bénéfice clair: C'est de bonne guerre, me diriez-vous. Mais vous conviendrez que quelque part, il y a maldonne. Tambour et trompettes annoncent une kemia d'investissement au moment ouïne une population crache du feu pour visiter Tati et patati et patata. Maintenant si on tentait de faire le même calcul pour toutes les ambassades européennes; d'ajouter tous les frais de visas que le petit Algérien de rien débourse, par rapport aux investissements que ce groupement d'étoiles octroient comme aide, on s'apercevrait aisément que c'est de l'Art. Un art avec un grand «A» comme arnaque.

Mais le plus beau, c'est que nos dons, ne sont pas médiatisés et leurs aumônes, mon Dieu, combien elles sont couvertes par des couvertures de couvreurs couverts par des couvreurs, coureurs derrière la première proposition pour un petit voyage sans frais.

Moi je préfère être au Titanic, quitte à couler à flots!

Une moyenne de 180.000 visas, dont un tiers (1/3) de visas de circulation, est accordée annuellement aux Algériens, au niveau des trois consulats français en Algérie.

Quand on sait que pour l'octroi d'un visa pour ce pays, il faut déboursier, 6.000 DA. Faisons un petit calcul. Une simple multiplication. 180.000 visas par 6.000 DA (c'est une moyenne). Cela nous donne la petite cagnotte de 1.080.000.000 de dinars. Ce qui se traduit en mauvaise langue, en 108 milliards de centimes par an. Cela s'appelle, bien entendu, frais de visa.

D'un autre côté, on apprend que la France met 3 millions d'euros, c'est-à-dire 300 millions de dinars, convertis en mauvaise langue à 30 milliards de centimes de dinars pour financer «l'appui à la réforme des écoles supérieures de technologie». Amala, convertissons le tout en euros et voyons voir disait l'aveugle, combien madame la France prend sans froncer les sourcils. Ni impôt,

APARTEMENT

■TLEMCCEN: Vds F3 haut standing, 2ème étage, 80 m², l. commodité, Bahdja, parking pour voiture. F4, 100 m², 2 faç., bien aménagé, 1er étage Aboutachfine - Tél: 0550.54.29.72

■Vend F5 centre-ville, 2 façades, ensoleillé. 10, Rue Baghdad Med - ORAN - Tél: 0777.49.71.90

■Vends Appartement F2 Gambetta. Refait à neuf. Visite de 15 H à 18 H - Tél: 0773.42.68.11

■A.V. F2, Acté, refait à neuf, Bd Zabana, Plateau ORAN - ou Echange contre Appartement F2 à Ain El-Turck. Prix D.: 350 U. Possibilité de Promesse de vente - Tél: 0551.57.36.40

■A louer à Oran la LOFA près Hôtel Président, Appartement F2, 2 P.C. SDB, situé au RDC de villa avec entrée individuelle en option + garage - Tél: 0778.39.85.12 - 041.58.14.71

■Vends / Echange F4 contre F2 + suppl. Cité les Mandarins MOSTAGANEM. Etude tte proposition - Tél: 045.30.46.56 - Port: 0790.19.80.64

■Vends F4, 2ème étage, Acté, Hosn El Djivar USTO ORAN - Contacter Tél: 0771.19.87.46

■Loue Appartement F5 grand standing, meublé, Rue Larbi Ben M'hidi, immeuble récent, en dessous du Nouveau Siège Société Générale, pour couple étranger ou Société étrangère. Sécurité assurée - Tél: 0771.34.82.86

■Ag. Imm. «NOR» Gambetta (face Mosquée Nor). Tél: 0796.30.57.16 / 0550.56.38.05 - Location: Studio + garage St-Hubert + F4 Rue Larbi Ben M'hidi 2ème étg. + F4 EPLF Akid Lotfi - Magasin 50 m² Larbi Ben M'hidi - Local 270 m² Plateau - Villa 170 m² (Açyl Fernandezville) Sté

■TLEMCCEN: Vends ou loue grand appartement F5 à Hai Nassim, Imama - Contacter le: 0551.27.50.43

■TLEMCCEN: Vends appartement F4 aménagé en F5 à Imama, Mansourah, rez-dechaussée, bon voisinage, situé sur boulevard - Tél: 070.93.33.32

■Vds appart F3 refait à neuf, 4ème étage, acté, Adda Benaouda Plateau. Tél: 0770.81.27.57

■A vendre Appt F4, 6ème étage avec ascenseur, ensoleillé, Cité St-Charles Oran. Libre de suite - Contacter à partir de 16 h 00 N° Tél: 0550.05.94.73

■A louer à Point du Jour ORAN, F3 de 90 m² avec chauffe-bain, chauffage, interphone et téléphone. Eau H24. Pour Société ou Bureau - Tél: 0771.62.28.15

■A vendre F3 à Hai Seddikia, Oran, 2ème étage, ttes commodités (Elect. - Eau - Tél) SI - 2 Ch - SDB - WC - Tél: 0666.60.57.81

■Vds F4, 84 m², 2ème et dernier étage, Rue de Mostaganem - Oran - Tél: 0771.30.68.83 - Intermédiaire s'abstenir

■A louer ou à vendre F4 avec terrasse, 2ème étage, USTO Pyramides ORAN. Libre de suite. A contacter 0773.21.73.26 à partir de 16 H

■A vendre Appartement F3, Acté, situé à Hai Zitounne, bien ensoleillé, ttes commodités (eau, chauffage, climat.). Libre de suite - Tél: 0770.24.51.31 à partir de 17 h 30

■A vendre appartement RDC, 3 façades, dans un quartier populaire à Oran, sup. 71 m², aménagé en local en activité. Convientrait bien comme Agence d'assurance ou autre - Tél: 0696.49.41.99

■Vends Appt 160 m², 4 mètres sous plafond, double séjour + 4 pièces, 2 SDB, 2 WC, cuisine, dressing, salle d'eau, ttes commodités, dans un immeuble très calme, très bon voisinage, centre-ville Oran - Mob: 0771.77.09.58

■A.V. F3, 5ème + F4 RDC Hai El Yasmine, F3, 4ème, 5ème + F4, 2ème SORECOR, F3, 3ème Grande T., F3, 3ème, 5ème, 8ème, 10ème Tour Grande T., F3, 6ème Akid Lotfi, F4, 3ème Barky - A.V. terrains 4.000 m² Sidi Chahmi, terrain 5.000 m² Zone Ind. Aghbal - Ag. Immo. TAFSOUT - 041.46.14.86 - 0770.12.06.01

■Appt à louer grand standing, meublé, F3 aménagé en F4, 2ème étage Cité 1500 Logis U.S.T.O. Oran - Tél: 0772.74.81.75

■Location des Apparts F2 dans un immeuble privé. Convient habitation ou profession libérale située à 1, Bis Amir Khaled, Eckmühl sur le grand Bd Oran - Tél: 0775.09.55.35

■Vds Appt F3, 7ème étage, 2 façades, bien ensoleillé, endroit agréable et propre, ttes commodités, libre de suite et bon voisinage. A Medioni (à 5 mn de la Ville Nouvelle) ORAN - Tél: 0794.10.93.68

■Vds F3 + Gde cuis. équipée + SDB, 1er ét., surf. 90 m², entièrement rénové, libre de suite, Gd couloir, Gd balcon de 10 m sur rue Khemisti, centre-ville. Interm. s'abst. S.V.P. - Tél: 0771.51.18.80

■Vends F3 haut standing équipé, vue sur mer, 1er étage et Acté à Hai Khemisti ORAN - Tél: 0771.13.33.47

■Loue F2, F3 meublé avec garage, corniche d'Oran, prix 10 000,00 DA + Dépôt 150 m² prix 25 000,00 DA - Tél: 0778.03.98.73

■A louer Appartement F3 + petite chambre, vue panoramique, bon voisinage + parking gardé. Cité Grande Terre. Tél: 0555.444.137 (Oran)

■Vds Appartement F4, Acté, 1er étage, refait à neuf, Cité Gde Terre (Bt B4) ORAN - Tél: 0771.06.67.65

■Loue P/long. durée bel F4 à Hai Chouhada, 1er ét., 2 faç., N'hâbité, spacieux, dominant s/Gd Bd, cité sécurisée, ttes comm. (NI Hôp., Univ., Ecole, Marché, Commissariat). Conv. Bur., Notaire, Avocat... etc. ou habitation. - Tél: 0556.45.01.80

■Vends 04 Logts: 02 F4: 143 m² - 01 F3: 123 m² - 01 F3: 90 m², étage de villa Gd stand., toutes commod. Hai Essabah - Tél: 0779.28.26.48 REDA

■SBA: Vends Appart F5 2ème étage, 124 m², sur Boulevard ABBANE Ramdane (Bremer) à côté du tribunal - Contacter le: 0771.88.81.22

■A vendre Appartement F4 Acté sup. 119 m², 5ème et dernier étage, bon voisinage, nouvelle construction HLM (Bon Accueil) Oran - Tél: 0557.00.14.08

■Loue à Hai El Yasmine 3 appartements F3, cité clôturée, toutes commodités - Ag. Immo. «EL MANZEH» - Tél: 041.43.00.00 / 0555.40.17.09

■A vendre Appartement F3 + petite pièce, 2ème étage, à Yaghmoracen Oran - Tél: 041.34.41.26 - 0666.64.01.19

■A vendre: F3 Cité les Platanes 3ème étage V. Hugo - M. de M. Acte 210 m², 18 m sur 12 de façade, El Barki ORAN - Agence Imm. EL-AMINE - Tél: 0774.05.68.88

■Vends bel appartement F3 toutes commodités (Gaz - eau - élect. - tél), ensoleillé, pas de vis-à-vis (non Acté). Immeuble propre en face les Pyramides (USTO) - Tél: 0551.51.32.81 / 0771.63.24.84

■Loue Appart Gd standing 165 m², 1er étage, 4 pièces, Gde cuisine, Gd hall 7 m sur 2 - 3 placards encastrés. Convient Prof. Libérale, sis au 10, Rue Ampère (dernière Gde Poste) ORAN - Contacter Mr Senouci au 0554.02.59.82

■A louer F3 cuisine, S. de Bain, 27 Rue Mirauchaux - ORAN, 1er étage, très ensoleillé - Tél: 0774.72.43.10

■Vends Appartement F4, 5ème étage, Acté, situé à Bel-Air ORAN - Tél: 0792.10.24.68

■Vends Appartement F2 en plein centre-ville d'Oran situé à la Rue de Mostaganem, composé de 2 pièces, cuisine, SDB, WC, 2ème étage. Convientrait pour Profession libérale ou habitation - Tél: 0552.06.81.01

■AG. HOUHOU Maraval. 041.58.86.24 ou 0555.444.172 - Vend F5 / F3 CNEP Maraval 700 U / 12 nég. - F5 RDC refait à neuf porte fermée 950 U et F5 1180 Logis 900 U - F3 les Oliviers 2ème R. à neuf 620 U - F3 Acté Mimosa 380 U - F4 Boulevard Maâta 450 U - Villa St-Hubert N.C. 5 MDS nég.

■AG. IMMO. Vend superbe F3 (2ème) + hall (2ème) dans bel immeuble C/Ville côté M/Michelet, refait à neuf. Idéal pour P. libérale ou habitation - Tél: 0774.85.90.66

■Particulier vend appartement F4, 4ème étage, Rue Mirauchaux, 50 m de la Place des Victoires - ORAN - Tél: 0772.76.60.30

■Vends F3 Acté, RDC, toute commodités, bâche d'eau + garage, en face Ecole, C.N.L. Bir El Djir ORAN - Mob.: 0552.63.30.47

■A vendre Appart F07, 03 façades, 1er étage. Convient pour bureaux. Place d'Armes - Oran - Tél: 0798.76.70.13

■Cherche achat F2 ou F3 à Béni-Saf ou Ain-Témouchent. Prix raisonnable - Tél: 0771.50.19.61

■Loue F2 + cuisine, salle de bain, 3ème étage près CASORAN, mitoyen à l'Hôtel Colombe, Oran Delmonte - Tél: 0771.93.20.46 - 0550.19.86.87

■Cherche achat Appartement F2 ou F3 à ORAN avec Acte - Tél: 0667.08.88.88

■Couple cherche location F3 environs CNEP Seddikia - ORAN - Tél: 0772.79.42.29

■Vends bel F3, Acté, dernière Commissariat 9, vue sur mer, hammam, chauffage central, 2ème et dernier étage Cité des Enseignants ORAN - Tél: 0770.31.70.98

VILLAS

■A vendre Propriété à BETHIOUA: Cour avec 4 pièces, 2 façades à l'angle, 310 m² (Eau, Gaz, Elect.) - Tél: 0771.55.46.72

■A vendre à BETHIOUA-Centre Propriété 1.250 m²: Villa style colonial avec grande cour, jardin, puits, annexes, hangars, bureaux, 45 mètres de façade. Convientrait à Société ou autres - Tél: 0771.55.46.72

■Vends villa 240 m² Actée et Viabilisée, R+2, 1 façade, composée de: petit jardin + 6 pièces + 3 salons + 3 cuisines + 2 halls, B/eau (3 citernes) + garage (6 V.) Pépinière (Bir El-Djir) - Tél: 0773.25.15.37

■A vendre petite villa R+1, 120 m² bâtie. RDC: 2 garages. 1er étage fini. Actée. Façade commerciale en face Autoroute El-Kerma - Sénia bretelle Aéroport. Prix après visite - Tél: 0779.09.76.46

■Vds B. Villa style moderne 300 m² R+2, bien située, 50 m de la ligne «B» Cité Petit Oran. RC: 2 loc. comm. + 2 Ch. + Cuis. + hamm. + hall + Ch. Cent. + Gd Jard. 100 m² bien aménagé. 1er: hall + 3 Ch. + 1 sal. + véranda + SB. 2ème: Gd sal. 100 m² + Gde véranda - 0771.29.11.50 - 041.35.96.83

■TLEMCCEN (Imama): Loue villa 240 m², 1 façade, à côté nouvelle CASNOS, RDC (Gde salle en carrelage) + puits + eau 24h + WC), 1er étage, 4 Pcs + hall + cuisine + WC + douche - Tél: 0770.32.18.44

■TLEMCCEN: Agence loue en individuel ou en totalité immeuble G. standing situé au centre-ville avec 2 Logts + 1 cave, pour Profes. libérale - Tél: 0553.66.17.56

■Part. vend, Cité Point du Jour Oran, villa coloniale, sup. 310 m² dont 217 m² habitable. Interm s'abstenir - Tél: 0666.47.47.09 - 0550.02.52.26 - 0772.77.50.91

■Particulier vend villa en voie de construction à Hai Dr Benzerdjeb, Misserguine, Oran, 413 m² 2 F., composée de: cave finie 100 m² + RDC + 1er, bâti 220 m², jardin 193 m² avec puits eaux douce et arbres fruitiers - Contact: 0669.63.99.51

■Superbe villa à vendre à St-Hubert, Gd séjour, 6 pièces, Gde cuisine, 2 SDB, dressing, hammam, chauff. central, climat, jardin, garage. Environnement calme et sain - Tél: 0770.87.56.99

■A vendre nouvelle construction Dble façade d'1 superficie de 120 m² sur 03 étages (côté NAFTAL) avec garage de 4 m de hauteur - Tél: 0795.16.67.37 - Fixe: 041.46.15.70

■Vds ou échange belle villa à Sid Chahmi, Actée, sup. 215 m². RC: 2 Gr. + SDB + Ch. + Cuis. + cour + jardin. 1er étg.: hall + 3 Ch. + Sal. + 2 SDB. 2 étg.: véranda + terrasse. Prix après visite - 0663.04.26.08

■A vendre villa à ES-SENIA, 217 m², RC, 1er étage, finie à 50% avec magasin commercial en activité (KMS) - N° Tél: 0773.99.88.96

■EL-KERMA: A vendre maison de maître R+1, 615 m², façade 22 m, située sur Grand Boulevard - Tél: 0794.08.85.18

■Vends villa R+1 + SS, 250 m², Canastel, double façade, Oran - Tél: 0774.59.28.87 / 0669.49.80.01

■Particulier vend une villa à Bousville, superficie 272 m², prix très intéressant - Contactez: 0772.37.02.38

■Vente maison de maître Av. St-Eugène avec 2 locaux 500 m² - Veuillez contacter Tél: 0551.93.58.93 - ORAN

■AG. HOUHOU Maraval - Tél-Fax: 041.58.86.24 ou 0555.44.41.72 - Vend villas Stand.: St-Hubert R + 2 + S/sol, P.D. 45 - Protin coloniale 450 m², 45 - Gambetta 400 m² P.D. 32 - P. villa Gambetta G Ferradou 30 - Boulanger coloniale 400 m² P.D. 23 - Palmiers 500 m² P.D. 8 MDS

■Vends maison Bousfer-plage actée 413 m² pieds dans l'eau, puits, téléphone, force motrice. M Rais - Tél: 041.49.04.53

■Vends carcasse R+7 + cave avec permis construire. Libre de suite. Sup. 140 m², double façades angle Rue Baghdad Med et Abderrahmane Mira, à 50 m de la Place Karguentah - ORAN - Tél: 0556.00.34.42

■Ain-EL-TURCK - Vends villa Actée, 260 m², R+2, Bd commercial, local 200 m², 2 salons, 6 pièces, cuisine américaine, 2 halls, 3 terrasses, bache d'eau, petit jardin - Tél: 0773.56.78.11

■V. Villa neuve H. Standing 250 m², R+2 style moderne, meubles et équipement neufs, le R.D.C.: local 200 m² + puits, à 10 min d'Oran - Tél: 0771.51.79.43 / 0777.76.06.91

■Loue étage de villa 2 F., à côté de Daira de Bir El Djir, composé de 4 pièces, 1 salon, hall, courrette, C. SDB + garage - Tél: 0770.37.70.41

■Vds villa à Oran 340 m² bâti, R+2 + terrasse + 2 Gds garages + hangar 300 m² purement commercial. Agences et curieux s'abstenir - Tél: 0550.84.97.71 - 0556.18.82.22

■Location immeuble nouvelle construction, de 2 niveaux, 1er 170 m² et 2ème 130 m² non fini. Convient pour Sté, Banque, Assurance... etc., situé au centre-ville d'Arzew - Tél: 0771.00.33.65

■Vds villa finie R+2 + S/sol: Gge + hammam + local - RDC: Salon + Cuis. + Cham. + hall - 1er/2ème: 8 Cham. + 2 Cuis. + SDB + terrasse. Ttes commodités. C/central. Coop Hai Sabah N° 42 Bir El-Djir (Fernandville) ORAN. Cur. s'abst. Prix après visite - Tél: 0556.28.72.09 - 041.43.21.00

■Vends carcasse R+1 à Cap Falcon, au bord de mer, 216 m², puits, bache d'eau, garage pour 2 voitures, terrasse vue sur mer, lot de terrain 180 m² en face école Cap Falcon - Tél: 0770.30.52.44 - Fax: 041.35.37.06 HB

■A vendre maison de maître, 2 façades, sup. 340 m², bâti 170 m², 4 pièces, cuisine, cour 170 m², située à la Cité Boukhors, SAÏDA - Rue commerciale - Tél: 0791.62.83.56

■Loue maison de maître 160 m² R+1 Plateau: garage, 3 pièces, 2 salons + 1 cuisine + 1 SDB + terrasse - Tél: 0661.20.55.45 - 041.32.20.16

■A vendre Maison de maître sup. 280 m², bien située Hippodrome ORAN, R+1 + jardin + garage (3 voitures) - Tél: 0550.37.07.23

■Vends villa Cité Protin 435 m², R+1, Actée, double façade. Quartier résidentiel. Bon voisinage - Tél: 0773.49.57.00

■Vends à MESRA, W. de Mostaganem, une villa en état de finition R+2, deux façades, Gd garage, sup. 210 m², bien située - Tél: 0667.48.28.34

■A vendre villa ancien bâti, 10 pièces, puits, B. eau, jardin, 2 grands garages, 1.000 m², endroit résidentiel. P.O. 3.2 - Ain El Turck ORAN - Tél: 0793.04.42.38

■A.V. villa 140 m² R+2 Résidence Bahia - VI 400 m² R+2 + dépôt 250 m² Bir Djir - 02 VI 423 m² + 217 m² Castors - VI 220 m² + dépôt 200 m² Saint Remy - VI 120 m² Barky - M.M. 96 m² R+2 Barky - M.M. 170 m² Akid Lotfi - Ag. Immo. TAFSOUT - Tél: 041.46.14.86 - 0770.12.06.01

■Vends villa à Bir El-Djir 260 m², R+2, 3 façades, 3 garages 2/1 voiture, 4 chambres, 2 salons, 1 cuisine, 2 SDB + F2 individuel avec jardin - Tél: 0696.35.63.23

■A vendre M.M. R+1, 2 locaux, 2 garages, 3 P., SDB, Cuis., terrasse, à Hippodrome St-Eugène ORAN - Tél: 0551.45.71.87

■Vends maison de maître à Port-Say Marsat Ben M'hidi (W. Tlemcen). Sup. 100 m² avec 2 faç., 12 pièces + garage - Tél: 0771.69.31.03

■Vends villa standing 450 m² 2F contenant 12 pièces (de 5x5) + 3 cuisines avec véranda + 1 hammam, SDB, entresol, garage (6 Voit.) avec commodités + jardin, à Bel Air - ORAN. Curieux s'abstenir - Tél: 0771.69.31.03

■AG IMMO.: Vend petite M. Maître R+1 de 50 m², F4 + Cuis. + SDB, 2 WC + terrasse, refaite à neuf - Loue local 145 m², 2 portails + WC à Castors - Tél: 0698.74.97.75 - 0556.42.53.05

■ORAN: Vends maison de maître, centre-ville, de deux étages. Visite sur rendez-vous - Tél: 0557.89.35.34

■Vends belle villa R+1 jardin 300 m². A visiter. Trouville Ain El Turck - Tél: 0771.78.10.40

■Vends belle villa R+1, 271 m², Actée, Bousfer-Village - Vends lot terrain 2.000 m², Acté, 2 façades, urbanisable, sur Route Nationale Arzew - Tlélat - Tél: 0775.19.07.39

■Vends villa R+2 + terrasse accessible rond-point «ACYL» route de Canastel face palais des Congrès de Sonatrach. Endroit très agréable et sécurisé. Idéal: habitation, siège ou clinique - Tél: 0664.49.05.06

■ORAN: Part. vend 1 villa sup. 1.200 m² R+1, Nlle constr., derr. El Morchid, 2 façades, Cité résidentielle, à 5 mn de Sheraton - A louer 1 local à St-Hubert - Tél: 0772.93.46.07

■Ag. Le Gd Bleu - 0668.95.22.02 - Vend M.M.: 228 m² + 268 m² + 280 m² + 140 m² à AET. 200 m² à Bousfer + 140 m² B. Plage + 200 m² Gdyl. Terrains: 170 m² + 200 m² + 200 m² + 400 m² à AET. F2, F3, F4 à AET + F3 Ave Oujda + terrains 181 m² à Ain Beida

■Vend villa R+2, Actée, face université IGMO Oran, composée de: bache d'eau 10 m³, garage 150 m² Ht. 3 m, 03 courcs et jardin (20 m²) distant des centre-ville et aéroport 2 km. Convientrait à société et investisseurs - Tél: 0779.05.07.68

■A vendre 1er étage de villa à Oran-centre composé d'un superbe F4 de 135 m² refait à neuf + cour 180 m², superficie totale 315 m² - Tél: 0770.40.75.38

■A vendre Haouch RDC+2 à St-Antoine ORAN, état moyen, composé de 4 F2 et 7 PH + local (cour espagnole) - Contact: 0772.17.97.30

■Vds Mais. maître construct. récente R+2, sup. const. 146 m². RDC magas. + gar. 3 véh. 1er et 2ème étage (Appart) - Eckmühl - Les Arènes ORAN - Tél: 0770.95.00.22 / 0550.86.79.21

■A.V. villa Actée, bien située à Coca - ORAN. R+1. sup. 260 m². Faç. 22 m - 5 Ch. + 1 Gd salon, 1 Gde cuis. + 1 P. cuis. + 2 courcs + 2 terrasses + 1 garage + 1 loc. comm. en activité + 2 SDB + 3 WC. ttes comm. - Tél: 0771.37.47.56

■Vds villa (Coraliés) R+1, 245 m², Actée, (02) deux façades - Tél: 0661.20.14.41

■Vends une belle villa super luxe, 02 façades, 240 m² R + 2 + terrasse, 04 locaux à usage commercial, libre de suite, proximité Avenue de Choupot - Tél: 0770.91.67.67

■A vendre villa R+1 300 m². RC: 1 S., 1 Ch., cuisine, véranda, salle de bain, WC, jardin, cave, garage. 1er étage: 3 Ch. + 1 salon, terrasse, SDB, WC - Tél: 0662.68.93.32 - Fernand-Ville - Bir-El-Djir

■A vendre villa 150 m², Actée, à Coca (El Hass) ORAN, R+2, finie 100%, Nlle Const. Contient au R.C.: 2 Gds garages + 1 salon + sanitaire. 1er: 1 Salon + 3 Pcs + cuis. + sanitaire. 2ème: 1 salon + 2 pièces + hall + sanitaire - Tél: 0771.22.25.87 / 0771.56.30.25

■Vds à ORAN MM (R+1) Actée, 220 m², construction neuve, située sur Gd Bd V. Hugo. R.C.: 03 P, 01 salon, ci 02 (WC, SDB), 01 garage + B./d'eau. 1er: 03 P, 01 Gd salon, 01 terrasse avec citerne. 2ème en cours. Eau H24 - Tél: 0551.43.74.38 / 041.46.73.91

■A vendre maison de maître R+2, 306 m², 2 entrées, garage 250 m², 4,5 m hauteur, Route de Bir El Djir - Hassi Boufif - Tél: 0771.47.42.01

■A louer villa F19, R+3 pour Société étrangère. Sup.: 415 m². R: grand garage de 5 entrées. Située à 14 Coop. Bir El-Djir ORAN - Tél: 0770.37.68.47

■Vds carcasse sup. 200 m², bâti 160 m² R+1, Coopérative EL-DJAMIL - ORAN - Tél: 0552.85.83.32

■MASCARA: Vends immeuble neuf R+2 avec terrasse (03 buanderies). Toutes commodités - Standing - Tél: 0773.20.66.52 - 0778.89.93.43

■A vendre villa Cité Protin 435 m², R+1, Actée, double façade. Quartier résidentiel. Bon voisinage - Tél: 0773.49.57.00

■Vends à MESRA, W. de Mostaganem, une villa en état de finition R+2, deux façades, Gd garage, sup. 210 m², bien située - Tél: 0667.48.28.34

■A vendre villa ancien bâti, 10 pièces, puits, B. eau, jardin, 2 grands garages, 1.000 m², endroit résidentiel. P.O. 3.2 - Ain El Turck ORAN - Tél: 0793.04.42.38

■A.V. villa 140 m² R+2 Résidence Bahia - VI 400 m² R+2 + dépôt 250 m² Bir Djir - 02 VI 423 m² + 217 m² Castors - VI 220 m² + dépôt 200 m² Saint Remy - VI 120 m² Barky - M.M. 96 m² R+2 Barky - M.M. 170 m² Akid Lotfi - Ag. Immo. TAFSOUT - Tél: 041.46.14.86 - 0770.12.06.01

■Vends villa à Bir El-Djir 260 m², R+2, 3 façades, 3 garages 2/1 voiture, 4 chambres, 2 salons, 1 cuisine, 2 SDB + F2 individuel avec jardin - Tél: 0696.35.63.23

LOCAUX

■Loue pour Société privée ou étrangère local 300 m² bien agencé, conv. Exposition de vente, Bur., Téléphonie ou autre + niveau de villa 4 Pcs, hall, C.SB, Gdes terrasses 300 m², Gambetta ORAN - Tél: 0777.07.15.72 / 041.53.31.63

■Vends à ORAN Plateau St-M., 2 magasins jumelés, 60 m², sis artère principale, Gde activité comm., refaits à neuf, 3 portes chacun (Mischler Alu. - accordéon - rideau) façade, 10 m (Tél. eau, gaz, sanit.), F.M. - Tél: 0772.38.23.58 / 041.42.52.61

■Loue pour usage de Bureau, Atelier, Dépôt, 180 m² Cité Beaulieu - E.N.S.P. ORAN - Tél: 0662.08.09.93

■Location local 42 m² Rue de Mostaganem - ORAN - Tél: 0550.05.83.43

■Donne en location dépôt de 90 m² sis à Delmonte - ORAN - Tél: 0550.24.11.07

■Loue local 70 m² situé à la Rue Sidi Hasni, SANANES, avec sanitaires et ligne téléphonique - Contact: 0771.73.80.07

■Local à louer au grand Boulevard Adda Benaouda. Convient pour toute activité commerciale - Contacter le 0779.98.40.93 / 041.40.38.44

■Loue plein Centre-Ville TIARET, Cafétéria-Crémérie, 02 Faç., terrass., Equipement neuf complet. Possibilité local. F2, garage, jardin attenant avec 02 entrées dont 01 indépendante - Tél: 046.45.28.58 / 0776.25.19.82

■TLEMCCEN: A louer magasin 40 m² avec cab. de toilettes, ouvert sur grand boulevard animé, quartier résidentiel - Tél: 043.20.38.90

■Vends usine à zone d'activité Nedjma (Cheribo), sup. 3.000 m² dont 2.700 m² charpente métallique, carrelé + poste de transfert + puits + R+1 (habitation + bureaux). Equipement de fabrication d'arome et extrait. Tél: 041.51.36.13 / 041.58.11.10. Mob: 0792.71.37.85. Curieux s'abstenir

■A louer un local à usage de boulangerie, bien aménagé, gaz + 380 Volts, eau, 150 m², dans la wilaya de Tiaret - Tél: 0661.88.93.11 ou 0774.31.22.19

■Vends Pizzeria 90 m² à la Place Hoche Oran + Cafétéria bien équipées + Chambre Froide + studio - Tél: 0772.65.57.44 - 0792.07.66.56

■Vds: Local 42 m² centre-ville d'Oran. Convient Salon de coiffure Dames. Toutes commodités - Tél: 0771.30.68.83 - Intermédiaire s'abstenir

■Local commercial ORAN Dar Beida Grande Terre Tour 3, RDC spacieux, lumineux, 2 façades, 72 m², déjà servi comme café et cyber - Tél: 0772.74.23.54

■Loue / Vds Gd magasin, RDC 250 m², 1er 150 m², 02 portails, possib. d'extension, ites commod., stationnement facile, à Oran-Centre, Bd de l'Industriel, à 2 mn de la Place Karguentah. Prix 10 U./mois - Tél: 0.553.046.959 - o.export@yahoo.fr

■A louer Gd magasin RDC 75 m², 1er: Appat 45 m², 01 portail, avec ites commod. à Oran-Centre, Rue Jasseron, à 01 mn de la Place Karguentah. Prix 5 U./mois - Tél: 0.553.046.959 - o.export@yahoo.fr

■Loue local commercial sup.: 150 m², H. 4,5 m - Endroit commercial. Adresse: 92 Rue Bouzeboudja Med - Maraval - Contactez: 0792.13.87.99

■Loue local R+1 (180 m² + 155 m²) à ES-SENIA derrière ALGERIE TELECOM (Roue de Misserghine). Toutes commodités. Etudié toutes propositions - Tél: 0771.23.55.33

■Vds plusieurs Commerces en activité: Gd Restau. + Salle famille, Gde Cafétéria + terrasse, Pâtisserie, Taxiphone, Alimentation, Pièce auto (Lavage voit.), Grossiste, Parc stationnement autocars voyageurs, sup. 5.000 m² + 4 faç., Acte notarié + P.C. R+1 avec 7 magasins, Bd principal Wilaya de NAAMA - Tél: 0770.10.28.02

■Vends local commercial 37 m², Acté, Haï Akid Lotfi, Haï Khemisti ORAN - Tél: 0770.20.35.30

■Vends Pizzeria Fast-Food en activité, bien situé, à une centaine (100 m) de la Gare angle Bd Marceau, F/M, sup. 30 m² - Tél: 0662.52.75.36 - ORAN

■A vendre / Location Pizzeria Grillade Fast-Food équipée en plein centre-ville d'Oran. Prix après visite - Tél: 0774.66.95.43

■A vendre local 600 m² à Hassianna Toul (Fleurus) centre-ville - Tél: 0554.13.25.98

■Location grand local de 80 m², 3 portails, situé à USTO HLM - Tél: 0775.09.55.35

■Loue local 150 m², local 32 m², superette 100 m², situés à Haï Essbah ORAN - Tél: 0779.28.26.48 REDA

■Location / Vente magasin 25 m² en plein centre-ville d'Oran près du consulat de France. Prix après visite - Tél: 0774.66.95.43

■Loue / Vends local environ 50 m² sis 11, rue Cavaignac (Centre ORAN), ites commodités: Eau, WC, Gaz, 380 V + soupente (50 m²) - Tél: 0550.26.91.48

■A louer magasin de 47 m². N° 100 Rue Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél: 0771.77.65.57

■Loue local sup. 27 m², rez-de-chaussée, au Centre commercial Sid Senouci Avenue de Choupot - ORAN - Tél: 0552.95.30.61

■Location 2 grands locaux avec soupente, superficie 70 m² chacun, Avenue Oujda N° 22 Amir Khaled, Eckmühl, sur le grand Bd Oran - Tél: 0775.09.55.35

■Loue local commercial de 200 m², façade Millénium, sied à toute activité (Assurance, Banque et autres) - Tél: 0550.01.18.75

■A louer une Boulangerie (Matériel en bon état + grand local), situé à 56, Rue Benaoum Benzerga, ex-Docteur Colombani, Cité Petit ORAN - 0776.41.62.96

■Vends usine 4.000 m² en charpente, 2 faç., avec un hangar 1.200 m², Admin. R+1 130 m² avec Poste 400 KVA, 30.000 Vts., à la Z.I. d'El Kerma - ORAN - Tél: 0778.38.89.34

■A louer 190 m² sur Bd Front de Mer ORAN à usage de bureau - Tél: 0797.11.40.13 - Prix après visite

■A louer local au centre-ville d'Oran en face Cathédrale, bien aménagé, avec sanitaire, superficie 17 m². Endroit commercial - Tél: 0771.32.56.42

■A vendre (fonds et murs) Restaurant - Pizzeria - Chiche-Kebab en activité, équipé (Matériel sophistiqué), 14 Rue Med Khemisti (10 m Grande Poste) - Tél: 0661.21.12.31 - ORAN

■Location / Vente local 20 m² endroit très commercial sis à Eckmühl ORAN - N° Tél: 0557.24.48.29

■A louer local agréé pour l'export de produits agro-alimentaires + Chambre froide 170 m³ à Haï Khemisti - ORAN - Tél: 0663.12.43.44

■Loue local commercial de 100 m² avec grand portail situé à Cité Petit derrière la mosquée de la ligue du Bus «B». Peut être utilisé pour divers commerces - Contacter le N° 0794.67.90.47

■Particulier loue Hangar de 1.500 m² + Administration de 7 bureaux et sanitaire, un puits, un parking sur Bd des Martyrs ZI N° 3 ES SENIA - Oran - Tél: 0699.64.18.59

■Agence Imm. EL-AMINE - Tél: 0774.05.68.88 - A vendre: Usine de Fromagerie 0770.30.38.31 actée 460 m² 2 façades, 2 chambres froides, 1 laboratoire. 1er étage: 2 bureaux. 2ème étage: 4 chambres, 2 salons, 1 cuisine, SDB.

■Loue local 130 m² + soupente 130 m², bien aménagé, mitoyen (cinéma Colisée) plein centre-ville ORAN - Tél: 0554.32.22.86

■Local à louer 52 m² avec sanitaire au centre-ville d'Oran à proximité de la rue Larbi Ben M'hidi Miramar - N° Tél: 0770.95.82.08

■A louer Immeuble commercial à deux niveaux en pleine Avenue Sidi Chahmi. Convient pour bureau. Pour tout renseignement appeler au: 0773.67.88.39

■Loue local commercial au Bd Emir AEK, superficie 38 m² sur deux niveaux - Tél: 0796.75.17.81 - ORAN

■A ORAN: Vends locaux commerciaux Sidi Okba - St Antoine. Sup. 170 m², 6 m Hauteur - Tél: 0772.49.75.52

■A louer, ORAN centre-ville Bd Ft de Mer, local 140 m², 2 façades. Convient à importer Société ou Société étrangère - Tél: 0773.53.95.75 - Intermédiaire s'abstenir

■Vends local commercial 80 m² + 80 m² sous-sol: 16, Boulevard Stalingrad, Sidi Lahouari ORAN - Tél: 0661.26.71.78 - 0775.77.46.54

■A vendre local sup. 66,32 m² Oran-Ville Gambetta + appartement F3 même adresse mitoyen, conviendrait pour toute activité ou bureau - Tél: 0551.34.16.89 / 0771.79.91.34

■Vends: Hammam Public avec Habitation 260 m² (W. Témouchent) - Tél: 0696.16.09.63

■Loue dépôt à Bastié ORAN, sup. 500 m², Hauteur 6 m. - Tél: 0772.70.35.05

■Loue local sup. 130 m², H. 5 m, situé à Bir El Djir sur axe Autoroute Pépinière - Tél: 0772.52.40.12

■Local à louer 115 m², 2 façades. Convient à toute activité commerciale (Boulangerie - Pâtisserie... etc.) - Bir El Djir - Fernand-Ville ORAN. Bien sécurisé - Tél: 0792.28.82.35

■Vends à ST-REMY (EMIR AEK), Commune de Sidi Chahmi: Bain-Douche avec habitation au 1er et 2ème étage. Superficie totale 400 m² (02 façades) - Contacter: 0796.62.41.90 / 041.54.41.82

VEHICULES

■A vendre MERCEDES - Année 1966 - Très bon état - Tél: 0554.66.50.60

■A vendre une PORSCHE la «924» - An. 2003 - Couleur noire - Etat moyen - Oran - Tél: 056.54.60.83

■Vends à Oran Toyota. Rav 4, 2003. Essence. 139.000 Km. 2 portes + Expert 9 places T.O. 44.000 Km Bleu 2006 - Tél: 0770.50.70.71

■TLEMCCEN: Location utilitaire FIAT FIORINO 2006 avec chauffeur, pour Société. Etudier toutes propositions - Tél: 0771.30.53.81

■TLEMCCEN: Vds Tracteur diesel (BARBIERI - Italie) An. 2005, T.B. état, 2 Cylind. 16 CV, avec remorque 5 Q., Cover-Crop Autom. 1 Soc - Tél: 0666.60.60.32 & 0773.47.97.18

■Grue fixe COMANSA à vendre, flèche 22 m, hauteur 19 m, Année 94 - Tél: 0661.22.28.30

■TLEMCCEN: Vends Passat TDI 140 toutes options sauf toit et cuir, gris argent, 5.600 km, année 2008 avec licence - Tél: 0663.99.57.81

■TLEMCCEN: Vends Peugeot Boxer frigorifique, -20°, 2 SD, 1,8 tonne, 230.000 Km, Année 2001. Bon état - Tél: 0773.45.25.15

■SARL HAKIMED - Location de voitures neuves ATOS: 2.000,00 DA/Jour. 1 J. sur 7 gratuit - Tél: 0771.19.35.96 - 0796.90.84.30 - Tél/Fax Bur: 041.40.51.07 - Adresse: Bd Adda Benaouda (Plateau St-Michel) N° 24

■Vends Dumper Aurès L500, bon état, avec benne relevable + Remorque agricole + Cover-Crope 8/16 + Remorque V touristique + Portail 3 m 40 / 3 m - Tél: 0778.03.98.73

■A vendre Clark OM 3T FIAT DI 30 rénové avec Carte grise - Tél: 0771.56.74.83 / 0772.33.07.57

■Vends ou échange Laguna 1,9 DCI. Année 2000. T.O. - Contre véhicule léger utilitaire Type KANGOO ou PARTNER - Tél: 0550.21.09.34

■Vends CHEVROLET SPARK LS. Année 2007. Couleur noire. T. option: clim., verrouillage, Radio CD. 27.000 km - Tél: 0770.60.00.78

■Vends Accent HYUNDAI boîte automatique, Décembre 2007, toute option. 70.000 km - Tél: 0771.20.54.42

■URGENT - Cherche location longue durée: 10 Camions Benne (6x4) 15 Tonnes - 10 Semi-Remorques Plateau avec ridelles 20 T. - 10 Tracteurs routiers 3 Pouches - Tél: 0797.12.83.06

■VDS Tracteur TB 305 - An. 1987. T.B. état. Moteur Renault R 365 - Matricule W. 31 - Tél: 0770.81.26.09

■A vendre Chargeur chenilles FIAT ALLIS FL 14. Année 1980 - Tél: 0770.10.52.09 - 0791.20.18.20

■Vends DACIA SOLENZA. Année 2005. T.B.E. 87.000 Km. Porte centralisée. Alarme. Radio CD - Tél: 0771.39.17.07

■Vends Pelle excavatrice sur chenilles. Marque: O et K. Type: RH16. Poids: 39 tonnes. Année 1997. Godet: 1,8 m3. Moteur: 06 cylindres Turbo + Clim. Bon état général - Mob.: 0770.40.73.88

■Vends Bus YOUIY 80 places Année 2006 + Bus HYUNDAI 70 places Année 2005 + Bus HYUNDAI 100 places Année 2003. Avec ou sans agrément - Tél: 0771.28.23.85

■EURL Location de Voitures SLIMANE propose grand choix de véhicules: FIAT - RENAULT - CLIO Classique... etc. - Adresse: Cité 200 Logis ES-SENIA - ORAN - Tél: 0770.60.05.34 - 0553.45.10.25

■Vds ou Echange contre Voiture, Machine conditionnement nouvelle graine, cacao et pistache - Tél: 0771.78.87.88

■A vendre: Bus 100 V8 Année 1992 - Bus MAGIRUS Année 1991 + Bus ISUZU Année 2000 - Tél: 0770.72.78.62

■Cherche: Achat MASTER peu roulé, climatisé, très bon état. Année 2006, 2007 ou 2008 - Tél: 0778.59.13.42 / 041.42.15.61

DIVERS

■TLEMCCEN: A vendre machine à glace Carpiyani 3 bras - Tél: 0778.93.15.31 / 0550.49.49.60

■Prom. Hôtel. L'Ecole de Tourisme et d'Hôtellerie lance des formations en Cuisine, Pâtisserie, Réception, Gâteaux traditionnels et Guide touristique - HLM Gambetta - Tél: 041.42.34.46 / 041.42.21.39 - Possibilité de recrutement

■A vendre divers Matériel de récupération très bon état: Eviers, Lavabos, Bidet, WC, Cumulus, Frigos... etc. - Tél: 041.47.94.69

■A vendre: Machine à café élect. 4 bras à rénover - Machine à gaufres et crêpes T.B. état - Remorque porte-barque T.B. état - Tél: 0771.55.46.72

■Cherche pour achat Machine à fabriquer le Treillis soudé - Tél: 0771.03.31.40

■Vends Fauteuil d'occ. + accessoires - Tél: 0771.96.21.14

■Vends: Cartels 1863 signé, 0,90 cm bronze, Tableau orientaliste E. coloniale, 2 Tentures japonaises fil d'or et laine 2 m 80, 1 m 60 largeur, 2 Lampes pétrole bronze, petite Pendule marbre et bronze, divers objets - Tél: 0699.40.88.81

■Mettons en vente des V et contre V pour presse plieuses marque LVD: 2,50 m, 3 m et petites dimensions - Tél: 041.58.10.11

■Achète Casquettes unicolores - Contacter 0771.37.30.61

■A vendre un Tunnel de congélation (descente de température: -35° C en 28 mn) entièrement en inox, avec Chariot de 11 plateaux et Groupe frigorifique 15 CV COPPELAND sur châssis - Tél: 041.36.66.86 / 0661.70.26.64

■Vente et achat Matériel de Boulangerie - Tél: 0773.493.360

■Cherche pour achat Fusil de chasse en calibre 16 ou 12 de marque française - Tél: 0795.22.76.50

■A vendre Chalutier 15 m de long, 4 m de large à MOSTAGANEM - Tél: 0770.28.32.50

■Vends ou Loue Matériel complet pour Pâtisserie - Croissanterie, en activité à Trouville Ain El-Turk + Loue studio «1 P.C.S.B. garage» + 1 pièce courette - Tél: 0775.16.65.99

■Vends: ECG 3 pistes + Ecran - Holter tensionnel - Défibillateur + Scope + Imprim. - Dynamap multipara. - Toco cardi + Sonde cardio + Sonde contrac. - Doppler foetal - Tél: 0773.62.77.23

■Vds Porte Chambre froide en dur, état neuf, 1,10 m x 2,00 m - Tél: 0771.55.46.72

■Vends Couvertoir capacité 40.000 - Tél: 0773.65.52.30

■A vendre 1 machine presse avec four, 2 têtes injection complètes en marche pour bouchon métallique. Tél: 041.51.36.13 - 041.58.11.10 - Prix après visite

■A vendre un four allemand avec tapis roulant et brûleur à gaz naturel à tout faire. Contactez: 041.51.36.13 - 041.58.11.10 - Prix après visite

■Vend ligne d'imprimerie sur métal différents formats 2 couleurs avec four 35 m de long. Contactez: 041.51.36.13 - Prix après visite

■Société vend des Brise Roches type Montabert BRH 125, BRH 250, BRH 501, BRH 750, HB 1300 avec toute la pièce de rechange - Tél: 0773.69.31.07 - 0790.24.17.13

■Liquidation de Matériels de biscuiterie à un prix !! Ensacheuse, Doseuse, Bateau, Tunnel refroidissement, Moules, etc. - Tél: 0771.43.61.48

CONDOLÉANCES

Les membres de l'Association des chasseurs «EN-NASR» de Béni-Saf profondément attristés par la perte de l'un des leurs,

BELMIRAT Mohamed de Ain-Lâam, décédé le 15-02-2009 à l'âge de 69 ans, présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde sympathie. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.



إنا لله و إنا اليه راجعون

■ARZEW-IMAGE Institut agréé lance à partir de Février 09, les spécialités suivantes: CMTC, CMP / CED Comptab. / CMP, BT / BTS Secrétariat / BTS Management RH - 2, Rue les Jardins N° 53 - Tél: 041.47.73.13 - Fax: 041.47.66.35

■GINY Partner Imp/Exp.: Propose tous types de machines. Plastique (bouteille, préforme, jetable, sachet, tuyau...), Agro-alimentaire (boisson, lait, biscuit, gaufrettes...), Photographiques (mini-lab numérique...) - 0770.56.55.30

■Cause cessation activité: Vends chaudière construit en Espagne, rénové entièrement en 1999, coque en bois Iroco, L. 21 m, moteur 800 CV, boîte 1/6 France. Radar VHF, sondeur GPS + 2 fillets, armée. Prix abordable - Mob: 0661.58.81.94

■Vends 3 Machines à crème marque CARPIGIANI et 1 Machine à crème marque TAYLOR + 3 Tables de travail, Réfrigérateur. Prix 140 U à débattre - Tél: 00213.661.202.109 - 00213.772.104.656 - ORAN

■A vendre Echographes et Sondes SIEMENS - HP - ATL et autres marques. Prix très intéressants - Tél: 0772.745.022

■Professionnel vend des Fibroscopes rénovés à des prix très intéressants - Tél: 0550.550.744

■Pharmacie à Oran vend vitrine, étagères, compteurs, PC, chaises, cloisons de séparations, bureau en bois, armoire métallique / réfrigérateur et imprimante matricielle - Tél: 0550.31.81.01

■Des stages de Français, Anglais, Infographie, Secrétariat Informatique, Internet, Commerce Int/Mark. Inscrivez-vous Ecole IBN KHALDOUN Agréée: N° 91, Rue Larbi Ben M'hidi (face C.C.F.) Miramar ou N° 78 Coop. 18 Février, St-Hubert (Face INES-SM) - 041.39.68.86 / 041.35.15.71

■Restaurant Casablanca - 08, Rue de la Batterie, Canastel - Tél: 0779.82.76.00 - Restauration familiale - Cuisine marocaine raffinée - Ambiance des mille et une nuits - Saveurs et couleurs du Maroc

■Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifon vous offre un test d'audition prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au 041.39.48.02 ORAN - 036.92.36.30 SETIF

■Société possède une Grue de 50 T neuve: Vend ou Loue longue durée - Contacter M. Amine au 0661.25.55.28

■Cheminières d'intérieur réalisées et installées par un spécialiste français - Tél: 0795.16.96.18

■A vendre pour cause cessation activité commerciale: Vitrine, Comptoir, Etagères - Tél: 0773.49.57.00

■A vendre Moteur à bateau Yamaha 40 Ch. en très bon état et un Mercury 25 Ch. quasi neuf - A louer grand magasin situé au Bd Emir AEK pour une Société - Tél: 0770.36.36.20

■Cause départ: Vends Canon NP 6045 - Canon NP 6241 - Xerox AZéro 3001 - Tracteur HP 450 C + Diverses photocopies et Pièces de rechange - Tél: 0770.16.56.30

■Vds Perroquets, Cintres, Mannequins, Système anti-vol avec Tag... etc. Bon prix - Tél: 0770.92.52.02

■Salon de coiffure et d'esthétique vous offre des Soins de peau et du corps avec des produits naturels, donne des traitements pour (chutes de cheveux, knefs, points noirs... etc.), aussi massage de relaxation - Prenez rendez-vous au 0778.30.69.87

DÉCÈS

La famille MOKHTAR, parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher regretté frère, fils et cousin **Mr MOKHTAR ADDA** survenu le 13 février 2009 à l'âge de 37 ans, après une longue maladie. Domicile mortuaire: Bt B, 130, Cité S

Football - Nationale Une

Sommet à Sétif, classique à Tizi Ouzou et derbys à Alger

M. Benboua

Le duel entre le leader, l'ESS et son dauphin, la JSMB, sera en tête d'affiche de cette dix-huitième journée du championnat de division Une. Ce round sera également dominé par le choc entre la JSK et l'USMA ainsi que les deux derbys de la capitale : RCK-MCA et USMH-NAHD. Ainsi donc, le stade du 8 Mai 1945 sera le théâtre d'un match qui promet beaucoup. L'Entente de Sétif aura une belle occasion de creuser l'écart pour le porter à huit points sur son adversaire du jour. Mais, la JSMB, entraînée désormais par le Français, Jean Yves Chay, ne se présentera certainement pas au stade du 8 Mai en victime expiatoire. A Tizi Ouzou, la JSK, complètement revigorée depuis l'arrivée de Jean Christian Lang, demeure sur une bonne dynamique et ne veut absolument pas démentir la tradition, celle de «bête noire» de l'USMA au stade du 1er Novembre, d'autant plus que les Usmistes traversent une période difficile. Pour ce qui est des derbys de la capitale, il s'agit là de deux confrontations où il est difficile d'avancer le moindre pronostic. Le RCK ambitionne d'en-

chaîner un deuxième succès de rang, alors que le MCA, qui n'a perdu qu'un seul derby depuis le début de la saison, veut mettre de côté ses problèmes internes pour glaner les trois points, même si sa tâche s'annonce ardue. Au stade du 1er Novembre d'El-Harrach, le NAHD sur une courbe descendante n'aura pas la partie facile face à son voisin de l'USMH. Toutefois, l'équipe d'El-Harrach, privée de son public, doit tout de même rester sur ses gardes devant un adversaire qui veut se racheter. Dans les autres rencontres, le CRB sera mis à rude épreuve à domicile face au CABBA, une équipe qui ne cesse de surprendre, alors que le MSPB n'a pas le droit à l'erreur face à l'USMA, laquelle ne fera pas le déplacement le fleur au fusil. De son côté, l'USMB, lanterne rouge, sera confrontée à l'ASK. Un rendez-vous à ne pas manquer pour l'équipe de la ville des «Roses» si elle ne veut pas hypothéquer ses chances de maintien. La seule rencontre programmée demain mettra aux prises l'ASO au MCS, dans un derby de l'ouest qui semble a priori déséquilibré. C'est la raison pour laquelle, le MCS devra faire preuve de solidarité pour ne pas sombrer.

Aujourd'hui à 14 h30

Kouba :	RCK	-	MCA
Tizi Ouzou :	JSK	-	USMA
El-Harrach :	USMH	-	NAHD
Tchaker (Blida) :	USMB	-	ASK
Batna (OPOW) :	MSPB	-	USMA
Alger (20 août) :	CRB	-	CABBA
Sétif (18h) :	ESS	-	JSMB
Demain à 15h			
Chlef :	ASO	-	MCS

Nationale Deux

Suspense à Mostaganem

M. Zeggai

La vingtième journée dans ce groupe débutera aujourd'hui avec le match avancé MCO-WRB. Le Mouloudia, qui reste sur deux nuls consécutifs, est tenu par l'obligation du résultat pour entretenir l'espoir de s'emparer de l'une des trois premières places donnant accès à l'élite. De son côté, le WR Bentaha a la ferme intention de mettre fin à cette mauvaise série. Les autres rencontres auront lieu demain avec un attrayant derby ESM-WAT au programme. Un match qui sera marqué par le sceau du suspense, même si sur le papier le leader possède les moyens de surclasser son adversaire du jour. Le dauphin, le PAC, quant à lui se rendra à Constantine où l'attend de pied ferme le CSC dans un match ouvert à tous les pronostics entre un onze constantinois renouveau et une formation du Paradou qui possède de solides argu-

ments à faire valoir. Quant au CAB, il dispose d'une bonne opportunité avec l'exemption de l'USMBA pour confirmer son succès acquis à Sétif pour s'approcher de la tête, mais ceci passe par une victoire face à la JSMS, en nette perte de vitesse. Au stade Bouakeul, on aura droit à un match piège entre deux équipes, l'ASMO et le MOB, aux objectifs diamétralement opposés. Les Asémistes sont tenus de garder leur invincibilité pour demeurer au contact du peloton de tête, tandis que les Crabes de Béjaïa, qui ferment la marche au classement, sont décidés à jouer leur va-tout. Pour sa part, le MOC, qui a du mal à retrouver ses sensations, effectuera un périlleux déplacement à Mohammadia où le SAM reste intraitable dans son jardin. Dans le bas du tableau, l'OMA est condamné à gagner devant l'USMS pour chasser le doute. Enfin, l'OMR parviendra-t-il à sauter l'obstacle de biskri ? Réponse demain.

Aujourd'hui à 14 h30

Bouakeul :	MCO	-	WRB
Demain (15h) :			
Mostaganem :	ESM	-	WAT
Bouakeul :	ASMO	-	MOB
Arzew :	OMA	-	USMS
Constantine :	CSC	-	PAC
Alger (20 août) :	OMR	-	USB
Batna :	CAB	-	JSMS
Mohammadia :	SAM	-	MOC

LNF

Deux matches à huis clos pour l'USMBA

L'USM Bel-Abbes a écopé de deux matches à huis clos après les incidents graves qui ont entraîné l'arrêt du match face à l'ASM Oran à deux reprises suite aux jets de projectiles, a indiqué hier la LNF. L'USM Bel-Abbes devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000DA. La commission de discipline de la LNF a également suspendu pour 5 matches fermes le joueur Mourad Zerrouki (OM Ruisseau) pour «mauvais comportement» lors de la rencontre de son équipe face au WATlemcen, disputée vendredi dernier pour le compte de

la 19^e journée du Championnat de division Deux. Par ailleurs, la commission de discipline de la Ligue inter-régions a infligé deux matches de suspension de terrain assortie du huis clos au WA Boufarik après les graves incidents survenus en fin de partie face à Sour El Ghozlane (0-0). D'après la commission de discipline, «les supporters du WAB ont envahi le terrain par l'ouverture d'une porte d'accès au terrain et lancé des jets de projectiles en direction des officiels. Ces supporters ont agressé l'arbitre directeur».

Inter-régions Ouest

Une opportunité à saisir pour l'IRBM

M. Zeggai

Cette journée, qui sera amputée du choc SMO-CRT, reporté à lundi prochain, s'annonce favorable à l'IRBM qui pourrait consolider sa position avec la réception de l'IR Méchéria. Les Maghnaouis disposent là d'une belle opportunité pour se racheter de leur dernière défaite concédée à Témouchent et prendre une avance sur leurs poursuivants. Nous faisons allusion à la JSMT qui a du mal à confirmer son statut de postulant à l'accession comme en témoigne sa série de cinq matches sans victoire. Cette fois-ci, les gars de Tiaret se rendront à Mostaganem pour affronter une équipe du WAM en plein renouveau depuis le retour du coach Osmane. Le stade de l'Unité africaine

de Mascara abritera une belle affiche mettant aux prises le GCM au RCR. Une particularité, Belloumi, le nouveau entraîneur du Rapid, sera face à son ancien club, le GCM, dont les supporters ont eu du mal à avaler le dernier échec subi à Méchéria. Pour les Sigois de la JSS, les retrouvailles avec leurs homologues de l'US Remchi ne s'annoncent pas de tout repos bien qu'ils disposent de l'avantage du terrain. Ce n'est

pas le cas du CRBAET qui évoluera sur du velours en accueillant la modeste équipe de l'IRB Timimoun. De son côté, l'USMO risque de s'enfoncer davantage à Sougueur devant l'IRBS qui a besoin de points pour se mettre à l'abri éviter toute mauvaise surprise. Quant au SCM qui vise la cinquième place, cet objectif passe impérativement par une victoire à domicile face à l'IST.

Aujourd'hui à 14 h

Maghnia :	IRBM	-	IRM
Mostaganem :	WAM	-	JSMT
Mascara :	GCM	-	RCR
Sig :	JSS	-	USR
Méchéria :	SCM	-	IST
Sougueur :	IRBS	-	USMO
A.E Turck :	CRBAET	-	IRBT

SMO-CRT reporté à lundi

Inter-régions Centre

Vers l'échappée de Hadjout

Fouad B.

Le leader, l'USMMH, avec deux longueurs d'avance sur son dauphin, le WAB, et trois sur l'ESMK, est bien loti pour creuser l'écart sur ses poursuivants. Et pour cause, les Hadjoutis évolueront sur leur terre face à un adversaire largement à sa portée, le MCM, même si ce dernier ne se présentera pas en victime expiatoire.

En revanche, la sortie du WAB à Khemis El-Khechna et l'ESMK à Réghaïa ne sera pas de tout de repos face à deux ex-pensionnaires de la D.2 qui reviennent forts ces derniers temps.

C'est dire que le WAB et l'ESMK jouent gros lors de cette 19^e jour-

née. Pour sa part, l'ESG ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et la réception du WAR est une occasion pour afficher davantage ses prétentions. Journée favorable au WABT qui n'aura a priori qu'une simple formalité à accomplir avec la venue du SCD, premier potentiel reléguable. La JSMC qui reste sur une bonne sé-

rie aura du pain sur la planche à Oued Rhiou face au RCBOR. L'OCB tient avec la venue du WRBM une bonne opportunité pour s'extirper de la zone rouge. Enfin, le JSEB, qui a déjà un pied en division inférieure, reçoit le CSNM qui s'est fixé comme objectif de ne pas revenir bredouille d'El-Biar.

Aujourd'hui à 14 h

S. Ghozlane :	ESG	-	WAR
O. Rhiou :	RCBOR	-	JSMC
El-Biar :	JSEB	-	CSNL
Réghaïa :	NARB	-	ESMK
Baraki :	OCB	-	WRBM
Hadjout :	USMMH	-	MCM
Mouzaïa :	WABT	-	SCD
K. Khechna :	IBKEK	-	WAB

Inter-régions «Est»

Duel entre prétendants à Ras El Oued

M. Benboua

Le leader du championnat, à savoir l'AB Merouana, évoluera à domicile, et pourrait en cas de victoire sur l'AS Bordj Ghedir, conforter sa première place, tout en gardant une oreille attentive sur le choc qui oppose deux de ses principaux concurrents à l'accession, le Ras El-Oued Club et l'Amal Bousaada. Pour sa part, son dauphin, le NC Magra, entend mettre à profit la venue du FC Bir El-Arch pour consolider sa position, voire accentuer son avance sur ses poursuivants directs. Pour sa part, l'USM Aïn Beïda, qui n'est pas loin des

premières loges, devrait profiter de son déplacement chez la lanterne rouge, l'UMS Dréan, pratiquement condamné à la descente, pour gagner du galon. L'autre mal-classé, le NRB Chréa reçoit la coriace formation du CRB El Milia qui se trouve sur une courbe ascendante,

alors que le NRB Garem, premier potentiel reléguable, sera sur le gril à Jijel face au JSD. D'autre part, le duel entre l'US Chaouïa et l'AS Aïn M'lila s'annonce indécis, tout comme la rencontre HBCL-NRBT entre eux équipes logées à la même enseigne.

Aujourd'hui à 14 h30

Merouana :	ABM	-	ASBG
Besbes :	UMSD	-	USMAB
Oum El Bouaghi :	USC	-	ASAM
Ras El Oued :	ROC	-	ABS
Jijel (Rouibah) :	JSD	-	NRBG
Chelghoum Laid :	HBCL	-	NRBT
Ouenza :	NRBC	-	CRBEM
Magra :	NCM	-	FCBEA

Basket-ball- Superdivision - Poule A

Ain Benian en quête de rachat

Le GSP qui mène le bal à sa guise et le CRBDB dans sa roue sont bien placés pour conforter leur position. Les poulains de Loubachria seront, encore une fois, en position de force contre l'APSTTA qui tentera, tout au plus, de limiter les dégâts. Le CRBDB, toutes voiles dehors, sera quand même sur ses gardes à domicile face au NAHD qui reste sur une victoire encourageante face à l'ASPTTA, ce qui va la motiver davantage pour tenter un autre exploit qui la relan-

cera dans la course pour une place dans le bon wagon. Le WAB, autre candidat en force pour le podium final n'aura pas de difficultés à priori pour négocier ce tournant à Skikda devant l'ABS que fait du surplace. La quatrième rencontre au menu s'annonce ouverte à

tous les pronostics et mettra aux prises le WBAB au TRBB. Des retrouvailles placées sous le signe du rachat pour les gars de Ain Benian, battus lundi à domicile par le CRBDB. Mais ce ne sera pas une simple affaire devant des Blidéens décidés à refaire leur retard. **F B.**

Aujourd'hui à 14 h

Harcha :	ASPTTA	-	GSP
Ain Benian :	WBAB	-	TRBB
Dar El Beïda :	CRBDB	-	NAHD
Skikda (14h00) :	ABS	-	WAB

Poule B

Le CRT joue gros à Staoueli

En attendant la mise à jour du calendrier, l'USMMH et l'OB sont bien placés pour conforter leur position respective même en déplacement face respectivement à l'AUA et la JSBM, lesquels sont dans l'il du cyclone. En revanche, la sortie de CRT à Staoueli ne sera guère de tout repos. Les Témouchentois risquent de subir la révolte du NBS, battu à la surprise générale et sur le fil lundi dernier par le NRMH. Une défaite qui a privé les gars de

Staoueli d'une place sur le podium aux côtés de l'OB et l'USMMH. En lever de rideau, à Staoueli, à suivre l'autre affiche qui mettra aux prises le CRMB au NRMH. Un derby ouvert à tous les pronostics. Les Harrachis,

sur un nuage, auront à coeur de confirmer leur exploit de lundi dernier. Mais ce n'est pas gagné d'avance devant les gars de Birkhadem décidés plus que jamais à éviter les barrages. **F B.**

Aujourd'hui à 14 h

Annaba :	AUA	-	USMMH
M'sila :	JSBM	-	O.B.
Staouéli :	CRMB	-	NRMH
Staoueli (15h) :	NBS	-	CRBT

Gestour

Entreprise de Gestion Touristique de l'Est
Epe/Spa au capital de 460.000.000 DA

2ème Avis d'appel d'offres national Restreint n° 07/08/DEMH

L'Entreprise de Gestion Touristique de l'Est (EGT-EST) 31, 33 Rue ABANE Ramdane Constantine, lance un avis d'appel d'offres national pour la fourniture de matériaux et équipements salles d'eau (Faïence, dalle de sol, ensemble de salle de bain et accessoires) 1er Choix d'importation d'origine Espagnole ou Portugaise au profit d'une unité hôtelière de l'EGT-Est.

Les importateurs intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale Sise 31, 33 Rue ABANE Ramdane Constantine, contre paiement de cinq mille dinars (5.000 DA), représentant les frais de reproduction.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales réglementaires en cours de validité

- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH
- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise
- Copie du registre de commerce
- Copie des statuts de création pour les sociétés (SARL - EURL - SNC)
- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement

Les soumissions accompagnées des pièces ci-dessus doivent être déposées à la Direction Générale EGT-EST, 31, 33 Rue ABANE Ramdane sous doubles enveloppes.

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter, en plus de l'adresse, que la mention :

**Soumission à ne pas ouvrir
N° AON/07/08/08 DEMH
Fourniture Matériaux et Equipements Salles d'Eau**

La date limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la dernière publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

A N° 752475

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Office National Interprofessionnel du Lait et des Produits Laitiers

Avis d'Annulation de l'Appel d'Offres National

N° 01/09 du 12 Février 2009

L'Office National Interprofessionnel du Lait et des

Produits Laitiers - ONIL - 38 F, Rue DIDOUCHE

Mourad Alger, que l'Avis d'Appel d'Offres National

N° 01/09, portant sur la location de dépôt de

stockage, paru dans les quotidiens **Liberté du 14 et**

15 Février 2009 et El Chourouk El Youmi du 12 et

14 Février 2009 est annulé.

A N° 752501

Importante entreprise privée recrute:

N°	Postes à pourvoir	Rémunérations et avantages			Observations (Exigences)
		Salaires de base (Brut)	Primes mensuelles pouvant atteindre	Avantages	
1	- 4 Designers	36 960 DA	26 600 DA	- Transport assuré - Formation continue, logiciels performants	- Résident à ORAN - Diplôme dans le domaine (Ecoles des beaux arts) - Expérience professionnelle 2 ans
2	- 6 Délégués commerciaux	36 960 DA	26 600 DA	- Possibilités d'évolution	- Résident à ORAN - Diplômé dans le domaine (Sciences commerciales, Marketing...) - Expérience professionnelle 2 ans

Veuillez adresser vos CV au N° fax: 041 45 38 30 ou 041 52 81 02:
Email: secretariat34@yahoo.fr

PERDU

en date du 03 Février 2009
Cachet rectangulaire portant les mentions suivantes en langue française:

**BERGAZ Lahouari
BROCANTEUR - Cité 261 logements
N° 197 Haï Nedjma - ORAN -
Tél: 072-63-18-21**

Décline toute responsabilité quant à son utilisation frauduleuse.

Vends Villa à MOSTAGANEM

Ht Standing, vue panoramique sur mer quartier résidentiel. 3 façades. S/Sol. R+1. Garage 2 V. 6 pièces, 2 salons, 2 SDB, Hammam. Sur terrain 730 m². Tél: 07 90 20 04 70

CONDOLÉANCES

L'ensemble des Cadres dirigeants, des Cadres supérieurs, des membres de la Section syndicale UGTA, des membres du Comité de Participation ainsi que tous les travailleurs, très affectés par le décès de la mère de Monsieur BENAZZA Mohamed, Président-Directeur Général de l'EPE/CMA SIDI BEL-ABBES, présentent à ce dernier leurs sincères condoléances et l'assurent, en cette pénible épreuve, de toute leur compassion. Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».



40ÈME JOUR

Triste et douloureux fut le jour du 15/01/2009 où nous a quittés pour un monde meilleur notre cher regretté frère, fils et père



Mr KROUSSA Hasni
à l'âge de 58 ans (habitant Sidi Chahmi). En ce triste souvenir, sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
إنا لله وانا اليه راجعون

PENSÉE

A la mémoire de notre chère et regrettée épouse, mère et soeur



OUAHRANI née TOUIL Mokhtaria.
Déjà 1 année que tu as quitté ce monde. Rien ne pourra nous faire oublier ta gentillesse et ta bonté. Mais la maladie était plus forte et t'a éteinte. Tu es à tout moment vivante parmi nous, dans nos esprits, nos cœurs et nos conversations. En ce douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix chère soeur Mokhtaria. Allah Yarmek.
OUAHRANI et ESIAN

PENSÉE

La mort est un événement cruel. L'après-mort est plus difficile à supporter.

Le 19/02/05, une grande dame, une mère
Mme BENDOUKHA Hadja Kheïra
tira sa révérence et quitta ce monde pour l'éternel. Sa générosité, sa piété, sa franchise, sa sagesse et sa bonté nous manquent. Mma, ta place demeure grandissante dans nos cœurs et esprits. Mille Rahma pour Mama Kheïra. Je demande à tout le monde de réciter la Fatiha pour Mma Kheïra.

CONDOLÉANCES

L'ensemble du personnel de la RCAPF, très touchés par le décès de leur collègue



BENYATTOU ABDELHAFID
survenu le 17/02/2009 à l'âge de 54 ans présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

PENSÉE

A la mémoire de notre très chère GHOUMRI KHAROUFA épouse



DJELLOUL Abdelkader
Il y a déjà 11 ans que tu nous as quittés en laissant un vide que personne ne peut le combler, chère mère, chère grande-mère, chère femme. Nous demandons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée dans leur mémoire. Tu nous manques beaucoup. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde.
Ta fille Hafida et sa petite fille Leïla

PENSÉE

A la mémoire de notre très cher père
AIT KACI TAHAR.
Déjà 3 années, 18-02-2006, après ta perte cruelle qui nous a plongés dans la souffrance et la douleur. On demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir pensées, prières et les sentiments les plus sincères à sa mémoire.
Ta femme et tes enfants

CONDOLÉANCES

Le Président du RCGO, le Comité directeur, les staffs techniques, les joueurs et les sympathisants du RCGO présentent à Rachid KOUAIDIA, suite au décès de son père **KOUAIDIA Sid Ahmed**, leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde compassion. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSÉE

En ce jour, le 19 Février 2009, les familles



OUAHRANI, TOUIL et FRIH, son époux, ses enfants ravivent le souvenir de l'épouse et la mère tendre que fut **Mokhtaria OUAHRANI née TOUIL.** Une année déjà et dans nos cœurs toujours.

REMERCIEMENTS

La famille HADEF remercie vivement toutes les personnes qui ont



compagné par leur présence à leur douleur suite au décès de leur père, grand-père **HADEF Boutlelis** décédé le 12 Fév. 2009 à l'âge de 85 ans. Repose en paix.
Tes fils: Bloufa - Allel - Medjahed et Houari

LES HEUREUX GAGNANTS DE LA TOMBOLA GARRIDO

La remise des clés des gagnants du
TUCSON & la Getz
par les dirigeants de GARRIDO et le PDG HYUNDAI



GARRIDO
CATEGORIA EXTRA



GARRIDO
CATEGORIA EXTRA

Prix n° 1 TUCSON
Mr SAHKI SAID - Constantine

Prix n° 2 Getz
Mr HASSAN BEY ISMAIL - TIPAZA

Prix n° 3 TV LCD SAMSUNG
Mme YAKHLEF LILA - HUSSEIN DEY
Mr HADJ YUCEF FETHI - MILA
Mme MECHBEK NADIA - ORAN
Mr DERGHAL TAHAR - BOUZAREAH
Mr SEMAD HICHAM - W BLIDA
Mme HAYET BEN CHKIKINE - BLIDA
Mr HACHEMI ZAKARIA - CONSTANTINE
Mr MANSOUR ADBELKADER - ALGER
Mr SI LAKHDAR ILYES - ROUBA
Mme HAMZA ABDENOUR - ALGER



« Merci à tous ceux qui ont participé »



12^{ème} SALON INTERNATIONAL DU BATIMENT, DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

13 au 17 Mars 2009

Réservez votre stand avant la date limite 15 février 2009

Après le million de logements, cap vers de nouvelles conquêtes !



BATIMATEC .Expo
107, lotissement C, Draria - Alger
Tél : 00-213-20-34-77-03 / 00-213-20-34-77-04
Fax: 00-213-21-35-31-86 / 021-35-46-44
batimatec@assila.net / www.batimatecexpo.com

BATIMATEC 2009

Société Algérienne des Foires et Expositions
Palais des expositions-Pins Maritimes Mohammadia-
BP 366 Alger Gare
Tél : 213-21-21-01-23 à 30 / 213-21-21-35-42
Fax : 213-21-21-05-40 / 213-21-06-30 / 213-21-02-60

Importante Société Privée dans la distribution de produits pharmaceutiques

Recrute

- 01 Comptable
- 01 Chargé (e) de trésorerie

Conditions:
- Expérience minimum 05 ans, de préférence dans le domaine pharmaceutique
Envoyer lettre de motivation + CV par e-mail au:
persohire@gmail.com

CONDOLÉANCES

La Direction Générale, le conseil syndical, ainsi que l'ensemble du personnel de TREFILOR filiale du Groupe TPL, profondément touchés par le décès du Père de notre frère Monsieur NEHAILI SADOK Ex-Président-Directeur Général - TREFILOR - présentent à la famille du défunt leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.



Association Culturelle
Nassim El-Andalous

L'association Nassim El-Andalous s'excuse auprès de ses invités pour le changement du programme du 40ème Anniversaire, le jeudi 19 février 2009

14 h 00 Conférence au Sheraton hôtel (salle mascara)
18 h 00 Concert musical à l'auditorium de l'université de l'U.S.T.O.
Avec les excuses du comité de l'association Nassim El-Andalous

PENSÉE

Pénible est cette matinée du 19 février 2005, jour de Achoura, où, par un coup de téléphone de l'hôpital, on nous informe du décès brutal de notre mère

Mme SAÏDI, née FERKOUS Maghnia

Le choc est inoubliable. Elle a laissé un grand vide au sein de toute la famille sachant la bonté, la générosité et l'affection pour tous de la défunte. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons. Nous implorons Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue, d'avoir une pieuse pensée pour elle.



Ton fils Sidi Mohamed



07.00 Journal télévisé (1ère édition)
07.30 Télématin
10.00 Dessins animés
10.30 Achewak Naïma
Feuilleton arabe

12.30 Documentaire
13.00 Journal télévisé (2ème édition)
13.30 Concert de chants
14.00 Film
17.00 El-Jawal
17.30 Afaq Filahiya
18.00 Journal télévisé amazigh
18.15 Hadith Dini

18.30
Fi Dairat E-Dhou

20.00 Journal télévisé (édition du 20h00)
21.00 Borj El Abtal
Emission de jeux
22.00 Film cinéma
23.00 Concert de chants



20.35 Envoyé spécial



Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly

- Ces enfants qui passent la frontière
Julien, Jonathan et Mathieu ont entre 8 et 16 ans et souffrent de troubles du comportement. Les services sociaux ont préconisé leur placement dans un institut spécialisé. Mais en France, il existe trop peu de structures d'accueil. Les familles se tournent vers l'étranger.
22.35 Climat 2
22.45 Les précheurs de l'Apocalypse : quand l'écologie perd la raison
23.35 CD 'aujourd'hui, la spéciale
01.25 Journal de la nuit

09.40 KD2A
10.45 Motus
11.20 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.05 Le Renard
17.05 En quête de preuves
17.55 Côté match du jour
18.00 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
18.55 N'oubliez pas les paroles
19.55 Météo 2
20.00 Journal
20.34 Météo 2



20.35 Le piano oublié



Film français
Avec Jacques Perrin, Corentin Martel
En 1961, en France. Julien, malgré son jeune âge, est déjà fin mélomane. Mais sa passion immodérée pour la musique n'est pas du goût de son père, qui souhaite voir son fils mener une vie rangée et reprendre l'imprimerie familiale. Bientôt, Julien trouve par hasard un piano oublié et fait la connaissance de son mystérieux propriétaire, Benjamin, dans une bergerie abandonnée.
22.20 Soir 3
22.45 Tout le sport
22.50 Masques
00.30 Des racines et des ailes

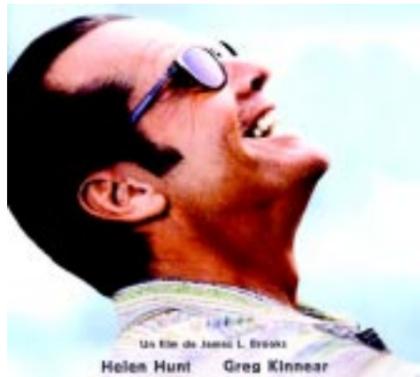
12.25 12/13 : Journal national
13.00 Plus belle la vie
13.30 Inspecteur Derrick
14.35 Faut rigoler !
14.55 Questions au gouvernement
16.00 Zorro
16.30 Faut rigoler !
16.45 30 millions d'amis collector
17.35 Des chiffres et des lettres
18.05 Questions pour un champion
18.40 19/20 : Edition régionale et locale
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.10 Plus belle la vie



arte

08.55 Expression directe
09.00 Les maternelles
10.15 On n'est pas que des parents
11.05 Kamtchatka, paradis sibérien
11.55 Midi les zouzous
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.05 Le clan des suricates, la relève
15.35 Superstructures
16.30 Carnaval, les deux visages de Venise
17.25 Mes années 60
17.30 C à dire
17.45 C dans l'air

19.45 Arte info
20.00 La magie de la Mongolie
20.45 Les ponts de Toko-Ri
Film réalisé par Mark Robson
Avec William Holden, Grace Kelly, Fredric March, Mickey Rooney
Des aviateurs de l'armée de l'air américaine doivent bombarder les ponts de Toko-Ri, en Corée. Les pilotes subissent un entraînement difficile et pénible avant de tenter l'opération. Le lieutenant Brubaker, avocat dans la vie civile, retrouve sa femme et ses enfants lors d'une courte permission, à Tokyo, dans un hôtel japonais. Brubaker y retrouve également son général de brigade, qui a perdu ses deux fils dans la tourmente et dont la femme, devenue folle, tricote sans fin une layette inutile...
22.25 Artnapping ou l'art rançonné
23.15 Arte culture
23.30 Le porno au féminin
00.25 Frères de sang
02.45 Traverser
03.00 Marseille



TF1 23.40

POUR LE PIRE ET POUR LE MEILLEUR
Film américain

Avec Jack Nicholson, Helen Hunt
Melvin n'est pas le genre d'individu qu'on se plaît à rencontrer. Véritable terreur pour son entourage, cet écrivain irascible développe des manies absurdes, au point de refuser de marcher sur les rainures du carrelage et d'insister pour déjeuner chaque jour à la même table du même restaurant. Il professe également une radicale intolérance à l'égard du moindre élément perturbateur. Le chien de son voisin Simon, un peintre homosexuel, en fait la triste expérience. Lorsque l'intrus canin pénètre dans le couloir de l'étage, il ne tarde pas à rejoindre le vide-ordures.



6 20.35

COUPE DE L'UEFA

- Marseille (Fra) / FC Twente (P-B)
16e de finale aller. L'Olympique de Marseille d'Eric Gerets va-t-il offrir à ses supporters le visage d'un grand d'Europe contre les Néerlandais du FC Twente ? Avec ses nouvelles recrues Sylvain Wiltord (en provenance de Rennes) et le Brésilien Brandao (en provenance du Chakhtior Donetsk), l'OM en a largement les moyens. Mais le club phocéen alterne parfois un jeu solide et engagé avec des passages à vide. Les coéquipiers d'Hatem Ben Arfa, Karim Ziani et Steve Mandanda savent qu'ils doivent faire forte impression face à leurs adversaires du jour afin que le match retour prévu fin février ne soit qu'une formalité.



TF1 22.25

URBAN LEGEND 2, COUP DE GRÂCE

Film américain
Avec Jennifer Morrison, Matthew Davis
Amy Mayfield prépare son examen de fin d'études à l'école de cinéma d'Alpine. Elle doit notamment réaliser un film qui, s'il plaît au jury, lui ouvrira les portes d'Hollywood. La jeune femme, secondée par une poignée d'amis, décide, avec l'accord du professeur James Solomon, de tourner un film d'horreur inspiré de certaines légendes urbaines. L'aide de Travis, un de ses amis, aussi doué qu'incompris, s'avère précieuse. Tandis qu'elle visionne les premiers rushes, l'équipe remarque la prestation, stupéfiante de vérité, de Sandra, une jeune actrice généralement exécutable.



20.45 Brigade Navarro



11.10 7 à la maison
11.55 Attention à la marche !
13.00 Journal
13.53 Moments de bonheur
13.55 Les feux de l'amour
14.50 Le souvenir en héritage
16.35 Seconde chance
17.35 Grey's Anatomy
18.25 À prendre ou à laisser
19.10 La roue de la fortune
20.00 Journal
20.35 C'est ma Terre

- Fantôme
Série française
Avec Viktor Lazlo, Filip Nikolic
Surpris en possession d'une puissante arme à feu, Sylvain Prieur intrigue la brigade de Navarro. Pendant que Vermeer et Paoli tentent de le faire parler, Boldec sur le conseil de Roussel se rend chez ses parents et découvre qu'il n'est pas Sylvain Prieur. Boldec retourne immédiatement à la DPJ.
23.40 Pour le pire et pour le meilleur
02.05 Le club de l'économie



22.40 Wallander



11.25 La guerre à la maison
11.55 La petite maison dans la prairie
12.50 Le 12.50
13.10 Ma famille d'abord
13.35 Le bal de fin d'année
15.20 Le prix de la perfection
17.25 Le rêve de Diana
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% Mag
19.45 Six'
20.00 Une nounou d'enfer
20.35 Coupe de l'UEFA

- L'Idiot du village
Série réalisée par Jörn Faurschou
Avec Krister Henriksson, Ola Rapace
La petite ville portuaire d'Ystad est réputée paisible. Mais le crime frappe là où on ne l'attend pas. Ainsi, c'est une journée comme une autre qui débute pour le personnel d'une agence bancaire locale lorsque, soudain, un étrange personnage fait irruption dans l'établissement.
00.25 Attraction fatale



20.45 Dexter



12.05 Moot-moot
12.20 L'édition spéciale 1ère partie
12.40 L'édition spéciale
13.45 La grande course
14.00 Into the Wild
16.20 Surprises
16.25 Son ex et moi
17.55 Oggy et les cafards
18.05 Album de la semaine
18.15 Les Simpson
18.40 Le JT de Canal+
19.05 Le grand journal de Canal+
19.55 Les Guignols
20.10 Le grand journal, la suite

- Notre père
Série américaine
Avec Michael C Hall, Julie Benz
Dexter n'a plus aucun doute sur l'identité de sa prochaine victime. Il s'agit de Freebo, un dealer notoire qui n'a jamais été réellement puni. Il a parfaitement étudié ses habitudes et s'apprete à passer à l'action. Mais lorsqu'il pénètre dans la demeure de sa proie, il tombe nez à nez avec un inconnu.
22.30 The Shield
23.15 Poker
00.45 Zapping



17.00 Carnets d'expédition
18.00 TV5MONDE, le journal
18.20 L'invité
18.35 Rumeurs
19.05 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Journal (TSR)
20.30 Journal (France 2)
21.00 Temps présent
22.00 TV5MONDE, le journal
22.15 TV5MONDE, le journal Afrique
22.30 Les temps changent
00.00 La boîte à musique de Jean-François Zygel
01.30 Bananes à régime forcé



09.20 JAG
10.10 Plus belle la vie
11.00 Gilmore Girls
12.35 Un gars, une fille
13.50 Plus belle la vie
14.45 Will & Grace
15.30 JAG
18.00 Boston Public
18.45 Consomag
18.50 Plus belle la vie
19.45 Un gars, une fille
20.35 Get Shorty
22.20 Good Morning Vietnam
00.15 Day Break
01.40 Mon Taratata à moi



10.10 Les enquêtes impossibles
12.15 500 euros plus tard
12.40 Les vacances de l'amour
13.35 Medicopter
14.30 Section enquêtes criminelles
15.20 Commissaire Lea Sommer
16.20 Medicopter
18.05 Invisible Man
19.45 How I Met Your Mother
20.35 Allô maman, c'est Noël
22.20 Affaires criminelles
23.25 Journal
23.35 Cops Uncut
01.35 Ça va se savoir



06.15 Sabah el kheir
09.00 Dessins animés
09.30 Emission UFC
10.30 El-Wahimoune
11.30 Documentaire
12.45 Journal télévisé (2ème édition)
13.15 Prière du Vendredi

14.00 Chants religieux
14.15 Fadha El-Djournoua
15.15 Tamourth E-Na
16.00 Irchadat Tibiya
17.00 Tariq Essalama
17.30 Alem E-Sayarat
18.00 Journal télévisé amazigh
18.30 Hadith Dini

18.45
Fatawa
Ala
Hawa

Emission religieuse
20.00 Journal télévisé (édition de 20 heures)
21.00 Al-Tahqiqat El-Koubra
22.00 Film
23.00 El-Marma



09.40 KD2A
10.45 Motus
11.20 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.55 Consomag
14.00 Toute une histoire
15.05 Le Renard
17.05 En quête de preuves
17.55 Côté match du jour
18.00 The Closer: L.A. enquêtes prioritaires
18.55 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.34 Météo 2



20.35 Equipe médicale d'urgence
- Seins à crédit
Série française
Avec Christian Vadim, Frédéric Quiring
Pierre avoue à Caroline la raison de son séjour à Paris : il est amoureux d'une infirmière enceinte de lui et veut vendre la maison familiale. Caroline, qui n'a pas les moyens de lui racheter ses parts, est sous le choc : son mari va les mettre à la rue ! Incapable de supporter un déjeuner dominical en famille, Blanche demande à Gaspard d'appeler chez elle pour la faire venir au Samu en urgence.
22.25 Café littéraire
00.10 Journal de la nuit



12.25 12/13 : Journal national
13.00 Plus belle la vie
13.30 Inspecteur Derrick
14.45 Tintin et le mystère de la Toison d'Or
16.30 Faut rigoler !
16.45 30 millions d'amis collector
17.25 Un livre, un jour
17.35 Des chiffres et des lettres
18.05 Questions pour un champion
18.40 19/20 : Edition régionale et locale
19.30 19/20 : Journal national
20.10 Plus belle la vie



20.35 Thalassa
Magazine présenté par Georges Pernoud
- Carnet de route : de La Rochelle à Saint-Nazaire
En Charente-Maritime, le long du sentier côtier, on croise des passionnés de la nature, des oiseaux, des dunes et des espaces sauvages.
- Rencontre avec : Antoine Albeau
Visite de l'île de Ré en compagnie du véliplanchiste Antoine Albeau.
22.30 Soir 3
22.55 Tout le sport
23.00 Loto foot
23.05 Maurice André intime
00.05 Toute la musique qu'ils aiment...



09.00 Les maternelles
10.15 On n'est pas que des parents
11.05 Enquête sur le chant des baleines
11.55 Midi les zouzous
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.00 Empreintes
15.05 Silence, ça pousse !
15.35 Question maison
16.30 Echappées belles
17.25 Mes années 60
17.30 C à dire
17.45 C dans l'air

arte

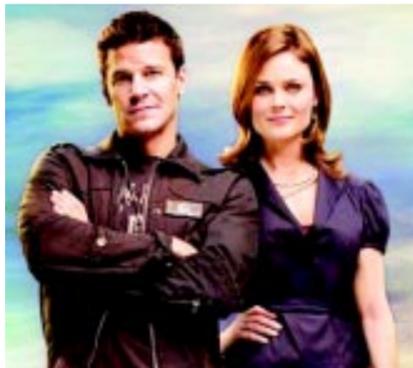
19.45 Arte info
20.00 Namaqualand, le pays des fleurs sauvages
20.45 Vénus et Apollon
Série réalisée par Pascal Lahmani
Avec Brigitte Roüan, Maria de Medeiros, Maeva Pasquali, Morgane Cabot
Ingrid, qui craint toujours de perdre son institut à cause d'un contrôle fiscal, fait la rencontre de Guillaume, qui offre son amour et propose également de sauver son établissement. Loin des préoccupations de sa patronne, Suzy entre en compétition ouverte avec Anita pour être la meilleure mère auprès de leur fille. Pendant ce temps, Geneviève découvre des plaisirs incomparables avec un avocat, Romain. Leurs rendez-vous deviennent une obsession pour la jeune femme.
23.05 Tracks
23.55 Court-circuit
00.40 Arte culture
00.55 Arthur
02.30 Lénigme du deuxième tableau
03.00 Jekyll



TF1 20.45

MANGER MIEUX : LE GRAND JEU
Présenté par Carole Rousseau, Jean-Pierre Coffe, David Martin, Frédéric Saldm

Tous ses repas mis bout à bout, un Français passe en moyenne seize ans de sa vie à table. Plaisir, convivialité, nutrition, le repas répond à différents besoins et envies. Mais les Français mangent-ils pour autant équilibré ? Pour le savoir, Carole Rousseau propose ce soir aux téléspectateurs d'évaluer leur alimentation à travers 45 questions. Trois experts, le militant anti-malbouffe Jean-Pierre Coffe, le cuisinier David Martin et le médecin nutritionniste Frédéric Saldmann donneront quelques conseils pour mieux s'y retrouver dans la jungle de l'alimentation.



6 20.40
BONES

- A toute vitesse
Série américaine
Avec Emily Deschanel, David Boreanaz
Au beau milieu des Appalaches, un jeune couple fait une macabre découverte. Les restes d'un squelette gisent dans une mare de boue alimentée par une source d'eau thermale. Le cadavre est donc en piteux état. Mais l'équipe de Booth parvient à identifier ce corps qui semble abandonné depuis des mois. Il s'agit de Tripp Goddard, un célèbre pilote de moto. De plus, le squelette présente de nombreuses fractures. Brennan suspecte l'environnement professionnel du défunt. Elle tente de comprendre qui pouvait bien avoir un intérêt à la disparition de cette star des sports mécaniques.



CANAL+ 20.45

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON
Film américain
Avec Tom Hanks, Julia Roberts
Au début des années 80, Charlie Wilson, délégué du Deuxième District du Texas, est connu pour ses frasques et son amour de la bonne chère. Les scandales à répétition auxquels il est mêlé masquent cependant son sens aigu de la politique et son patriotisme à toute épreuve. La richissime Joanne Herring, sa maîtresse, une anticommuniste fanatique, le persuade de réagir à l'invasion de l'Afghanistan et de pousser les Etats-Unis à secourir les moudjahidins. Charlie confie cette mission à Gust Avrakotos, un agent de la CIA d'origine modeste snobé par sa hiérarchie.



23.15 Sans aucun doute

11.10 7 à la maison
11.55 Attention à la marche !
13.00 Journal
13.51 Moments de bonheur
13.55 Les feux de l'amour
14.50 La clef des secrets
16.35 Seconde chance
17.35 Grey's Anatomy
18.25 A prendre ou à laisser
19.10 La roue de la fortune
20.00 Journal
20.45 Manger mieux : le grand jeu



Présenté par Christophe Moulin
Quiconque rencontre de très grosses difficultés dans sa vie personnelle sait qu'il peut s'adresser à l'équipe de Christophe Moulin ! En effet, l'animateur et ses experts aident des anonymes à résoudre leurs problèmes, qu'il s'agisse de querelles de voisinage, d'arnaques en tout genre ou de soucis juridiques.
01.40 50mn Inside
02.35 Watcast



23.00 Sex and the City

11.25 La guerre à la maison
11.55 La petite maison dans la prairie
12.50 Le 12.50
13.10 Ma famille d'abord
13.35 Pandemic, virus fatal
17.25 Le rêve de Diana
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% Mag
19.45 Six'
20.00 Une nounou d'enfer
20.30 Tongs et paréo
20.40 Bones



- L'impossible monsieur Big
Série américaine
Avec Kristin Davis, Kim Cattrall
Charlotte, qui aime les défis impossibles, se met en tête de trouver le mari idéal avant la fin de l'année. Son épisode amoureux avec Trey laisse augurer de belles perspectives. Elle espère également retrouver une certaine virginité sexuelle si elle s'en tient à une abstinence totale.
00.10 Earl
00.40 Club



23.45 La jeune fille et les loups

12.20 L'édition spéciale 1ère partie
12.40 L'édition spéciale
13.45 La grande course
14.00 Les Tudors
15.40 Moot-moot
15.55 Reviens-moi
17.55 Oggy et les cafards
18.15 Les Simpson
18.40 Le JT de Canal+
19.05 Le grand journal de Canal+
19.55 Les Guignols
20.10 Le grand journal, la suite
20.45 La guerre selon Charlie Wilson
22.25 Spécial investigation



Film français
Avec Laetitia Casta, Jean-Paul Rouve
Angèle est une jeune femme pleine d'appétit pour la vie. A 20 ans, elle décide de s'émanciper de sa famille. Car depuis que la Guerre des guerres est terminée, la place des femmes dans la société française a changé. Angèle s'inscrit à l'école vétérinaire pour assouvir sa passion des animaux.
01.35 Surprises
02.05 Basket-ball



17.00 360° GEO
18.00 TV5MONDE, le journal
18.20 L'invité
18.35 Rumeurs
19.05 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Journal (TSR)
20.30 Journal (France 2)
21.00 Une heure sur terre
22.00 TV5MONDE, le journal
22.10 Le journal de l'éco
22.15 TV5MONDE, le journal Afrique
22.30 On n'est pas couché
01.30 Carnets d'expédition



08.35 Will & Grace
09.20 JAG
10.10 Plus belle la vie
11.05 Gilmore Girls
12.35 Un gars, une fille
13.50 Plus belle la vie
14.45 Will & Grace
15.35 JAG
18.00 Boston Public
18.50 Plus belle la vie
19.45 Un gars, une fille
20.35 Taratata
22.05 Le Belattar Show
23.05 Godiva's
00.35 Six Sexy
01.35 Programmes de la nuit



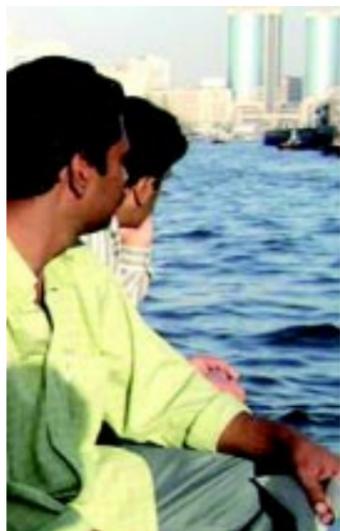
07.05 Télé-achat
10.10 Les enquêtes impossibles
12.15 500 euros plus tard
12.40 Les vacances de l'amour
13.35 Medicopter
14.30 Section enquêtes criminelles
15.20 Commissaire Lea Sommer
16.20 Medicopter
18.05 Invisible Man
19.45 How I Met Your Mother
20.35 Un week-end pour le dire
22.15 Catch Attack
00.00 Journal
01.40 Ça va se savoir

Les magistrats espagnols en grève

Pour la première fois dans l'histoire de l'Espagne, les juges ont observé mercredi une grève nationale d'une journée pour protester contre leurs conditions de travail, à l'appel de deux associations. Cet arrêt de travail a suscité un large débat pour savoir si les juges ont le droit ou pas de faire grève. Le gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero l'a dénoncé, estimant que les juges représentent un pouvoir de l'Etat et de ce fait n'ont pas le droit de faire grève. «Tout le monde est d'accord avec les demandes des magistrats, mais la grève n'est pas la solution», a déclaré le ministre de la Justice, Mariano Fernandez Bermejo. Une position que partage le Conseil général du pouvoir judiciaire (Cgjp) qui a estimé que cette grève n'a pas de «couverture légale». En observant leur première grève, qui coïncide avec une protestation «symbolique» devant tous les tribunaux à l'appel de deux autres syndicats qui ne soutiennent pas cet arrêt de travail, les grévistes entendent revendiquer plus de moyens humains et matériels dans l'exercice de leur travail.

Toutefois, le gouvernement estime que cette grève n'est qu'une réaction des juges suite à ses critiques à l'encontre du Cgjp qui avait sanctionné, dernièrement, un juge de Séville à payer 1.500 euros d'amende après avoir laissé en liberté un présumé assassin d'une fillette, alors qu'il était déjà condamné pour pédophilie, et qui aurait dû se trouver en prison au moment du crime.

Le taux de chômage en hausse dans le Golfe



Le taux de chômage dans les pays du Golfe devrait augmenter après des années de baisse, en raison de la crise économique mondiale, a estimé la Banque nationale du Koweït (NBK) mercredi. Les contraintes budgétaires vont vraisemblablement empêcher les gouvernements de créer des emplois pour les nouveaux entrants sur le marché du travail tandis que la capacité du privé à créer des emplois va être limitée par la conjoncture, prévoit la NBK dans un rapport. Pendant les cinq dernières années, les secteurs privé et public dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG, Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar et Emirats arabes unis) avaient créé de nombreux emplois, à la fois pour les autochtones et des millions d'étrangers, grâce en particulier à la manne pétrolière. En 2007, la population active comptait 14 millions de personnes, parmi lesquels seulement 18 % d'autochtones, selon la banque, qui ajoute que le taux de chômage des autochtones était passé de 3,6 % en 2007 à 3,2 % en 2008. «La détérioration sévère des perspectives économiques régionales pour 2009 devrait toutefois limiter ces succès et poser de sérieux problèmes sur les marchés du travail du Golfe, à moins que de nouvelles mesures solides gouvernementales ne soient mises en oeuvre», avertit la banque.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Jeudi 19 février 2009

23 safar 1430

N° 4315

La situation dégenère en Guadeloupe, un homme tué par balle

Un homme a été tué par balle dans la nuit de mardi à mercredi en Guadeloupe, où la grève générale entamée il y a un mois dégenère en émeutes, malgré les appels au calme du gouvernement et des syndicats. La victime, un syndicaliste d'une cinquantaine d'années, a «vraisemblablement» été tué par une balle tirée depuis un barrage tenu par des jeunes à Pointe-à-Pitre, a déclaré le ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie. Il s'agit du premier mort du conflit social qui paralyse l'île antillaise depuis le 20 janvier, et qui s'aggrave de jour en jour. Selon les autorités, plusieurs coups de feu ont été tirés au cours de la nuit par des manifestants, blessant légèrement six membres des forces de l'ordre. Des magasins ont été pillés à Pointe-à-Pitre, principale agglomération, et dans d'autres localités, et des barrières érigées dans les rues désertées par les habitants. Trois policiers ont été légèrement blessés par des tirs d'armes à feu dans une cité de Pointe-à-Pitre alors qu'ils accompagnaient des pompiers venus porter secours au syndicaliste. A Baie-Mahault, des jeunes armés de fusils à pompe ont tiré à balles réelles en direction des forces de l'ordre et trois gendarmes ont été légèrement blessés, tandis que trois jeunes ont été interpellés, selon le maire de la ville. Face à cette flambée de violences, le «collectif contre l'exploitation» (LKP), fer de lance de la grève générale, et le gouvernement ont lancé des «appels au calme».

La grève a cristallisé un profond malaise économique et social, mais aussi des tensions entre la minorité blanche et la population noire, sur un fond historique marqué par l'esclavage.

Plusieurs magasins et entreprises appartenant à des familles blanches, les «békés» (descendants de colons), ont notamment été pillés.

Révolte d'immigrés en Italie

Des affrontements qui ont fait une dizaine de blessés ont eu lieu, mercredi, entre des clandestins et les forces de l'ordre dans le Centre d'identification et d'expulsion (CEI) de l'île de Lampedusa (sud de l'Italie), qui a été en partie ravagé par un incendie, a annoncé la police. «Il y a eu une révolte des immigrés, qui sont actuellement 860 dans le centre. Certains d'entre eux ont cherché à s'échapper, en enfonçant un portail, mais ils ont été repoussés par les forces de l'ordre», a indiqué le préfet de police d'Agrigente Girolamo Fazio sur la chaîne d'information en continu Sky TG24. «Un incendie s'est déclaré dans l'un des pavillons hébergeant les clandestins, qui a été en grande partie détruit», a-t-il ajouté. L'agence Ansa faisait état d'une dizaine de blessés légers parmi les clandestins et les forces de l'ordre, dont trois immigrés et un pompier intoxiqué par la fumée. D'après l'Ansa, l'incendie a été provoqué par une centaine d'immigrés, qui protestaient contre le rapatriement annoncé de 107 clandestins tunisiens. Les immigrés ont rassemblé des matelas,



des coussins, du papier et y ont mis le feu, rapporte l'agence. Le gouvernement a transformé fin janvier le «centre de premier accueil» en Centre d'identification et d'expulsion afin de permettre des rapatriements plus rapides.

Le 24 janvier, 700 immigrés avaient forcé les grilles du centre pour aller manifester pendant plusieurs heures dans la ville de Lampedusa contre leurs conditions de vie dans le centre et contre l'ouverture du CEI.

Obama envoie 17.000 militaires supplémentaires en Afghanistan

Le président américain Barack Obama, qui a annoncé mardi l'envoi de renforts en Afghanistan, s'est dit «convaincu» qu'il ne pouvait y avoir de solution exclusivement militaire au conflit dans ce pays, dans une interview à la chaîne publique canadienne CBC.

Le président américain a annoncé l'envoi de deux brigades supplémentaires en Afghanistan d'ici à l'été et de forces de soutien logistique pour un total

d'environ 17.000 hommes, selon un responsable de la Défense. «Je suis absolument convaincu que vous ne pouvez pas régler le problème de l'Afghanistan, des talibans, de la propagation de l'extrémisme dans cette région seulement par des moyens militaires», a déclaré à la chaîne CBC le président Obama, qui se rend jeudi au Canada pour son premier voyage à l'étranger. «Nous devons user de diplomatie, nous devons uti-

liser (l'aide au) développement», a-t-il ajouté, en exprimant aussi l'«espoir» de pouvoir obtenir le soutien du Premier ministre canadien Stephen Harper et de la population canadienne pour cette «stratégie d'ensemble». Obama, qui a fait du conflit afghan une de ses priorités, a promis une nouvelle approche dans la lutte contre l'insurrection des talibans, alliant renforts militaires, diplomatie et aide au développement.

Le Hamas rejette les «conditions» d'Israël pour une trêve

Le Hamas a rejeté mercredi les «conditions» posées par le cabinet de sécurité israélien, qui a lié la conclusion d'une trêve dans la bande de Gaza à la libération du soldat Gilad Shalit. Le Hamas «rejette ces conditions» qui «entravent délibérément les efforts» de l'Egypte, qui sert de médiateur, a affirmé dans un communiqué le mouvement islamiste, qui contrôle la bande de Gaza. Israël «veut utiliser la trêve et Shalit à des fins

politiques dans le cadre des tractations en cours» en vue de former un nouveau gouvernement israélien, a pour sa part déclaré à l'AFP un porte-parole du Hamas, Fawzi Barhoum. Le cabinet de sécurité israélien a conditionné la conclusion d'un accord sur la trêve à Gaza à la libération du soldat Gilad Shalit, a annoncé mercredi un ministre israélien. «Le cabinet de sécurité israélien a décidé à l'unanimité que la libération du soldat

Shalit était la condition à tout accord avec le Hamas et à l'ouverture des points de passage» avec la bande de Gaza, a déclaré Meir Sheerit, ministre de l'Intérieur et membre de ce cabinet. «Il serait impensable pour quiconque de parvenir à un accord, par le biais de l'Egypte ou non, avec le Hamas sans la libération de Gilad Shalit», a-t-il insisté. «Il n'y a personne au cabinet qui pense qu'il y ait une autre priorité», a-t-il ajouté.

EDITORIAL

Par K. Selim

LA QUADRATURE DE LA CRISE

mis à l'établissement d'obtenir des retours sur investissements à deux chiffres pendant quinze ans. Il semble que ce soit une analyse publiée dans une revue économique au Venezuela s'étonnant du niveau invraisemblable des rendements de la SIB qui ait attiré l'attention des médias anglo-saxons et de la justice américaine. Stanford. Encore un «nom» à qui l'on prête sans compter alors qu'il est évident qu'un taux de rémunération constant des placements à des niveaux hors marché est extravagant. Mais à l'évidence, le système encourage irrésistiblement ces fuites en avant.

On s'attendait depuis l'affaire Madoff que d'autres affaires similaires soient mises au jour. L'ampleur de la crise financière et la perte de confiance incitant les investisseurs à vérifier que leur mise ne s'est pas envolée. Dans le cas de la SIB, un article du Wall Street Journal faisant état de difficultés des clients à récupérer leurs fonds a accéléré la révélation du pot aux roses. Encore une fois,

sans la crise, le jeu de Madoff comme de Stanford aurait pu continuer... La fiction aurait pu continuer. Avec l'aide des politiques qui, on le constate, sont les employés de ces financiers qui jouent avec les milliards des autres. Stanford employait, entre autres, Madeleine Albright, ancienne secrétaire d'Etat américaine, et un ancien président de la Confédération suisse. Rien de bien illégal, bien sûr, mais la proximité entre les financiers et les politiques en dit long sur les contorsions de ces derniers pour éviter un rétablissement sérieux de la régulation du système financier.

Face à une situation sans précédent, il n'est que des discours vagues, des méga-palliatifs qui tous tendent à repousser l'idée d'un marché régulé. On lance, par diversion, des exclamations indignées contre les bonus attribués aux dirigeants des banques comme si l'effet était la cause. Apparemment, on a tellement l'habitude de manipuler les consciences sans aucun impact négatif pour le système et l'on pense que cela continuera de marcher. Le problème est bien que les politiques qui doivent corriger ces dérives ne sont que les fondés de pouvoir du système. D'où la quadrature du cercle de la crise.